

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère



Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers
de l'ISERE



La Tour du Pin
Congrès 2000

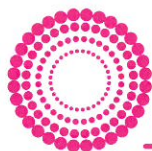
N°21
2^e sem. 99



Moi, c'est le
Chauffage Urbain...



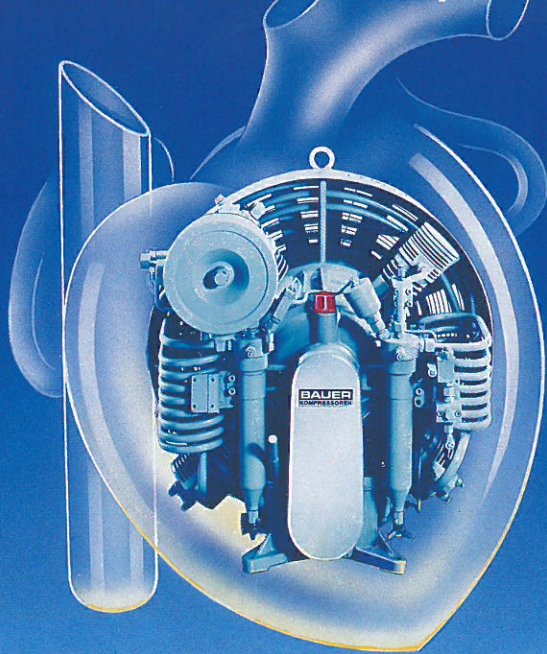
Et Vous ?



agglomération grenobloise
compagnie de chauffage

25, avenue de Constantine - 38100 Grenoble
Tél. 04 76 33 23 60 - Fax 04 76 40 18 92
<http://www.cie-chauffage-grenoble.fr>

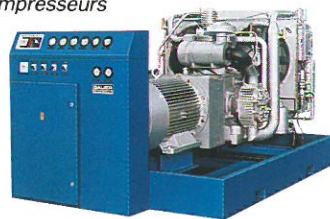
Compresseurs Haute Pression Bauer Un Air plus Pur pour une Intervention plus Sûre



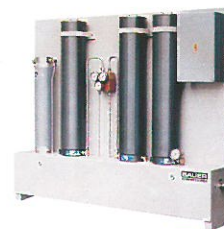
GAMME COMPLÈTE POUR LES SERVICES INCENDIE

- Stations de gonflage complètes.
- Compresseurs portables.
- Cellules d'assistance respiratoires.
- Systèmes de filtration.
- Compresseurs mobiles.
- Mise en conformité.

Compresseurs



Traitement



Compresseurs de 15 à 500 bar pour
des débits de 5 à 1500 m³/h.

Compresseurs sans huile.

Traitement.

Stockage et distribution.

Distribution

BAUER
COMPRESSEURS



Stockage

60, av. Franklin D. Roosevelt - 73100 AIX-LES-BAINS
Tél. 79 88 21 00 - Télex 309 755 - Fax 79 88 21 14

E. LECLERC



Toujours des prix



SAINT-MARTIN-D'HÈRES ESPACE COMBOIRE

sommaire



| | |
|----|--|
| 3 | <i>Vœux 2000</i> |
| 5 | <i>Éditorial du Président de l'U.D.S.P. 38</i> |
| 7 | <i>Éditorial du Directeur des S.I.S. 38</i> |
| 8 | <i>Administration</i> |
| 14 | <i>Le dernier congrès du millénaire</i> |
| 24 | <i>Anniversaire</i> |
| 25 | <i>LU.D.S.P. 38 au congrès fédéral d'Orléans</i> |
| 26 | <i>Anciens sapeurs-pompiers</i> |
| 27 | <i>Section de jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère</i> |
| 32 | <i>Les anciens</i> |
| 34 | <i>Allocation de vétérançe</i> |
| 35 | <i>Calendrier des manifestations sportives 1999/2000</i> |
| 37 | <i>Le saviez-vous ?</i> |
| 40 | <i>4^e challenge dévidoir de La Côte-Saint-André</i> |
| 41 | <i>Souvenir</i> |
| 42 | <i>Tournoi de volley-ball du Val d'Oise</i> |
| 43 | <i>À nous l'Amérique... et la Canada</i> |
| 45 | <i>Les 6^{es} jeux mondiaux des sapeurs-pompiers</i> |
| 46 | <i>Charte des bénévoles pour les 6^{es} jeux mondiaux des sapeurs-pompiers</i> |
| 47 | <i>Fiche d'inscription des candidats au bénévolat</i> |
| 49 | <i>Finale nationale du parcours sportif du sapeur-pompier et des épreuves athlétiques</i> |
| 52 | <i>Les connaissez-vous ?</i> |
| 53 | <i>Équipe animalière du CS Roussillon</i> |
| 56 | <i>Huez : remise du mérite de l'Union départementale</i> |
| 57 | <i>Lettre du Colonel Janvier</i> |
| 58 | <i>Le corps des sapeurs-pompiers de Pontcharra présent en Albanie</i> |
| 59 | <i>Fontaine : humanitaire</i> |
| 60 | <i>Fontaine : un bébé sauvé par un sapeur-pompier</i> |
| 61 | <i>Réunion de la commission sociale de l'Union régionale des sapeurs-pompiers de Rhône-Alpes</i> |
| 62 | <i>Chronique</i> |
| 64 | <i>Annuaire des chefs de centre et des présidents d'amicales de sapeurs-pompiers de l'Isère</i> |
| 67 | <i>Poèmes</i> |
| 68 | <i>État-civil</i> |
| 71 | <i>Cette page est la vôtre</i> |
| 72 | <i>Calendrier 1^{er} semestre 2000</i> |



1999 bonne année 2000

Le Capitaine Jacques PERRIN,
Président de l'Union Départementale,

Le Comité Exécutif,

Le Conseil d'Administration,

Le Comité d'Honneur,

**ont l'honneur et le plaisir de vous adresser
leurs vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2000 tant attendue.**

Et si ce que vous avez connu dans le passé a pu être beau, n'oubliez pas
que les meilleurs moments sont ceux que vous n'avez pas encore vécus.



VIENNE MALISSOL



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi } 8 h 30 - 12 h 15
au jeudi } 14 h 45 - 19 h 30
Vendredi et samedi 8 h 30 - 19 h 30

Tél. 04 74 57 74 44



Dépôt de gaz

ASCOMETALALLEVARD

ASCOMETAL ALLEVARD

Le spécialiste
des aciers pour ressorts

N°1 en EUROPE

B.P. n°17
38570 LE CHEYLAS (FRANCE)
Tél. 04 76 45 45 45
Fax 04 76 45 45 33

GROUPE LUCCHINI

HEWLETT-PACKARD FRANCE

- 4 874 personnes en France (dont plus de la moitié en Isère)
- C.A. : 30,8 milliards de francs (1998)
- 2 sites industriels en Rhône-Alpes (recherche, marketing, production) Grenoble et l'Isle d'Abeau.



Hewlett-Packard

5, av. Raymond Chanas - 38053 GRENOBLE CEDEX 09
Tél. 04 76 14 40 00
Boulevard Steve Biko - 38090 VILLEFONTAINE
Tél. 04 74 82 30 00
Adresse Internet : <http://www.france.hp.com>



**AVEC UN SAVOIR-FAIRE
FONDÉ SUR LA
CONSTRUCTION ET LA
GESTION DE PRÈS DE
15 000 LOGEMENTS,
FOYERS, COMMERCES,
GARAGES.**

Correspondance : B.P. 128
38341 ÉCHIROLLES Cedex
Tél. 04 76 68 39 39
Fax 04 73 68 39 32



du Capitaine

JACQUES PERRIN

PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

Et bien ça y est, le premier pas a été fait et quel pas ! En 1999, la départementalisation aura commencé à faire son œuvre et depuis un semestre, nous en connaissons les aspects nouveaux en matière de personnel. Même si toutes les questions n'ont pas forcément trouvé réponse, nombre d'obstacles ont heureusement pu être franchis.

De par la volonté du Législateur, cette réorganisation devait se faire et c'est avec beaucoup d'attention que nous observons et que, du mieux possible, nous apportons notre contribution à l'édifice. Nous portons notamment notre attention à l'indispensable complément de couverture sociale.

Il est bon de rappeler que le corps départemental n'est pas un organe dépendant directement du Conseil Général (même si celui-ci a beaucoup contribué, notamment financièrement, à sa constitution). Il s'agit d'une collectivité qui regroupe désormais l'ensemble des corps dont les communes d'implantation ont bien voulu adhérer à la démarche. Cette collectivité sera gérée par un Conseil d'Administration élu démocratiquement selon les termes de la loi du 3 mai 1996. C'est elle qui aura la charge d'organiser l'activité de tous les sapeurs-pompiers de l'Isère (professionnels et volontaires), sapeurs-pompiers dont les caractères différents constituent un atout qu'il faudra savoir valoriser.

L'objectif poursuivi par la départementalisation est de normaliser les méthodes de travail dans lesquelles l'improvisation n'a pas de place. Cette aspiration n'est pas nouvelle dans notre département puisqu'elle émergeait dès 1955. Néanmoins, les initiatives locales avaient conservé une place nécessaire pour la gestion des 200 divers centres d'intervention. Dorénavant, il faudra progressivement se couler dans un moule dont la forme et les contours devront être parfaits. Je suis persuadé que cela sera possible si l'on sait s'appuyer sur la remarquable richesse humaine des "hommes du feu" qui, au-delà de leurs différences, ont tous la volonté commune de se consacrer à autrui.

Quel que soit le millénaire qui s'égrène, notre devise restera "honneur et dévouement".

En ce qui concerne l'organisation des services d'incendie et de secours, il a été donné au niveau national une orientation qui doit être matérialisée dans tous les départements. Il ne faut pas douter du but poursuivi par le Législateur et le découragement ne doit pas trouver de place dans nos cœurs et dans nos esprits. Il faut à tout prix écarter l'opposition entre les statuts de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, opposition qui ne pourrait que provoquer l'éclatement du système. Pour fonctionner, un corps a besoin d'une tête mais aussi de bras et de jambes. Prenons bien garde de ne pas déséquilibrer ce corps car il deviendrait alors infirme. Le dévouement doit rester le critère dominant dans la vocation du sapeur-pompier qu'il soit volontaire ou professionnel. Prenons bien garde de ne pas vendre notre âme au diable...

Le rassemblement des bonnes volontés au sein de l'Union Départementale doit permettre de concourir à une départementalisation réussie et je prendrai pour seul exemple la formation de secouristes sapeurs-pompiers et non sapeurs-pompiers qui incombera désormais aux unions. C'est là notre vocation d'être sur le terrain et non pas enfermés dans des tâches administratives.

En mon nom et au nom de tous ceux qui sont à mes côtés au sein de l'Union Départementale, je formule le vœu que l'avenir soit favorable à tous les sapeurs-pompiers, actifs, retraités et jeunes sapeurs-pompiers, ainsi qu'à tous ceux qui leur sont chers. Que notre place soit toujours parmi nos concitoyens qui savent bien le mérite qui est le nôtre. Ne décevons pas cette précieuse confiance qu'ils mettent en nous et qui est toute notre raison d'agir.

Puisse l'an 2000 tenir toutes ses promesses.



Ce que nous protégeons ne s'arrête jamais

Comme le mouvement de la terre.

Sans interruption.

La continuité de service de vos applications sensibles est assurée par MGE UPS SYSTEMS.

Leader mondial des onduleurs, présent dans plus de 100 pays, avec 35 années d'expérience, MGE UPS SYSTEMS vous propose la seule gamme complète du marché.

**Rien n'empêchera
votre monde de tourner !**

APPEL GRATUIT
Numéro Vert
0800 33 68 58

www.mgeups.com

M G E
UPS SYSTEMS

Rien ne doit vous arrêter

LE SAVOIR-FAIRE MERLIN GERIN



du Colonel

JEAN-CLAUDE BOURGEOIS
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

Sur le pont...

L'année 2000 arrive avec le milieu de la réforme de notre service. Milieu des transferts plutôt car ceux-ci portent sur un calendrier de trois années.

Les difficultés sont de taille et fort nombreuses. Sans les connaître toutes, nous nous y attendions heureusement mais que de mauvaises surprises !

Il est cependant permis de dresser un premier constat. Fallait-il transférer au corps départemental dès 1999 l'ensemble des personnels, matériels et biens immobiliers comme l'ont fait certains départements ou tout repousser en 2001 comme l'ont décidé d'autres ?

Ceux qui ont choisi la première solution se situaient en principe dans un état de "départementalisation" bien avancé et pouvaient faire ce choix volontariste. Ceux qui ont choisi la seconde solution rencontrent d'autres difficultés et commencent sans doute à penser que "le lièvre et la tortue" est une fable dont il faut savoir s'inspirer.

En Isère, le calendrier triennal retenu pour assurer les transferts démontre, en cette fin d'année, que nous traitons encore de lourds dossiers relatifs aux personnels volontaires, notamment que nous sommes plongés dans les transferts de matériels et que nous amorçons déjà les dossiers relatifs au transfert des casernements. En clair, sur la base de l'échéancier retenu, nous sommes malgré tout obligés de nous concentrer en même temps sur les trois phases de la réforme. Autant conclure dès maintenant qu'un transfert total sur une année eut été voué à l'échec ! Nous sommes donc engagés sur le pont solide que nous avons établi.

Si la décision du conseil d'administration de transférer en trois phases paraît aussi sage qu'opportune, il n'est pas pour autant possible de nous satisfaire de la première phase de la réforme. Au cours de celle-ci, nous avons rencontré des difficultés de tous ordres, fortuites pour certaines, volontairement créées pour d'autres parfois.

Je remercie ceux qui ont apporté aide et compréhension dans une situation particulièrement difficile et délicate. J'invite les réfractaires, peu nombreux il est vrai, à réviser leurs méthodes face au changement imposé par la loi et je propose aux quelques donneurs de leçons d'élargir leur champ de vision au-delà des fortifications de leur égoïsme local.

Cela dit, la situation n'a rien de dramatique et le bateau arrivera au port !

Tournons-nous maintenant vers l'an 2000 où nous attendent de grands événements associatifs, occasions de rencontres amicales pour notre corporation !

Le challenge départemental de ski se déroulera à St-Pierre de Chartreuse le dimanche 5 mars et verra sans doute concourir de nombreux sapeurs-pompiers de tous âges.

Le congrès départemental tiendra ses assises le **25 juin à La Tour du Pin**. Changement de millénaire oblige, ce congrès revêtira un éclat particulier. Cérémonie protocolaire de remise de fanions aux chefs de groupement, défilé important de véhicules modernes et anciens, démonstrations, etc. Le congrès de l'Union Départementale sera le grand rassemblement de l'année.

Les jeux mondiaux des sapeurs-pompiers qui se dérouleront à **Mantes en Yvelines du 6 au 13 juillet** et pour la première fois en France. Grandiose sera cette manifestation qui se terminera par l'ascension du premier étage de la Tour Eiffel en tenue de feu avec appareil respiratoire isolant. Pour les sportifs, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. Inscrivez-vous auprès de l'Union Départementale.

À ces grandes rencontres, s'ajouteront traditionnellement celles qui rassemblent chaque année les sapeurs-pompiers dans un esprit d'équipe qu'il nous faut plus que jamais conserver.

À la veille du nouveau millénaire, je m'adresse à tous les sapeurs-pompiers réunis sous la bannière de l'Union Départementale, à leurs parents, à leurs amis pour leur souhaiter une bonne et heureuse année 2000.

Espérons que le bogue ne perturbera pas trop la fête du nouvel an. Mais si l'activité opérationnelle devait être soutenue ce jour-là, je reste confiant sachant qu'une fois de plus les sapeurs-pompiers seront sur le pont.

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information
éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
"Les Pasquettes", 77, av. Gal Leclerc
38200 Vienne

Lieutenant-Colonel René Paillot
14, allée de la Praly
38240 Meylan

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Le Bigallet
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin
Gameux-Chatte
38160 Saint-Marcellin

Commandant André Felix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet
17, rue Belvédère
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier †
Chabrillan
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Rue des Mourines
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
La Gafatière
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
135, avenue Jean-Jaurès
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
78, rue Charles-Michels
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Égrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard Brunel
Rue du Beau Dunois
N°3 "La Jourmatte"
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
271, route de St-Siméon de Bressieux
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
Paradis
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
"La Fiquelle"
38620 St-Geoire en Valdaine

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean Medalin †
5, chemin Saint-Just
38200 Vienne

Capitaine Roger Mondange
23, rue Victor-Hugo
38150 Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Allevard

Capitaine Louis Planchat
26, rue de la Paix
38290 La Verpillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
34, rue du Colombier
38540 Heyrieux

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
Rue du Coulange
La Contamine
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Robert Maurinaux
7A, route de Savoie
38420 Domène

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Felix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

**Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62**

Composition du Conseil d'Administration

| 1/4 renouvelable | Grenoble | Rives | Bourgoin | Vienne |
|------------------|------------------|-----------------|-----------------|--------|
| 2000 | 2 C.S. + 1 C.PI | 1 C.S. + 1 C.PI | 2 C.S | 1 C.PI |
| 2001 | 2 C.S. | 2 C.S. | 1 C.S. + 1 C.PI | 2 C.S. |
| 2002 | 2 C.S. + 1 C.PI. | 1 C.S. + 1 C.PI | 1 C.S. + 1 C.PI | 1 C.PI |
| 2003 | 1 C.S. + 2 C.PI. | 1 C.S. + 1 C.PI | 1 C.S. + 1 C.PI | 1 C.PI |

Renouvelables en 2000

Capitaine Riotton - Lieutenant Giroutru
 Lieutenant Giraud.....Grenoble
 Lieutenant Bonnet - Adjudant BourguignonRives
 Capitaine Perrin - Lieutenant FerrandBourgoin
 Lieutenant GuarinosVienne

Renouvelables en 2001

Capitaine Guerchet - Capitaine SpéroneGrenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Lieutenant MignotBourgoin
 Commandant Noisette - Lieutenant Duc.....Vienne

Renouvelables en 2002

Lieutenant Coquet
 Lieutenant Giordano - Lieutenant Naville Grenoble
 Adjudant-chef Perrin - Lieutenant Pereira Rives
 Commandant Kaiser - S/Lieutenant Colomb...Bourgoin
 Sergent PetitVienne

Renouvelables en 2003

Capitaine Millet - S/Lieutenant Pugnot
 Adj/chef RollandGrenoble
 Adj/chef Anselme - Lieutenant GilletRives
 Lieutenant Rousset - Lieutenant GaillardBourgoin
 Lieutenant Boyet.....Vienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :
 "Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62



Président
 Capitaine Perrin Jacques
 (Morestel)



Vice-Président secteur nord
 Lieutenant Duc Michel
 (St-Jean de Bourmay)



1^{er} Vice-Président
 Lieutenant Boyet André
 (St-Georges d'Espéranche)



Vice-Président secteur sud
 Lieutenant Giraud Jean-Luc
 (Bourg-d'Oisans)



Trésorier Général Adjoint
 Capitaine Mathieu Claude
 (Voiron)



Trésorier Général
 Lieutenant Cottaz Guy
 (Dolomieu)



Secrétaire Général
 Capitaine Guerchet Jean-Jacques
 (Grenoble)



Secrétaire Général Adjoint
 Lieutenant Ferrand Max
 (La Tour du Pin)

Conseil d'Administration

Commandant Bertrand Kaiser
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Jean-Yves Noisette
38200 Vienne

Capitaine Jean-Jacques Guerchet
38000 Grenoble

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Capitaine Albert Millet
38650 Monestier-de-Clermont

Capitaine Jacques Perrin
38510 Morestel

Capitaine Robert Riotton
38800 Pont-de-Claix

Capitaine Claude Spérone
38660 Le Touvet

Lieutenant André Bonnet
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant André Boyet
38790 St-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Robert Coquet
38190 Villard Bonnot

Lieutenant Guy Cottaz
38110 Dolomieu

Lieutenant Michel Duc
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Max Ferrand
38110 La-Tour-du-Pin

Lieutenant Christian Gaillard
38620 St-Geoire en Valdaine

Lieutenant Auguste Gillet
38430 Saint-Jean-de-Moirans

Lieutenant Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans

Lieutenant André Giordano
38140 Vaulnaveys le Bas

Lieutenant Gérard Giroutru
38240 Meylan

Lieutenant Jean-Paul Guarinos
38150 Agnin

Lieutenant Jean-Paul Mignot
38390 Montalieu

Lieutenant Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon

Lieutenant Jack Naville
38000 Grenoble

Lieutenant André Pereira
38590 St-Étienne de St-Geoirs

Lieutenant Serge Rousset
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Sous-Lieutenant Paul Colomb
38290 Frontonas

Sous-Lieutenant Michel Pugnot
38330 St-Ismier

Adjudant-Chef
Jean-Michel Anselme
38140 Rives

Adjudant-Chef Marcel Perrin
38140 La Murette

Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan

Adjudant Michel Bourguignon
38160 Izeron

Sergent-Chef Jean Petit
38260 Gillonay

Conseiller technique
Colonel J.-C. Bourgeois
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine

**Responsable des Jeunes
Sapeurs-Pompiers**
Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron



Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Lieutenant Naville

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Capitaine Millet, Lieutenant Ferrand, Sous-Lieutenant Rabatel, Capitaine Mathieu, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Lieutenant Chenal, Capitaine Spérone, Lieutenant Marchetti, Responsable J.S.P.

Commission Consultative Formation

Animateur :

Lieutenant Giroutru

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Capitaine Romatif, Lieutenant Bonnet, Lieutenant Naville, Lieutenant Chenal, Sous-Lieutenant Gillet, Sergent-Chef Guerchet.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Armand Bernard

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Commandant André, Commandant Guillerminet, Capitaine Allibe, Capitaine Buisson, Capitaine Givord, Capitaine Mallen, Capitaine Raviglione, Capitaine Bonin, Lieutenant Chevallier, Lieutenant Baldo, Capitaine Brottet, Capitaine Clapisson, Lieutenant Brosson,

Lieutenant Locatelli,
Caporal Glenat.

Membres du Conseil

d'Administration :

Capitaine Riotton, Lieutenant Gillet, Lieutenant Rousset.
Présidents Honoraires :
Lieutenant-Colonel Blanc.
Lieutenant-Colonel Paillot

Commission du Journal

Animateur :

Capitaine Guerchet

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Lieutenant Duc, Capitaine Mathieu, Lieutenant Ferrand, Lieutenant Mounier-Vehier.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Capitaine Claude Mathieu
C.S. Voiron

Membres :

Lieutenant B. Poulet,
J. Aguilar (canton de Vif),
Adjudant A. Vario, M. Habbal (C.S. La Mure), Lieutenant C. Markarian (C.S.P. Vienne), Mlle P. Thierus, Adjudant-Chef Lapaglia (C.P.I. Fontaine), G. Magnin, P. Peyron (C.S. Crolles), Sergent-Chef A. d'Antoni (C.S. Voiron), S/Lieutenant A. Sollier, S/Lieutenant J.M. Bouzon (C.P.I. St-Étienne de Crossey), Lieutenant B. Reypin, Caporal-Chef M. Saliba (C.S. St-Égrève), Caporal E. Musso (C.P.I. Meylan), Caporal-Chef D. Depierre (C.S. Montalieu), Caporal-Chef T. Maréchal (C.P.I. St-Savin), Adjudant C.

Roudet (C.S. St-Étienne de St-Geoirs), Caporal-Chef G. Duchamp, Sergent E. Andréani (District de Roussillon), Caporal-Chef G. Lipson (C.P.I. St-Georges d'Espéranche), Sergent-Chef P. Campayo (C.S. Les 2 Alpes).

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Sous-Lieutenant Colomb

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant Duc, Capitaine Riotton, Adjudant Bourguignon, Lieutenant Rousset, Lieutenant Giraud, Lieutenant Cottaz, Lieutenant Gaillard.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Boyet et Le Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif
Capitaine Spérone,
Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Le Président de l'UD par intérim.

Membres :

Sergent Charmeil, Lieutenant Naville, Lieutenant Chauvin, Sergent-Chef Spelman, Adjudant Primat, Sous-Lieutenant Derrier, Adjudant-Chef Finand, Lieutenant Cottaz, Sergent-Chef Rivier, Sous-Lieutenant Peronnet, Lieutenant Giordano.

SIEMENS



Contre ces dangers qui menacent les personnes et les biens inestimables : Bâtissons la sécurité.

Détection d'incendie, détection de gaz, extinction automatique : depuis 50 ans nous traçons pour vous la route de la sécurité et c'est aujourd'hui plus de 3 millions de détecteurs installés.

Entreprises, musées, hôpitaux, hôtels, centrales nucléaires, avions... Nos clients apprécient la performance de nos solutions ajustées aux risques de leur métier, l'optimisation de chaque

franc investi dans leur sécurité et l'intégration des toutes dernières technologies. Une dynamique constante mobilise les hommes Cerberus pour vous assurer une sécurité sans faille.

Cerberus SA

Z.I. - 617, rue Fourny - BP 20
78531 Buc Cedex
Tél. 01.30.84.66.00 - Fax 01.39.56.42.08
[http : //www.cerberus.ch](http://www.cerberus.ch)

Agence de Grenoble

16, chemin du Vieux Chêne
38240 Meylan
Tél. 04.76.61.65.00 - Fax 04.76.61.90.30

Cerberus Division

Le dernier congrès du millénaire

Il faut savoir donner du titre à une manifestation pour qu'on s'en souvienne. Ce sera donc Gières qui bénéficiera de ce label avant que La Tour-du-Pin ne devienne l'an prochain le siège du congrès de l'an 2000, année si atten-

Lieutenant ROUSSELET pour réussir une organisation difficile et périlleuse avait été grand.

Tout avait commencé le matin par les traditionnelles épreuves sportives des adultes et des Jeunes Sapeurs-Pompiers, ainsi que la traditionnelle épreuve du concours de manœuvre.

Tous les résultats de ces épreuves figureront en annexe.

Dès 7 h 15 au gymnase Paul Bourgeat, la commission des anciens se réunissait et dressait un bilan de l'année écoulée en matière d'activités sociales notamment.

Les rendez-vous à venir étaient définis et arrêtés.

C'est dès 9 h 00 au même endroit que la partie Assemblée Générale proprement dite avait lieu.

Après un mot de bienvenue du Chef de Centre le Lieutenant ROUSSELET, le Capitaine PERRIN, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère fit observer une minute de recueillement en souvenir de ceux qui avaient quitté définitivement leur mission sur cette terre, ainsi que pour ceux que la maladie tenait éloignés de leurs frères d'armes.

Il broyait ensuite le programme qui fut, il faut le dire, respecté scrupuleusement par tous les intervenants.

Que ce soit d'ailleurs les animateurs de commissions :

La tribune du congrès

due qu'on en attend finalement trop et qui pourrait nous décevoir si c'était le cas.

Ces dates mémorables ne doivent pas nous faire oublier qu'il y a eu aussi de très beaux congrès au cours d'années moins célèbres et il y en aura encore d'autres après, nous en sommes sûrs.

Tout cela pour dire que Gières quelle qu'aurait pu être la date, aurait sûrement réussi son congrès et ce fut bien le cas le 20 juin dernier.

À commencer par un temps splendide du matin au soir, une atmosphère débarrassée du climat pénible qui sévissait sur l'ensemble des sapeurs-pompiers entraînés, bien malgré eux, dans les nouvelles dispositions d'une loi qui avait de la peine à se mettre en place un peu de partout d'ailleurs.

Il aurait été dommage que la fête soit gâchée, car que le travail en amont réalisé par l'équipe du



L'arrivée du Préfet de l'Isère



Dépôt de gerbe par le Pt de l'UD le DDSIS et le S.G. de la FNSP

- Commission des anciens (Lt BERNARD)
- Commission des sports (Lt NAVILLE)
- Commission manœuvre (Lt DURET)
- Commission J.S.P (Cne MATHIEU)
- Commission boules (Adj/C DEMARE)
- Commission sociale (Lt COLOMB)
- Commission formation (Lt GIROUTRU)
- Commission du journal (Cne GUERCHET)
- Cellule communication (Cne GUERCHET)
- Mérite Départemental (Cne GUERCHET)
- Service de santé (Médecin-Cdt ANDRÉANI)

Ou encore :

- Le Capitaine GUERCHET, Secrétaire Général pour le rapport moral de l'association,
- Monsieur MILLET, Expert-Comptable, confirmait les comptes,
- Le Lieutenant MOUNIER-VEHIER, Commissaire Vérificateur, donnait le quitus de la dernière gestion comptable,
- Le Lieutenant COTTAZ, Trésorier Général, exposait le budget prévisionnel de l'an 2000.

Ce fut au tour du Colonel BOURGEOIS de dresser un bilan des actions des corps depuis l'année dernière. Dix jours après son intervention il sera devenu le Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Il fit part de ses espérances sur l'avenir et assura l'ensemble des sapeurs-pompiers que tous devraient au prochain congrès avoir trouvés leur place dans la nouvelle organisation.

Tous ces travaux se terminaient à 10 h 55, permettant aux personnalités de faire leur entrée dans la salle pour donner à l'Assemblée Générale son caractère de congrès avec les discours officiels.

Ce fut tout d'abord le Capitaine PERRIN, Président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère qui ouvrit le bal.

Son discours fut écouté par les personnalités présentes et qui s'efforcèrent d'apporter les réponses aux interrogations que ses propos ne manquèrent pas de susciter.

Ce fut le Commandant Jean-Marie MÉNARD, Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, représentant le Lt-Colonel ORY, Président qui n'avait pu être présent qui prit la parole.

Dans un large exposé il résuma l'ensemble des actions fédérales, se félicitant des acquis et stigmatisant les promesses non encore tenues. Il rappela la détermination du bureau de la Fédération Nationale de ne pas se laisser satisfaire de bonnes paroles mais d'obtenir des avancées dont deux dates butoir devraient apporter des réponses. Le 14 juillet d'abord (ou la veille ou le lendemain) pour des propositions fermes, et le 18 septembre au Congrès Fédéral où la présence du Ministre de l'Intérieur et, peut-être, celle prévisible du Président de la République où là il faudra que des choses concrètes soient envisagés et proposées aux congressistes.



Le défilé des JSP dans les rues de Gières

Très applaudi pour son langage direct qui ne ménagea pas en les citant, ceux qui ne prenaient pas très au sérieux plus de 200 000 femmes et hommes qui font du groupe qu'il forme un modèle social que beaucoup nous envient.

Lorsque ces lignes paraîtront nous aurons eu connaissance des derniers textes et nous saurons si nous devons nous en satisfaire.

Monsieur Michel ISSINDOU, Maire de Gières souhaita la bien-



Présentation des équipes aux autorités

Très proche des sapeurs-pompiers, le Président du Conseil Général sut dire les mots de rassemblement, l'engagement financier de son institution certifiant la sincérité de ses propos.

Le dernier à prendre la parole fut Monsieur RONDEPIERRE nouveau Préfet de l'Isère et qui assistait donc à son premier congrès.

Dans ses propos, il rappela son action de médiation avec les organisations syndicales et le Conseil d'Administration du S.D.I.S. Il formula le vœu que la sérénité retrouvée, le Service Incendie devienne le grand service que le législateur a voulu dans ses lois du 3 mai 1996.

Le timing ayant été respecté, tous les congressistes se dirigeaient sur la place de la mairie où avait lieu la cérémonie au Monument aux Morts où différentes gerbes étaient déposées :

- celle de l'Amicale et du Chef de Centre de Gières,
- celle de l'Union Départementale
- celle de Monsieur le Maire de Gières,
- celle de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère
- celle de Monsieur le Préfet de l'Isère.

Une vue de l'ensemble sur le stade

venue aux congressistes rappelant que sa commune avait subi les affres de la nature lorsqu'elle se déchaîne et ceci à plusieurs reprises très récemment.

Avec beaucoup d'humour et de sympathie il suggéra que le ciel voulait donner de l'envergure à ses sapeurs-pompiers engagés dans le challenge de ce congrès qui était le second organisé à Gières le premier ayant eu lieu en 1966.

Lui succédant, Monsieur Bernard SAUGEY, rappela que le mot départementalisation était impropre car ce n'est nullement le département qui gérera les sapeurs-pompiers, mais c'est essentiellement leur organisation qui sera mutualisée au niveau du département.

L'engagement du Conseil Général n'est cependant pas passif puisqu'il aura été un important bailleur de Fonds pour mettre en place un budget difficile les premières années de la réforme.



Une vue de l'assistance

La fanfare de Gières exécutait les sonneries. La symbolique passation du drapeau était faite par le Président de l'Union Départementale. Le Corps de St-Jean-de-Bournay qui en avait la garde le confiait officiellement à Gières qui sera chargé de le présenter à chaque occasion officielle où l'Union Départementale sera engagée.

À la suite de cela un sympathique apéritif était offert par la municipalité de Gières à la salle des fêtes particulièrement apprécié de tous les congressistes.

Tout ce petit monde se dirigea ensuite vers le gymnase des Chamandiers où le repas était servi à plus de 400 personnes.

Le Jazz Band de Manosque, ensemble folklorique de tendance musicale sud-américaine, avec de charmantes danseuses "brésiliannisées" à souhait, put divertir le public très agréablement.

Ce choix artistique a été apprécié par la foule nombreuse présente et il faut en féliciter les organisateurs qui en ont eu la bonne idée.

Comme celle de présenter le Kick Boxing version des combats martiaux un peu moins connue que les autres formes.

Des sapeurs-pompiers de notre département sont d'ailleurs des vedettes de ce sport et Olivier BARNOUX, très récent champion de France de la spécialité fit démonstration de sa classe.

Ce fut aussi la traditionnelle remise des coupes, médailles et récompenses de toute nature dont le palmarès figurera en annexe.

Auparavant et dès l'arrivée sur le complexe sportif avait lieu une importante remise de médailles en présence du Colonel BOURGEOIS, de Monsieur le Maire et de nombreuses personnalités de la profession.

- Médaille de la Reconnaissance Fédérale des Sapeurs-Pompiers de France VERMEIL au Lieutenant Michel DUC remise par le Lt-Colonel-PAILLOT accompagné du Secrétaire Général de la Fédération Nationale.
- Médaille de la Reconnaissance Fédérale des Sapeurs-Pompiers de France ARGENT au Lieutenant André BOYET remise par le Lt-Colonel PAILLOT accompagné du Secrétaire Général de la Fédération Nationale.
- Médaille de la Reconnaissance Fédérale des Sapeurs-Pompiers de France ARGENT au Lieutenant Gérard GIROUTRU remise par le Lt-Colonel PAILLOT accompagné du Secrétaire Général de la Fédération Nationale.



Les pupilles de l'Isère invitées au congrès de Gières

À 15 h précises le défilé composé de 35 véhicules, précédés de plus de 300 jeunes sapeurs-pompiers à pieds traversa toute la commune et impressionna très favorablement une importante population répartie tout au long du parcours.

Le Capitaine SUCHET en assurait le commandement.

L'ensemble des drapeaux tricolores tenus par de jeunes sapeurs-pompiers de Gières sur le dernier véhicule fut particulièrement applaudi. La fanfare des sapeurs-pompiers de Jarrie-Brié ouvrait naturellement le défilé.

Tous les congressistes et la population se déplacèrent de nouveau au complexe sportif où la fête populaire put avoir lieu.



Remise de médailles au Capitaine GUERCHET par le Président de l'UD38



*Remise de médaille au Lieutenant BOYET
par le Lieutenant-Colonel PAILLOT*

- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade d'OFFICIER au Capitaine Jean-Jacques GUERCHET remise par le Capitaine PERRIN.
- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER au Lieutenant Guy COTTAZ remise par le Capitaine PERRIN.
- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER au Lieutenant Jean-Luc GIRAUD remise par le Capitaine PERRIN.
- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER au Médecin-Commandant Pierre ANDRÉANI remise par le Lt-Colonel PAILLOT.
- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER au Lieutenant Daniel ROUSSELET remise par le Capitaine PERRIN.
- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER au Lieutenant Jean-Louis FERRAFIAT remise par le Capitaine PERRIN.

- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER au Lieutenant Gilbert MOLLION remise par le Lt-Colonel PAILLOT.
- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER à l'Adjudant-Chef Jean-Claude RENAUD remise par le Lieutenant NAVILLE.
- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER au Lieutenant Jean DERRIER remise par le Capitaine PERRIN.
- Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au grade de CHEVALIER à l'Adjudant-Chef Georges FINAND remise par le Capitaine PERRIN.

Après une dernière aubade offerte par la brillante fanfare de Jarrie-Brié dont le répertoire a considérablement bien évolué, la journée se terminait par un dernier pot de l'amitié. La fête était finie, il restait à remettre en place tout l'important dispositif qui avait été nécessaire.

Chacun repartit dans sa commune heureux de sa journée avec la pochette souvenir traditionnelle et particulièrement bien dotée, le tout donné avec le sourire de l'amitié rencontré tout au long de cette journée à Gières où nos amis sapeurs-pompiers avaient su tenir le challenge qu'ils s'étaient donné de relever l'an dernier à St-Jean-de-Bournay.

Bravo à eux tous sans exception puisque tous ont participé avec ferveur et enthousiasme.

La commission du journal
Photos AZ Bridge



Les Brésiliennes de Manosque

Ils ont mis le feu !

GIÈRES. Pierre Verri l'avait annoncé, sous forme de boutade, au cours du dernier conseil municipal : "Les pompiers vont mettre le feu à Gières!"

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'adjoint au maire ne s'était pas trompé ! Les sapeurs-pompiers de l'Isère, dont le 82^e congrès départemental avait élu domicile dans la charmante cité dauphinoise ce dimanche, n'ont pas lésiné sur les moyens pour animer les rues de la ville. Ils ont même sorti "la grosse artillerie", à savoir plusieurs dizaines de véhicules de tout gabarit dont la couleur rouge vif a particulièrement impressionné les enfants venus applaudir le défilé en milieu d'après-midi.

Le congrès avait connu son premier temps fort le matin, avec la tenue de l'assemblée générale qu'on avait craint houleuse dans un premier temps. Mais la signature récente d'un accord, mettant un terme au conflit lié à la départementalisation, avait manifestement calmé les esprits.

Ambiance studieuse, donc, avant l'intervention des invités dont le maire de Gières, Michel Issindou, qui tint une nouvelle fois à rendre hommage aux pompiers intervenus à plusieurs reprises dans la commune ces derniers mois dans des moments critiques. Les interventions du président du conseil général, Bernard Saugey, puis du préfet, Alain Ronde-



Lors du défilé en ville.

pierre, apportèrent à cet événement, un moment de solennité.

La matinée achevée par les traditionnelles cérémonies, place du 8-Mai-1945, place fut faite aux animations et à la partie proprement festive du congrès ! Les jeunes sapeurs-pompiers, représentant les différentes villes de l'Isère, mirent un point d'honneur à défilé en cadence, drapeaux au vent, précédant les rutilants "camions de pompiers". À seize heures, tous se donnèrent rendez-vous à l'ensemble

sportif Paul-Bourgeat. Le Jazz-Band de Manosque se tailla la part du lion, les tenues bizarres des demoiselles provençales attirant tous les regards des nombreux spectateurs...

Outre les récompenses offertes aux valeureux concurrents ayant participé aux différents concours (parcours sportif et manœuvres) organisés pour l'occasion, une impressionnante démonstration de kick boxing marqua cet après-midi ensoleillé. Les deux récents champions de France de la spécialité (ils

avaient obtenu leurs titres la veille), le "pompier" Olivier Barnoux et son compère Jean-Marc Girard, que le public giérois avait pu découvrir en février, au gymnase du Chamandier, donnèrent un bref aperçu de leur talent sous l'œil avisé de leur entraîneur giérois, l'ancien champion du monde Alain Fréchet.

De bien beaux champions pour une bien belle journée que les habitants de la commune, qu'ils soient ou non pompiers, n'oublieront pas de sitôt !

Patrick MORCELI ■

VINGT-QUATRE HEURES

Congrès des sapeurs-pompiers sur fond de départementalisation

Le 82^e congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère s'est déroulé hier, sur la commune de Gières. Avant la cérémonie officielle et les festivités organisées tout au long de la journée et sur lesquelles nous reviendrons demain, l'assemblée générale de l'Union départementale des sapeurs-pompiers a permis de revenir brièvement sur l'accord signé entre les élus du conseil d'administration de la direction départementale d'incendie et de secours et les sapeurs-pompiers professionnels, en grève administrative depuis plusieurs mois.

Les transferts de personnel dans le cadre de la réforme -qui n'est pas une initiative du conseil général, comme le rappelait son président, Bernard Saugey, mais une décision prise au plan national- pourront donc se faire "dans le respect des intérêts de chacun", indiquait le colonel Bourgeois qui déplorait néanmoins des "actes commis dans le cadre de la grève, dommageables pour l'image de marque tant des sapeurs-pompiers, professionnels ou volontaires, que du service public".

"Ce conflit social a pu être réglé grâce au dialogue et au rôle de médiateur qu'a bien voulu jouer le préfet de l'Isère" poursuivait le président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, le capitaine Perrin, "et il faut désormais repartir de zéro pour vivre cette révolution pacifique dans les meilleures conditions".

DL du 21/06/99

**CONGRÈS
DÉPARTEMENTAL
2000
LE DIMANCHE
25 JUIN 2000
LA TOUR DU PIN**

RÉSULTATS DES DIFFÉRENTES ÉPREUVES

Catégorie juniors F

- 1 - LARCHER Aline (Montalieu-Vercieu)
- 2 - PEDEMONTI Maryline (Montalieu-Vercieu)

Catégorie juniors H

- 1 - REVERDY Frédéric (Jarric)
- 2 - BELHOUT Romain (St-Savin)
- 3 - TABARDEL David (ST-Savin)
- 4 - NAVARRO Guillaume (Vienne)
- 5 - MODESTI David (St-Savin)
- 6 - BAS Frédéric (Fitialieu)
- 7 - MORA Romain (Renage)
- 8 - CAPECE Christophe (Renage)
- 9 - DURAND Fabien (St-Savin)
- 10 - WAUQUIER Arnaud (Renage)
- 11 - PENTOGORA Michael (Fontaine)
- 12 - CALABRO Thomas (Massieu)
- 13 - CAYON)GLAYERE Christophe (St-Savin)
- 14 - GINDRE Cyril (St-Savin)
- 15 - PEREZ Jonnathan (Renage)
- 16 - ANDRÉ Yoan (La Mure)
- 17 - CARBONE Grégory (Fontaine)

Catégorie seniors F

- 1 - CHAVET Anne-Lise (Chasse/Rhône)
- 2 - MAZIEUX Aline (Vaulnaveys le Bas)

Catégorie seniors H

- 1 - POSCO Nicolas (Montalieu-Vercieu)
- 2 - LARRIVE Beboît (Montalieu-Vercieu)
- 3 - MONGET Frédéric (Montalieu-Vercieu)
- 4 - PETIT Sébastien (Montalieu-Vercieu)
- 5 - OGIER COLLIN Pascal (Massieu)
- 6 - ZAWLOCKI Robert (Sassenage)
- 7 - MOUROT Serge (Chasse/Rhône)
- 8 - GARCIA Jérôme (Montbonnot)
- 9 - MARTIN-CORDIER David (Corbelin)
- 10 - MONGET Vincent (Montalieu-Vercieu)
- 11 - MENDEZ Didier (St-Savin)
- 12 - GIRIER Christophe ((St-Savin)
- 13 - LOMBARD Claude (Voiron)
- 14 - JOURDAN Philippe (Le Tour du Pin)
- 15 - SCHIAVONE Mathieu (Montalieu-Vercieu)
- 16 - BOUILLON David (Corbelin)
- 17 - CHEVALLET Franck (Fitialieu)
- 18 - BONNEVIE Éric (St-Savin)
- 19 - KATCHADOURIAN Cyril (Renage)
- 20 - PROTH Jérôme (Montbonnot)
- 21 - BEAU Roger (Renage)

Vétérans H1

- 1 - VEYRET Bruno (Fitialieu)
- 2 - REY Rolland (Voiron)
- 3 - ALLET-COCHE Bernard (Renage)
- 4 - CHARMEIL Yvon (Moirans)
- 5 - SABY Yvan (Montalieu-Vercieu)
- 6 - VIATEAU Jean-Pierre (Renage)

Vétérans H2

- 1 - BONNARD Jacques (Montbonnot)

Classement scratch

- 1 - VEYRET Bruno (Fitialieu)
- 2 - POSCO Nicolas (Montalieu-Vercieu)
- 3 - REVERDY Frédéric (Jarric)
- 4 - BELHOUT Romain (St-Savin)
- 5 - TABARDEL David (St-Savin)
- 6 - LARRIVE Benoît (Montalieu-Vercieu)
- 7 - MONGET Frédéric (Montalieu-Vercieu)
- 8 - REY Rolland (Voiron)
- 9 - NAVARRO Guillaume (Vienne)
- 10 - PETIT Sébastien (Montalieu-Vercieu)
- 11 - OGIER COLLIN Pascal (Massieu)
- 12 - ZAWLOCKI Robert (Sassenage)
- 13 - MOUROT Serge (Chasse/Rhône)

- 14 - MODESTI David (St-Savin)
- 15 - GARCIA Jérôme (Montbonnot)
- 16 - ALLET-COCHE Bernard (Renage)
- 17 - BAS Frédéric (Fitialieu)
- 18 - MORA Romain (Renage)
- 19 - MARTIN-CORDIER David (Corbelin)
- 20 - MONGET Vincent (Montalieu-Vercieu)
- 21 - MENDEZ Didier (St-Savin)
- 22 - GIRIER Christophe (St-Savin)
- 23 - CAPECE Christophe (Renage)
- 24 - LOMBARD Claude (Voiron)
- 25 - DURAND Fabien (St-Savin)
- 26 - JOURDAN Philippe (La rour du Pin)
- 27 - SCHIAVONE Mathieu (Montalieu-Vercieu)
- 28 - WAUQUIER Arnaud (Renage)
- 29 - PENTOGORA Michael (Fontaine)
- 30 - BOUILLON David (Corbelin)
- 31 - CALABRO Thomas (Massieu)
- 32 - CHEVALLET Franck (Fitialieu)
- 33 - CHARMEIL Yvon (Moirans)
- 34 - BONNEVIE Éric (St-Savin)
- 35 - CAYON-GLAYERE Christophe (St-Savin)
- 36 - SABY Yvan (Montalieu-Vercieu)
- 37 - GINDRE Cyril (St-Savin)
- 38 - KATCHAROURIAN Cyril (Renage)
- 39 - BONNARD Jacques (Montbonnot)
- 40 - PEREZ Jonnathan (Renage)
- 41 - PROTH Jérôme (Montbonnot)
- 42 - ANDRÉ Yoan (La Mure)
- 43 - CARBONE Grégory (Fontaine)
- 44 - CHAUVET Anne-Lise (Chasse/Rhône)
- 45 - LARCHER Aline (Montalieu-Vercieu)
- 46 - BEAU Roger (Renage)
- 47 - MAZIEUX Aline (Vaulnaveys le Bas)
- 48 - VIATEAU Jean-Pierre (Renage)
- 49 - PEDEMONTI Maryline (Montalieu-Vercieu)

Manœuvre nationale

- 1 - Distric de Roussillon 1
- 2 - Montalieu-Vercieu
- 3 - Vienne
- 4 - Moirans
- 5 - Dsitrict de Roussillon 2
- 6 - St-Savin
- 7 - Crolles 1
- 8 - Domène
- 9 - St-Égrève 1
- 10 - Fontaine 1
- 11 - Voiron 1
- 12 - Meylan
- 13 - Fontaine 2
- 15 - Chasse/Rhône
- 16 - St-Georges d'Espéranche 1
- 17 - Gières 1

Manœuvre benjamin

- 1 - Montalieu-Vercieu 1
- 2 - Domène
- 3 - St-Savin
- 4 - St-Georges d'Espéranche 1
- 5 - Gières 1
- 6 - Vienne
- 7 - Voiron 1
- 8 - Meylan
- 9 - Montalieu-Vercieu 2
- 10 - Crolles 2
- 11 - St-Georges d'Espéranche 2
- 12 - Chasse/Rhône
- 13 - Moirans
- 14 - St-Étienne de St-Geoirs
- 15 - Fontaine 1
- 16 - District de Roussillon 1
- 17 - Crolles 1

Combiné manœuvre (benjamin+nationale)

- 1 - Montalieu-Vercieu
- 2 - St-Savin
- 3 - Vienne
- 4 - Domène
- 5 - District de Roussillon
- 6 - Moirans
- 7 - Crolles
- 8 - Voiron
- 9 - St-Georges d'Espéranche
- 10 - Meylan
- 11 - Gières
- 12 - Fontaine
- 13 - Chasse/Rhône
- 14 - St-Étienne de St-Geoirs

Épreuve féminine - Classement individuel PSSP

Catégorie minime

- 1 - GAUTHIER Camille (St-Savin)
- 2 - JOBERT Clémence (Chasse/Rhône)
- 3 - SOUILLOT Émilie (Montalieu-Vercieu)
- 4 - CASTELLANI Laure (Domène)
- 5 - LAHM Marie (St-Savin)
- 6 - STELLA Cindy (St-Égrève)
- 7 - BELLE Alexandra (Domène)
- 8 - BIGOT Thiphanie (Meylan)
- 9 - PAPAGLIA Léa (Fontaine)
- 10 - KARMINSKI Ludivine (Chasse/Rhône)
- 11 - RIEUPERO Christelle (Voiron)
- 12 - N'GUYEN Christelle (Fontaine)
- 13 - DEZANET Audrey (Voiron)
- 14 - FERNANDEZ Gaëlle (Fontaine)
- 15 - BENHADOU Myriam (St-Égrève)
- 16 - SOVIGNET Aurore (Domène)
- 17 - PERRET Marine (Voiron)
- 18 - SIMONELLI Christelle (Dist. de Roussillon)

Catégorie cadet

- 1 - CELARD Orane (Dist. de Roussillon)
- 2 - TABARDEL Audrey (St-Savin)
- 3 - THOMAS Aurélie (Montalieu-Vercieu)
- 4 - RESTA Virginie (St-Égrève)
- 5 - MODESTI Sandrine (St-Savin)
- 6 - WATIER Karine (Fontaine)
- 7 - FONTANINI Claire (Moirans)
- 8 - COCCO Aurélie (Chasse/Rhône)
- 9 - BERTHIER Aurélie (St-Savin)
- 10 - WESSEND Sandy (Dist. de Roussillon)
- 11 - LEMONIER Aurélie (St-Égrève)
- 12 - LUCIUS Virginie (Domène)
- 13 - MININNO Carole (Domène)

Classement par catégorie parcours sportif

Catégorie minime

- 1 - Domène
- 2 - Fontaine
- 3 - Voiron

Catégorie cadet

- 1 - St-Savin

Épreuve masculine - Classement individuel PSSP

Catégorie minime

- 1 - BOUVIER Sylvain (Dist. de Roussillon)
- 2 - BLAIN Lionel (Meylan)
- 3 - POSCO Maximilien (Montalieu-Vercieu)
- 4 - ROUSSEL Jean-Luc (Fontaine)
- 5 - ROMATIF Julien (Vienne)
- 6 - DOUILLET Martin (St-Georges d'Espéranche)
- 7 - ALISO Mathieu (Domène)
- 8 - LARCHER Jonathan (Montalieu-Vercieu)
- 9 - BARBE Clément (Meylan)
- 10 - THEROUX Aurélien (Vienne)
- 11 - JOSSERAND Frédéric (St-Savin)
- 12 - RONDEAU Anthony (Domène)
- 13 - SCAFI Aurélien (Vienne)
- 14 - MAGNIN Aymeric (Crolles)
- 15 - ABADI Alex (Meylan)
- 16 - LASSOUED Mohamed (Vienne)
- 17 - CONSIGNÉY Christophe (Gières)
- 18 - MANIN Cyril (Gières)
- 19 - CHAZOT Rémi (Dist. de Roussillon)
- 20 - GONTRAN Alexandre (Moirans)
- 21 - JOLY Sébastien (St-Savin)

- 22 - DE-BERTI Yoan (Voiron)
- 23 - MARTIN Romain (Montalieu-Vercieu)
- 24 - THOMAS Florian (Montalieu-Vercieu)
- 25 - GANET Raphaël (Dist. de Roussillon)
- 26 - FABBRI Jean-Philippe (Gières)
- 27 - MOSCATO Anthony (St-Georges d'Espéranche)
- 28 - VIGOURET Florian (St-Savin)
- 29 - VINCENT Anthony (Crolles)
- 30 - PAPAIZIAN Patrice (Vienne)
- 31 - LINARES Guillaume (St-Égrève)
- 32 - WEISSEND Brice (Dist. de Roussillon)
- 33 - GUERFI Toufic (St-Étienne de St-Geoirs)
- 34 - PORROVECCHIO Anthony (Gières)
- 35 - BEUSSON Christophe (Dist. de Roussillon)
- 36 - GAUTIER Étienne (Gières)
- 37 - JALIFFIER-VERNE Sylvain (Gières)
- 38 - LAURENT-GUY Benjamin (Fontaine)
- 39 - MAINGARD Ludovic (Domène)
- 40 - SERRATRICE Benoît (Crolles)
- 41 - LAUMEY Frabrice (Gières)
- 42 - GUADIX Loïc (Vienne)
- 43 - BLANC Alexandre (Le Mure)
- 44 - GAVAND Cédric (St-Étienne de St-Geoirs)
- 45 - BROUCHUD Vincent (Vienne)
- 46 - DELONG Florentin (Voiron)
- 47 - AUBRY Cyril (La Mure)
- 48 - LORENZELLI Rémi (Gières)
- 49 - MARCHAND Gérald (Vienne)
- 50 - ALVES Julien (Crolles)
- 51 - VITIELLO Sébastien (Meylan)
- 52 - MANS Gaël (St-Égrève)
- 53 - SANCHEZ Anthony (Vienne)
- 54 - GIOE Florian (Vienne)
- 55 - DEL-REY Jonathan (Voiron)
- 56 - COYNEL Étienne (Fontaine)
- 57 - PERRET Jonathan (Moirans)
- 58 - SOLER Nicolas (St-Égrève)
- 59 - ANDRIEUX Nicolas (Vienne)
- 60 - GARIBALDI Bruno (Crolles)
- 61 - OLTRA Grégory (Moirans)
- 62 - WEBER Loïc (Meylan)
- 63 - ESCOFFIER François (St-Georges d'Espéranche)
- 64 - ABBENANTE Romain (Gières)
- 65 - PALAMUSO Fabrice (Fontaine)
- 66 - BREILLER Vincent (St-Étienne de St-Geoirs)
- 67 - GUILLARD Benjamin (Vaulnaveys le Bas)
- 68 - BONIN Jérôme (Voiron)
- 69 - BROSILLE Nicky (St-Georges d'Espéranche)
- 70 - MAGALHAES Anthony (St-Étienne de St-Geoirs)
- 71 - JALLIFIER Bastien (Moirans)
- 72 - BOUCHET Dimitri (Vienne)
- 73 - BRIAT Damien (St-Étienne de St-Geoirs)
- 74 - TOLZANIAN Damien (St-Étienne de St-Geoirs)
- 75 - BLANDIN David (Montalieu-Vercieu)
- 76 - MARTORANA Vincent (Moirans)
- 77 - CANDELA Camille (St-Georges d'Espéranche)
- 78 - MININNO Lionel (Crolles)
- 79 - GARCIA Christophe (Vaulnaveys le Bas)
- 80 - GADOUD Guillaume (Vienne)
- 81 - GROLLIER Julien (St-Étienne de St-Geoirs)
- 82 - BARDIN Jonathan (St-Georges d'Espéranche)
- 83 - GENOIS Mickael (St-Étienne de St-Geoirs)
- 84 - DARBON Didier (St-Étienne de St-Geoirs)
- 85 - CORRAL Anthony (St-Savin)
- 86 - DUBOULOZ Michael (Fontaine)
- 87 - CHANTELOVE Alexandre (Meylan)
- 88 - ROLLAND Julien (Vaulnaveys le Bas)
- 89 - FEGE Armand (Moirans)
- 90 - CHRISTIN Benoît (Montalieu-Vercieu)
- 91 - GAVANT Nicolas (Moirans)
- 92 - EXBRAYAT Grégory (Chasse/Rhône)
- 93 - BARBERIS Jonathan (Fontaine)
- 94 - BOREL Rémi (Fontaine)
- 95 - BUISSON Jonathan (St-Georges d'Espéranche)
- 96 - ARMAND Guillaume (St-Égrève)
- 97 - VANTHOURNOUT Damien (Voiron)
- 98 - FIGIER Mathieu (Domène)
- 99 - POMMIER Julien (Crolles)
- 100 - REGE Jérémy (Montalieu-Vercieu)
- 101 - DELDON Clément (Meylan)
- 102 - MARGERIT Ludovic (Dist. de Roussillon)

- 103 - WILQUIN Floyd (La Mure)
- 104 - LÉON Jérôme (Gières)
- 105 - COTTE Maxime (Crolles)

Catégorie cadet

- 1 - GASQUET Guillaume (St-Savin)
- 2 - ZERROUKI Hamide (Dist. de Roussillon)
- 3 - PETIT Guillaume (Montalieu-Vercieu)
- 4 - GEORGES Sébastien (St-Savin)
- 5 - AILLOUD Maxime (Fontaine)
- 6 - GAUDE Philippe (Saint-Égrève)
- 7 - ORJOLLET Patrice (Dist. de Roussillon)
- 8 - ALLARD Benjamin (Vaulnaveys le Bas)
- 9 - SANAH Yacine (Fontaine)
- 10 - LONGIS Nicolas (St-Égrève)
- 11 - BENKORIS Kévin (St-Savin)
- 12 - TALLANDIER Charles-Henri (St-Égrève)
- 13 - GIROUD Olivier (St-Égrève)
- 14 - BLANC Cédric (Dist. de Roussillon)
- 15 - DRUART Damien (Fontaine)
- 16 - COCHARD Guillaume (St-Georges d'Espéranche)
- 17 - LOONIS Cédric (Montalieu-Vercieu)
- 18 - BOITEUX Nicolas (La Mure)
- 19 - DOUSSE Nicolas (Fontaine)
- 20 - GROFF sébastien (La Mure)
- 21 - ESTRUCH fabien (Dist. de Roussillon)
- 22 - ALBERTI Yann (Dist. de Roussillon)
- 23 - HÉBRAL Marc (St-Égrève)
- 24 - MANQUAT Ludovic (Domène)
- 25 - ALLIGNER Arnaud (St-Georges d'Espéranche)
- 26 - MORENAS Damien (Fontaine)
- 27 - COURAT Erwann (Gières)
- 28 - STUBER Lionel (Fontaine)
- 29 - WHEELDON Mathieu (St-Étienne de St-Geoirs)
- 30 - DROUIN Jérôme (Gières)
- 31 - MICHALLET Cédric (La Mure)
- 32 - ROLLAND Victor (St-Georges d'Espéranche)
- 33 - PLATEL Fabien (Vaulnaveys le Bas)
- 34 - MOUSTARDIER Nicolas (St-Étienne de St-Geoirs)
- 35 - GINET Grégory (Montalieu-Vercieu)
- 36 - BOUVIER Jérémie (St-Georges d'Espéranche)
- 37 - MATHIEU Stéphane (Dist. de Roussillon)
- 38 - LANGLAIS Cédric (Vienne)
- 39 - HUNEAU David (Meylan)
- 40 - CASALI Guillaume (La Mure)
- 41 - MANAS Fabien (Domène)
- 42 - ALLAYAUD Fabrice (Dist. de Roussillon)

Classement par catégorie - parcours sportif

Catégorie minime

- 1 - Meylan
- 2 - Vienne
- 3 - Montalieu-Vercieu 1
- 4 - District de Roussillon 1
- 5 - Domène
- 6 - St-Savin
- 7 - Gières 1
- 8 - Crolles 1
- 9 - St-Georges d'Espéranche
- 10 - Fontaine 1
- 11 - Voiron 1
- 12 - Moirans
- 13 - St-Égrève
- 14 - St-Étienne de St-Geoirs
- 15 - La Mure
- 16 - Vaulnaveys le Bas

Catégorie cadet

- 1 - St-Savin
- 2 - District de Roussillon 1
- 3 - St-Égrève
- 4 - Fontaine 1
- 5 - Montalieu-Vercieu 1
- 6 - La Mure
- 7 - St-Georges d'Espéranche

Épreuve masculine

Classement toute catégories parcours sportif

- 1 - St-Savin
- 2 - District de Roussillon
- 3 - Montalieu-Vercieu
- 4 - Fontaine
- 5 - St-Georges d'Espéranche

- 5 - St-Égrève
- 7 - La Mure

Classement général combiné toute catégorie toutes épreuves (parcours sportif + manœuvre)

- 1 - St-Savin
- 2 - Montalieu-Vercieu
- 3 - District de Roussillon
- 4 - St-Georges d'Espéranche
- 5 - Fontaine

Épreuve féminine

Classement individuel triathlon

Poussines

- 1 - CAMPISI Mélanie (Moirans)
- 2 - BEUJARD Émilie (Montalieu-Vercieu)
- 3 - VUAILLAT Marjolaine (Montalieu-Vercieu)
- 4 - CHENAVIER Cécile (Chasse/Rhône)
- 5 - POULAIN Marie (Montalieu-Vercieu)
- 6 - DEPIERRE Andréa (Montalieu-Vercieu)

Benjamines

- 1 - ROBERT Sarah (Domène)
- 2 - RABIAN pascaline (Meylan)
- 3 - CORTES Aurélie (Crolles)
- 4 - BRANTES Céline (Dist. de Roussillon)
- 5 - GRODET Lisa (Crolles)
- 6 - BLANC Anaïs (La Mure)
- 7 - DUCHAMP Lucie (Dist. de Roussillon)
- 8 - ROUSSELLET Typhanie (Gières)
- 9 - BRUNO Stéphanie (Domène)
- 10 - BROUSSEAU-ROSTAING Audrey (Crolles)
- 11 - FORLINI Charlotte (Chasse/Rhône)
- 12 - BOREL Émilie (Gières)
- 13 - MININNO Emmanuelle (Crolles)
- 14 - POULAIN Adeline (Montalieu-Vercieu)
- 15 - JUBERT Anne-Sophie (Gières)
- 16 - JEAN Émilie (Chasse/Rhône)
- 17 - TUDELA-COSTA N. (St-Savin)
- 18 - CHAPIER Charlotte (St-Savin)
- 19 - LAPAGLIA Karine (Fontaine)
- 20 - SAEZ CONTRERAS Chloé (Crolles)
- 21 - FABBRI Angélique (Dist. de Roussillon)

Épreuve féminine

Classement par catégorie triathlon

Poussines

- 1 - Montalieu-Vercieu

Benjamines

- 1 - Crolles
- 2 - Domène
- 3 - District de Roussillon
- 4 - Gières

Épreuve masculine

Classement individuel triathlon

Poussins

- 1 - CHRISTIN Cyril (St-Georges d'Espéranche)
- 2 - RIGOT Thomas (Montalieu-Vercieu)
- 3 - NEPLE Baptiste (St-Georges d'Espéranche)
- 4 - HANIR Eddie (Fontaine)
- 5 - GAUTHIER Baptiste (St-Savin)
- 6 - CHANTENAY Ludovic (Moirans)
- 7 - FAURE Mickaël (Dist. de Roussillon)
- 8 - THOMAS Pierre (La Mure)
- 9 - PERONNET Clément (Chasse/Rhône)
- 9 - DURIGON Florian (Moirans)
- 11 - MATEOSSIAN Maxime (Vienne)
- 11 - FAYARD Laurent (Montalieu-Vercieu)
- 13 - CHEVALLIER Ludovic (St-Savin)
- 14 - RIBEIRO Boris (Moirans)
- 15 - MALLAND Romain (Montalieu-Vercieu)
- 16 - FUMEY Thomas (Vienne)
- 17 - GOMEZ-PONSON Jérémy (Meylan)
- 18 - COGNE Anthony (St-Savin)
- 18 - MERCIER Thibaut (Chasse/Rhône)
- 18 - GAY Thierry (St-Savin)
- 21 - BELLE Steven (Fontaine)
- 21 - SEVESTRE alain (Domène)
- 23 - TEILLON Mikaël (St-Savin)
- 23 - GERLAND Cédric (Chasse/Rhône)

- 23 - GARNIER Cyril (Moirans)
- 23 - GARCIA Bathélemy (Vaulnaveys le Bas)
- 27 - CHAVALIER Hubert (St-Savin)
- 27 - MICHEL Yoann (Chasse/Rhône)
- 27 - COGNE Dimitri (St-Savin)
- 30 - BLANC Alexandre (Meylan)
- 31 - SADOT Anthony (Montalieu-Vercieu)
- 31 - BRUYÈRE Florian (Chasse/Rhône)
- 33 - BRUNET Yannick (Dist. de Roussillon)
- 33 - ROSSI Mickaël (Moirans)
- 35 - DEPIERRE Yoan (Montalieu-Vercieu)
- 36 - MARTA Alban (Montalieu-Vercieu)
- 36 - DUPUY Alexandre (Fontaine)
- 38 - GOUESLAIN Valentin (Montalieu-Vercieu)
- 39 - BEAUJARD Benoît (Montalieu-Vercieu)
- 40 - DEPIERRE Kévin (Montalieu-Vercieu)

Benjamins

- 1 - BERNINI Gerry (Meylan)
- 2 - PELISSON Yann (Fontaine)
- 3 - PERRIN Jérémie (St-Georges d'Espéranche)
- 4 - GUYONNET Yoann (Domène)
- 5 - DUMÉNIL Anthony (Vienne)
- 6 - CHARROUD Anthony (St-Georges d'Espéranche)
- 6 - CHEVALIER Jordan (Vienne)
- 6 - FILZ Emmanuel (Crolles)
- 6 - POUILLIAC-ROUDIÈRE Rémi (Dist. de Roussillon)
- 10 - DASILVA Lewis (Montalieu-Vercieu)
- 10 - SONNIER antoine (Crolles)
- 12 - LORENZO Thomas (Domène)
- 12 - GIRAUD Julien (Gières)
- 14 - DURIGON Cyril (Moirans)
- 14 - NAVARRO Julien (Vienne)
- 16 - MOURIER Florent (Montalieu-Vercieu)
- 17 - CASANOVA Romain (Crolles)
- 18 - MANCINELLI Kévin (St-Georges d'Espéranche)
- 18 - MOESCH Fabien (Meylan)
- 18 - RIGOLLET Maxime (Vienne)
- 21 - MICHAUD Matthieu (Montalieu-Vercieu)
- 22 - RICO Yoann (Chasse/Rhône)
- 22 - PANSU Guillaume (Gières)
- 24 - ALLIBE Fabien (St-Étienne de St-Geoirs)
- 25 - MAGNARD Maxime (Chasse/Rhône)
- 25 - BELIN david (Meylan)
- 25 - ARNAUD Alex (Fontaine)
- 25 - CARRON Jérémie (Crolles)
- 25 - FARRUGIA Mathieu (St-Savin)
- 30 - PIRES Arnaud (St-Savin)
- 30 - COUENNE Jean-Philippe (Crolles)
- 30 - TRUCHET Damien (Moirans)
- 30 - SOUCHON Willy (St-Georges d'Espéranche)
- 34 - SÉRAPHIN Fabien (La Mure)
- 34 - TROVA Sébastien (Vienne)
- 36 - GUYOT Nicolas (Chasse/Rhône)
- 36 - MONIER Loïc (Meylan)
- 38 - PALERMO Grégory (Chasse/Rhône)
- 38 - COLIN Sébastien (Montalieu-Vercieu)
- 38 - TERRY Florian (St-Georges d'Espéranche)
- 42 - PONCET Ludovic (Vienne)
- 42 - RIONDET Yannick (Meylan)
- 42 - NOURIKYAN Julien (St-Georges d'Espéranche)
- 42 - CECILLON Morgan (Vienne)
- 46 - MANGIN Geoffrey (Fontaine)
- 46 - MONNERY Sylvain (Vienne)
- 48 - REYNAIS Jérôme (St-Étienne de St-Geoirs)
- 48 - BROOKES Raphaël (La Mure)
- 50 - SCOTTI Arthur (Vaulnaveys le Bas)
- 50 - CONEDERA Jérémie (Crolles)
- 50 - REYMOND Anthony (St-Georges d'Espéranche)
- 50 - PARAT Thibaud (Vienne)
- 50 - GORINE Karnel (Fontaine)
- 50 - JOURDAN Arnaud (St-Savin)
- 50 - REYNAUD-DUCAURIER Sylvain (Moirans)
- 57 - GUILLOT Cédric (Moirans)
- 57 - OULD-BOUMAZA Mathieu (Domène)
- 57 - TISSERAND Guillaume (Montalieu-Vercieu)
- 57 - MARKARIAN Sandy (Vienne)
- 57 - SAVIGNON Arnaud (St-Étienne de St-Geoirs)
- 57 - ROUSSEL Patrick (Fontaine)
- 57 - BOURGEOIS William (Montalieu-Vercieu)
- 64 - PHILIPPE Christophe (Crolles)

- 64 - INDORATO Sébastien (Fontaine)
- 66 - MALCUIT Julien (Vaulnaveys le Bas)
- 66 - CHABOT Jean-Marie (St-Étienne de St-Geoirs)
- 66 - GAILLARD Sylvain (Vaulnaveys le Bas)
- 66 - BRACIEUX Anthony (St-Savin)
- 66 - PYRONNET Mickaël (St-Étienne de St-Geoirs)
- 71 - MERINE Thomas (Vienne)
- 72 - COQUAZ Renaud (Montalieu-Vercieu)
- 72 - BASSI Christophe (St-Étienne de St-Geoirs)
- 72 - BERTHON Raphaël (St-Georges d'Espéranche)
- 72 - LAMOUREUX Jérémie (St-Étienne de St-Geoirs)
- 72 - BEAUD Alexandre (St-Étienne de St-Geoirs)
- 77 - SAGNES Sébastien (Meylan)
- 77 - BOURGEOIS Xavier (Gières)
- 79 - MOUCHE Florian (St-Égrève)
- 79 - PADRE Morgan (St-Georges d'Espéranche)
- 79 - BOUILLANE Billy (Gières)
- 79 - BERTHAUD Aurélien (Montalieu-Vercieu)
- 83 - BERTHELOT Julien (St-Savin)
- 83 - LOONIS Sébastien (Montalieu-Vercieu)
- 85 - DE FRESLON Romain (St-Savin)
- 85 - FALLAVEL Alexandre (La Mure)
- 85 - ROUX Thomas (Gières)
- 88 - PHAMCUC Loïc (Vienne)
- 88 - BESSON Florian (Crolles)
- 90 - CARRIÈRE Teddy (Vaulnaveys le Bas)
- 91 - ATTAVAY Richard (Montalieu-Vercieu)
- 91 - LAMBERT Pierre (Domène)
- 93 - OLIVIER Fabien (Gières)
- 94 - ABEL Jérémie (St-Georges d'Espéranche)
- 94 - MOREAU Thomas (St-Égrève)
- 94 - INSISSEN Florian (Domène)
- 94 - DUBRESSON Jérémy (Chasse/Rhône)
- 98 - BILLARD Éric (St-Égrève)
- 99 - REBOUD Lilian (St-Étienne de St-Geoirs)
- 100 - MIGUET Ludovic (St-Georges d'Espéranche)
- 100 - GERLAND Nicolas (Chasse/Rhône)
- 102 - LARGEAU Tony (Vienne)
- 102 - VALENTIN Alexandre (Vaulnaveys le Bas)
- 104 - PITET Mickaël (St-Étienne de St-Geoirs)
- 105 - NIBBIO Kévin (Gières)
- 106 - CLAPERON Jonathan (Chasse/Rhône)
- 106 - CLÉMENT Simon (Chasse/Rhône)
- 108 - VALESCHINI Nicolas (Gières)

Épreuve masculine

Classement toute catégorie trathlon

- 1 - St-Savin
- 2 - Chasse/Rhône
- 3 - Moirans

Classement par catégorie triathlon

Catégorie poussins

- 1 - St Savin
- 2 - Montalieu-Vercieu
- 3 - Moirans
- 4 - Chasse/Rhône
- 5 - Fontaine

Catégorie benjamins

- 1 - Vienne
- 2 - Montalieu-Vercieu
- 3 - Crolles
- 4 - St-Georges d'Espéranche
- 5 - Meylan
- 6 - St-Étienne de St-Geoirs
- 7 - Fontaine
- 8 - Domène
- 9 - Chasse/Rhône
- 10 - Gières
- 11 - St-Savin
- 12 - Moirans
- 13 - La Mure
- 14 - Vaulnaveys le Bas
- 15 - St-Égrève

Parcours sportif cadet non JSP

- 1 - ROBIN Cyril (Vienne)
- 2 - FALOMIR Jérôme (Gières)
- 3 - SALAGON Lionel (Fitilieux)
- 4 - GOY Stéphane (Massieu)
- 5 - DUBOURG Yvan (Chasse/Rhône)
- 6 - CRIMER Sébastien (Chasse/Rhône)

Anniversaire

15 SEPTEMBRE 1907 : PREMIER CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

La toute jeune Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère tint son premier congrès le dimanche 15 septembre 1907 à Domaine. Pour la circonstance, le maire de cette localité, M. Charles Morel, avait fait pavoiser tous les monuments et bâtiments publics. *“À chaque fenêtre de chaque maison, lisait-on dans les Alpes Pittoresques, un drapeau flottait, des guirlandes courraient au long des façades, traversaient les rues, se mêlaient, s'assemblaient en arcs de triomphe, faisaient le plus joli décor à la plus intéressante manifestation.”*

Toute la population avait tenu à accueillir dignement les sapeurs-pompiers du département réunis pour la première fois ensemble pour une journée bien remplie. Ce fut tout d'abord une démonstration de secours, sur le

champ de foire, suivie d'un concours inter-compagnies ; puis une exposition de matériel de lutte contre l'incendie dans la cour de l'école ; une revue des sapeurs-pompiers devant la mairie ; une inspection et une “Marseillaise” jouée par la musique de Domène, précédant un défilé dans les principales artères, avec la fanfare de Lancey-Villard-Bonnot en tête.

Après un apéritif d'honneur, un grand banquet était servi, deux immenses tables ayant été dressées sous la rangée de platanes bordant la rivière. Cinq cents convives étaient comptés ! Au dessert, de nombreux discours furent prononcés. Une conférence sur la mutualité et une distribution de médailles terminèrent la journée.

DL du 15/09/99

La sécurité des hommes et des installations industrielles :
une priorité dans toutes nos actions et décisions.

CHLORALP

Rhodia

GIE CEVCO

PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

R2R

 Gruppo
GEROSA

Les portes du succès
vous sont ouvertes.

un nouveau concept !
R2R emballages
flexibles

Z.I. de Montplaisir - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 04 74 57 20 00

L'U.D.S.P. 38 au congrès fédéral à Orléans

Le Président de l'Union Départementale, le Capitaine Jacques PERRIN, avait organisé la délégation de l'Isère afin de représenter le département aux assises de ce 106^e congrès qui s'est tenu au Palais des Congrès d'Orléans.

Le Premier Vice-Président, le Lieutenant André BOYET, le Vice-Président du secteur nord, le Lieutenant Michel DUC, le Vice-Président du secteur sud, le Lieutenant Jean-Luc GIRAUD, le Trésorier Général, le Lieutenant Guy COTTAZ et le Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers, le Capitaine Claude MATHIEU, composaient la délégation à laquelle s'était joint le Lt-Colonel René PAILLOT, hôte de la Fédération au titre de Rapporteur de la commission des Anciens Sapeurs-Pompiers.



Chacun des membres assistait à l'un ou l'autre des différents carrefours spécifiques du congrès.

L'arrivée du Ministre de l'Intérieur, Monsieur CHEVÈNEMENT, vendredi 17 septembre à 16 h 00 permettait au Président ORY de présenter l'ensemble des problèmes encore en suspens de la réforme.

Échanges fermes mais courtois de part et d'autre devant un important public de sapeurs-pompiers.

Le samedi matin l'arrivée du Président de la République, Monsieur Jacques CHIRAC, regroupait de nouveau tous les congressistes, permettant au Président ORY de renouveler les remarques effectuées la veille et auxquelles



répondait le Chef de l'État qui, au cours de son allocution, adressait un vibrant hommage à tous les sapeurs-pompiers de France, n'oubliant pas de mentionner tous les actes humanitaires dernièrement effectués (Kosovo, Turquie, Grèce).

La délégation de l'Isère terminait son périple samedi 18 en soirée empreinte des explications entendues tout au long de ce congrès, ne manquant pas d'en faire comparaison avec celui de 1988 organisé par l'Union Départementale de l'Isère et dont le souvenir reste encore très fort dans notre département.



Anciens sapeurs-pompiers

LE CARREFOUR DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS S'EST TENU AU COURS DU CONGRÈS FÉDÉRAL D'ORLÉANS, LE VENDREDI 17 SEPTEMBRE 1999.

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France a eu la bonne idée, depuis l'an passé, à Bordeaux, d'organiser une des réunions annuelles de la commission des

Orléans le 17 septembre après-midi.

L'ordre du jour ayant été perturbé par l'arrivée avancée du Ministre de l'Intérieur le vendredi après-midi et compte tenu de la présence du Président de la République le samedi matin, c'est un carrefour malgré tout très actif et dynamique qui s'est tenu.

Après avoir rapidement passé différents points tels que la carte de fédéré et la protection juridique, le cas très spécifique de l'allocation de vétérance était largement débattu. Le Commandant MÉNARD, Secrétaire Général de la Fédération Nationale ainsi que le Lieutenant DOLIZY, Trésorier Général Adjoint développaient abondamment ce délicat dossier, s'appuyant sur

la loi du 3 mai 1996 amendée par celle du 11 février 1999 et dont le décret du 23 février 1999 définit les contours.

Enfin la circulaire très récente du 18 août 1999 détaille les modalités d'application aux anciens, intégrant ceux qui n'étaient pas allocataires avec les anciens textes et leur permet dorénavant, sous certaines conditions, d'en bénéficier.

Lt-Colonel PAILLOT
Rapporteur de la Commission

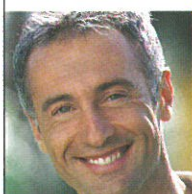


anciens sapeurs-pompiers pendant la période du Congrès Fédéral assurant de ce fait une fréquentation très forte, ce qui fut encore le cas à



COMPTE-SERVICE

Le contrat « je sais où je vais »



DÉCOUVERT
SUR
MESURE



DE
L'ARGENT
QUI
RAPPORTE



CARTE ET
CHÉQUIER
PROTÉGÉS


L'IMAGINATION
DANS LE BON SENS

Section de jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère

R É T R O S P E C T I V E...

BILAN D'ACTIVITÉS - SAISON 1998/1999

La république slovaque, 100 000 jeunes sapeurs-pompiers, la Slovénie 30 000, l'Allemagne 200 000, l'Autriche 15 000, la Pologne 79 000, la France 19 200 jeunes sapeurs-pompiers dont 2 550 filles et le dernier recensement effectué à l'aide des listings de l'Union Départementale fait état d'un effectif de 768 jeunes sapeurs-pompiers répartis dans 34 sections avec la naissance récente de la section de Pontcharra.

À la réunion régionale au Puy-en-Velay le 14 novembre 1998, les moniteurs attendaient

Les intéressés ont apprécié le contenu des journées qu'ils ont suivies avec beaucoup d'intérêt malgré la fatigue liée à l'intensité des séances, mais tous ont été reçus.

Le 28 novembre 1998, réunion d'automne à Saint-Égrève avec cette année la mise en place d'un classement réservé aux jeunes sapeurs-pompiers.

L'accueil, aussi bien le matin pour les responsables que l'après-midi pour les jeunes, fut très chaleureux et bien organisé.

Le Caporal-Chef Guy LIPSON, professeur d'éducation physique et responsable de la section de Saint-Georges-d'Espéranche, a accepté d'organiser, le 20 mars 1999 dans cette même localité, une journée d'information sur l'entraînement sportif des jeunes. Ce fut un succès puisque 29 moniteurs ont participé à cette journée et dans l'ensemble les objectifs ont été atteints.

Remerciements à notre collègue ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ce stage.

Il faut souligner et remercier à nouveau le Président de l'Union départementale qui a accepté la prise en charge des repas.

Le 25 mars dernier, un courrier est adressé au nom de toutes les sections de l'Isère à Madame TOSELLO, épouse de l'Adjudant-Chef Georges TOSELLO, décédé lors de l'incendie dans le tunnel du Mont Blanc. Les sections de jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère étaient représentées par l'animateur départemental, aux obsèques à Chamonix.

Les 17 et 18 avril 1999, les épreuves du brevet de cadet se sont déroulées à Saint-Égrève avec la mise en application du binôme incendie et la mise à jour des questions d'administration, suite à l'autorisation du directeur Départemental des Services d'incendie et de Secours en date du 21 décembre 1998.

Nous avons également obtenu l'assurance que cette formation serait reconnue lors de la formation initiale d'application dès lors que ces manœuvres aient été réalisées dans leur intégralité.



Rassemblement départemental à Péage-de-Roussillon le 13 juin 1999
Remise du challenge Joseph REVOUY par Madame REVOUY

impatiemment des informations relatives à une éventuelle réforme du brevet de cadet et plus précisément la mise en application des manœuvres incendie en binôme. Toujours rien dans ce domaine et une demande particulière est adressée au Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours par l'intermédiaire du président de l'Union Départementale, afin de connaître son avis et surtout son approbation sur un brevet de cadet départemental actualisé.

Du 16 au 21 novembre 1998, cinq moniteurs ont participé à Bellegarde dans l'Ain à un stage sportif.



Sur 73 candidats, 50 ont obtenu leur diplôme qui, aujourd'hui, n'obtient pas la valeur qui devrait lui revenir, compte tenu du niveau élevé des épreuves.

Excellente organisation, temps magnifique la première journée, mais en revanche très pluvieux le dimanche matin. Néanmoins, toutes les épreuves ont pu se dérouler et l'on relève des délais sensiblement perturbés par le mauvais temps et un problème sur le matériel informatique.

110 jeunes se sont affrontés le 24 avril 1999 très amicalement mais très sérieusement sur le stade de Saint-Maurice-l'Exil, lors de la Sélection Départemental PSSP et athlétisme.

Les concurrents minimes et cadets étant pris en compte par le Service départemental en vue de la qualification au Régional à Albertville.

Les poussins et benjamins, quant à eux, ont effectué les épreuves du triathlon qui, il faut le rappeler, ont remplacé le PSSP, jugé dangereux pour les jeunes par une commission médicale.

Les épreuves consistent en un saut de 10 multibonds avec une zone d'élan de 3 mètres, un lancer de balles de 200 g et d'un 60 mètres ou 1 000 mètres.

Également très bonne organisation placée sous la clémence du temps qui, quelques heures auparavant, laissait planer bien des doutes.

Le 30 avril 1999, les responsables des sections ont été accueillis à la mairie de Tullins pour la réunion de printemps et certains ont pu terminer cette soirée par un repas très convivial.

Le 13 juin dernier, nous avons assisté à un grand rassemblement où près de 400 jeunes sapeurs-pompiers et 16 sections avaient répondu à l'invitation de nos amis du Péage-de-Roussillon.

L'activité sur les terrains était intense et malgré la chaleur accablante, nous avons assisté à des performances de la part des concurrents et des prouesses de la part des membres du jury.

La remise des récompenses s'est tenue en présence du Lieutenant-Colonel BORLET, du Service d'Incendie et de Secours, du Capitaine Jacques PERRIN, Président de l'Union Départementale, du Vice-Président André BOYET, du chef de centre, le Capitaine Jean DUMAS et du Lieutenant Georges CHORON, responsable de la section de Roussillon.

*17 et 18 avril 1999 - Brevet de cadets à St-Égrève
Les candidats de St-Égrève*

Au cours de celle-ci, un hommage fut rendu par l'attribution de coupes à la mémoire du Capitaine MÉDALIN, ancien chef de centre, au sapeur J.-P. COMMEAU, moniteur des jeunes sapeurs-pompiers et au sapeur René GAETANO.

Un challenge fut également mis en jeu à la mémoire du Commandant Joseph REVOUY, ancien chef de centre, challenge remis par son épouse.

Deux nouveautés lors de ce rassemblement intéressant : les concours de manœuvre. La manœuvre nationale est exécutée selon les nouvelles règles fixées par la fédération et qui seront mises en application à titre d'essai le 3 juillet prochain au Rassemblement Régional à Genas. Elle inclut à part entière la nouvelle pratique d'extinction en binôme.

Par ailleurs, pour les poussins-benjamins la commission technique a mis au point une



*Congrès départemental à Gières le 20 juin 1999
Le défilé*



Congrès départemental à Gières le 20 juin 1999
Véhicule clôturant le défilé motorisé

manœuvre spécifique adaptée également au travail en binôme.

Il est intéressant de souligner que dans l'ensemble ces nouvelles méthodes de travail semblent à la fois convenir et être rapidement assimilées par les jeunes sapeurs-pompiers.

Lors du congrès départemental à Gières, nous enregistrons une participation encore plus importante puisque 440 jeunes sapeurs-pompiers ont mis toute leur énergie dans les différentes disciplines sportives et de manœuvre.

Félicitations et remerciements aux sapeurs-pompiers de Gières pour toute l'attention qu'ils ont témoignée à notre égard au cours de la préparation de cette manifestation.

L'après-midi, la prestation des jeunes sapeurs-pompiers a été notamment vivement appréciée et représentative lors du défilé pédestre et motorisé.

Les athlètes minimes et cadets sélectionnés à Albertville ont participé le 27 juin 1999 à la finale nationale du PSSP et athlétisme à Saint-Pol-de-Léon, dans le Finistère.

Quelques sections étaient présentes le 3 juillet 1999 au Rassemblement Régional à Genas dans le Rhône.

Les jeunes sapeurs-pompiers ont également participé au cross de la Sainte-Barbe, au cross départemental à Châbons et aux challenges des collines du Voironnais à Voiron.

Les membres de la commission technique se sont réunis à douze reprises, ce qui montre l'intérêt et le sérieux avec lesquels ils se sont

investis. Ce sont de précieux collaborateurs en associant bien évidemment tous les moniteurs des sections.

LES OBJECTIFS 2000 VERS LESQUELS LA COMMISSION SOUHAITE S'ORIENTER :

- Établissement de contacts plus étroits avec certaines sections peu représentatives lors des manifestations.
- Mieux faire connaître la commission technique, appréhender les difficultés et les objectifs de chacun afin d'essayer de trouver d'éventuelles solutions.
- Dynamiser voire redynamiser certaines sections.
- Favoriser la création ou le développement des sections.
- Analyser les coûts. Trouver des solutions.
- Recherche d'aides financières.
- Incidence de la départementalisation sur le fonctionnement des sections, notamment en matière de recrutement dans les centres.
- Création d'une plaquette "JSP 38" pouvant contenir les renseignements relatifs à la création d'une section, les activités, les objectifs et la vie des sections existantes.
- Définition d'un cahier des charges relatif à l'habillement.
- Projet de création d'un insigne départemental.
- Médiatisation des manifestations.

PARMI LES AVANCÉES SIGNIFICATIVES À VENIR, ON PEUT NOTER :

- La reconnaissance d'unités de valeur pour les formateurs.
- Rattachement des sections à l'Union Départementale.
- Priorité de recrutement des jeunes sapeurs-pompiers en qualité de sapeurs-pompiers volontaires.

Que le Capitaine Jacques PERRIN, Président de l'Union départementale, Madame Liliane SCHMITT, secrétaire et le comité exécutif soient remerciés pour toute l'aide financière et matérielle en faveur du fonctionnement des sections de jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère.

Une nouvelle saison vient de commencer pleine de promesses et d'espoir. Tout doit être mis en

œuvre afin que les jeunes sapeurs-pompiers abordent le deuxième millénaire confiants en leur avenir.

Un groupe de travail doit prochainement se réunir afin d'examiner les implications de ce nouveau brevet de cadets et de proposer aux sections des méthodes de travail.

La formation s'apparentant dans son organisation et dans son contenu à la formation initiale d'application (FIA), une étude approfondie devrait sans doute faire ressurgir la nécessité de la mise en place de stages adaptés afin d'assurer aux candidats le maximum de réussite.

Brièvement et à titre d'information, le brevet de cadet comporte des épreuves écrites, pratiques et sportives qui se décomposent de la manière suivante :

- **Épreuve écrite** : culture administrative et hydraulique.
- **Épreuves pratiques** : - établissement des lances.

- exécution d'une manœuvre de sauvetage par l'extérieur ou dans les excavations.
- interventions diverses.

• **Épreuves sportives :**

- épreuve de natation.
- 100 mètres.
- 800 mètres.
- saut en hauteur.
- lancer de poids.
- grimper de corde.
- épreuve du parcours sportif du sapeur-pompier.

Ces nouvelles dispositions vont engendrer une surcharge de travail non négligeable pour les moniteurs ainsi que pour les jeunes et actuellement une réflexion est engagée pour un éventuel report de la date initialement prévue les 13 et 14 mai 1999 à Saint-Savin.

QUELQUES DATES À RETENIR...

- 26 novembre 1999 - réunion d'automne à Péage-de-Roussillon.
- 5 février 2000 - Cross départemental à St-Siméon-de-Bressieux.
- 18 mars 2000 - Challenges des Collines du Voironnais (cross et relais) à St-Étienne-de-Crossey.



Rassemblement départemental à Péage-de-Roussillon le 13 juin 1999
Un podium

INFO SPÉCIALE

Parmi les souhaits exprimés depuis quelques années nous enregistrons avec beaucoup de satisfaction la parution :

- de l'arrêté du 3 août 1999 relatif au brevet de cadets de sapeurs-pompiers (JO du 17 août 1999), et
- de la circulaire INTE9900185C du 23 août 1999, précisant le programme des diverses épreuves de l'examen du brevet de cadets de sapeurs-pompiers, les conditions de leur déroulement ainsi que les barèmes de notation et de cotation.

L'objectif recherché est de dispenser les titulaires du brevet de tout, ou partie, de la formation initiale de sapeurs-pompiers et de permettre ainsi leur engagement opérationnel au plus tôt, après leur incorporation dans les centres.



- LOU**
- BOLERO** PARIS
- Gemma**
INTIMA CHERRY
- Silhouette**
- Belcor**
- tropic** PARIS
- BILLYTIS**
BEACHWEAR

LES DESSOUS BOUTIQUE



Une lingerie de qualité pour tous les jours et les occasions exceptionnelles.

15, rue de la Tuilerie - B.P. 42 - 38172 Seyssinet Pariset cedex
Tél. 04 76 70 55 55 - Fax 04 76 70 55 50

- 7 avril 2000 - Réunion de printemps à St-Savin .
- 13 et 14 mai 2000 - Brevet de cadet à St-Savin (sous réserve).
- 27 mai 2000 - Rassemblement Départemental à St-Étienne-de-St-Geoirs.
- 1- 2- 3 et 4 juin 2000 - Rassemblement National à Ajaccio.
- 25 juin 2000 - Congrès départemental à La Tour-du-Pin.

À L'ÉTUDE...

- Journée d'information sur les méthodes d'entraînement à St-Georges-d'Espéranche.
- Stage sur deux journées de juge arbitre - chronométreur.

COMPOSITION DE LA COMMISSION TECHNIQUE J.S.P.

Canton de Vif

M. POULET - M. AGUILAR

La Mure

M. VARIOT - M. HABBAL

Vienne

M. MARKARIAN

Fontaine

M^{lle} THIERUS - M. LAPAGLIA

Crolles

M. MAGNIN - M. PEYRON

Voiron

M. MATHIEU - M. D'ANTONI

St-Étienne-de-Crossey

M. SOLLIER - M. BOUZON

St-Égrève

M. REYPIN - M. SALIBA

Meylan

M. MUSSO

Montalieu

M. DEPIERRE

St-Savin

M. MARÉCHAL

St-Étienne-de-St-Geoirs

M. ROUDET

District de Roussillon

M. DUCHAMP - M. ANDRÉANI

St-Georges-d'Espéranche

M. LIPSON

Les Deux Alpes

M. CAMPAYO

Teisseire

Sirops et Jus de fruits

2, square Roger Genin - 38000 Grenoble

Tél. 04 76 43 69 69 - Fax 04 76 43 68 88



VAUJANY
1250-3330 m / STATION VILLAGE

VAUJANY a tout pour vous séduire :
le charme et l'authenticité d'un vrai village
et l'immensité du domaine skiable du Massif des
GRANDES ROUSSES
220 km de pistes de 1 100 à 3 330 m d'altitude,
ski de fond, balade à raquettes, patinoire,
jardin des neiges, garderie et un **ESPACE LOISIRS**
avec piscine, pataugeoire, toboggan, sauna, jacuzzi,
hammam, salle de musculation.

Office de Tourisme - Maison de Vaujany - 38114 Vaujany
Tél. 04 76 80 72 37 - Fax 04 76 79 82 49- www.vaujany.com - Email : vaujany@icor.fr

Les anciens !

Encore une année où nos anciens ne sont pas restés les bras croisés, bien au contraire car ils se sont retrouvés très nombreux aux activités prévues au calendrier de la commission.

Le 26 mai avait lieu à Sassenage au stade de l'Ovalie le concours de pétanque, plus de 125 participants sont venus pour bien amicalement se disputer les premières places.

Notre ami Gaspard, avec le Chef de Centre, le Président de l'Amicale avaient tout prévu pour cette journée, même le soleil.

À l'heure de l'apéritif, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Chaplai, Maire de Sassenage, le Colonel Bourgeois, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère et le Lt-Colonel Paillot, ancien Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

En fin de journée, après lecture du palmarès tous les participants se sont vu remettre un petit souvenir... du bleu de Sassenage bien sûr !

Le 2 juin c'est à Frogès que notre ami Claude Luzzi, avec l'Adjudant-Chef Gilbert Tallia, Chef de Centre, recevaient les anciens Chefs de Corps avec leurs épouses pour le traditionnel repas.

Après le café-brioche du matin, car paraît-il, pour ne pas craindre le vertige, il faut avoir l'estomac garni !



Concours de pétanque le 29 mai 99 à Sassenage

En effet, nos amis nous ont fait découvrir la montée à Saint-Hilaire-du-Touvet avec le pittoresque et original funiculaire qui a été mis en service en 1924 et qui fonctionne merveilleusement bien. Depuis le belvédère, nous avons pu admirer un panorama exceptionnel sur la vallée du Grésivaudan et sur la chaîne de Belledonne.

Après l'apéritif, c'est au restaurant "Au Vieux Moulin" au Versoud que tous se sont retrouvés pour le repas de midi. Au dessert les blagues allaient bon train et la chansonnette était poussée. Une bien agréable journée.

Le 20 juin à Gières, jour du Congrès Départemental s'est tenue l'Assemblée Générale des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

L'ouverture de séance s'est faite en la présence de Monsieur Issindou, Maire de Gières, qui nous a fait part de son attachement aux sapeurs-pompiers. Étaient également présents, le Capitaine Jacques Perrin, Président de l'Union Départementale, avec des membres du Comité Exécutif et le Lieutenant Daniel Rousselet, Chef de Centre de Gières.

Au cours de cette réunion, l'activité de la commission fût présentée, et les élections des membres renouvelables eurent lieu.

Ont été élus ou réélus : Marcel Brosson du secteur de Vienne, Roger Raviglione du secteur de Voiron, René Ferraz du secteur de Bourgoin, Gilbert Bonin et Claude Luzzi du secteur de Grenoble.



Repas des anciens chefs de corps le 2 juin 99 à Frogès

Le 1^{er} juillet c'est à l'étang de Châtenay, comme les années précédentes que nos anciens pêcheurs tenaient la gaule pour le traditionnel "safari pêche" avec du poisson pour tout le monde.

C'est encore notre ami Marcel Sylvestre qui a remporté la première place avec 7 027 points. La plus grosse prise (1,010 kg) à notre collègue Marcel Pras et la dernière dame Georgette Ferrafiat.

Le 15 septembre notre Vice-Président Secteur Nord de l'Union Départementale, le Lieutenant Michel Duc recevait avec son Président d'Amicale, les anciens pour la journée de détente à Saint-Jean-de-Bournay.

Dès 8 h 30 nous avons été accueillis au château à la Côte-Saint-André par le Capitaine Chevalier, Chef de Centre. Après le café-croissants (la route ça creuse...) il a fallu s'organiser pour les visites car nous étions plus de 320.

Au programme, le musée du chocolat ou tout le monde a découvert la fabrication du chocolat depuis la plante de cacaoyer, à la tablette dans le placard de la ménagère, ensuite la distillerie Rocher où les messieurs pouvaient donner leurs avis lors de la dégustation.



Safari pêche 99 le 2 juillet à Châtenay

À l'issue de l'apéritif, salle Claire Delage à Saint Jean de Bournay, nous avons eu l'honneur de la présence de Monsieur le Député-Maire Georges Colombier et de Monsieur Jaillet, Maire et Président de la communauté de commune du pays Saint-Jannais, qui nous ont assurés de leur soutien.

Ensuite, tout le monde s'est mis à table pour un excellent repas au cours duquel les blagues fusaient et des ténors de la chanson nous ont ravis. Au dessert nous avons également eu la visite du Capitaine Jacques Perrin, Président de l'Union Départementale venu tout spécialement pour saluer les anciens.

Mais comme toutes les bonnes choses ont une fin, il fallait penser au retour. Avant de se séparer, une surprise attendait les dames qui se sont vu offrir une rose. Un grand bravo aux organisateurs.

Octobre 1999, la commission des Anciens Sapeurs-Pompiers vous donne rendez-vous pour l'an 2000.

La Commission des Anciens



Journée de détente le 15 septembre 99 à St-Jean-de-Bournay

Allocation de vétéran

La loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers prévoit, dans son article 12, le versement obligatoire d'une allocation de vétéran pour les anciens sapeurs-pompiers volontaires.

Modifiées par la loi n° 99-128 du 23 février 1999 et le décret 99-709 du 3 août 1999, les conditions d'octroi de cette allocation sont précisées dans le tableau ci-dessous :

| | Conditions d'octroi | Modalités de versement |
|------------------------------|---|--|
| Cas général | 20 ans de service | SPV non officier : 55 ans (ou 57 ans si prolong. activité) |
| | | SPV officier : 60 ans (ou 62 ans si prolong. activité) |
| | | SPV officier Mcn : 60 ans (ou 65 ans si prolong. activité) |
| En cas d'inaptitude médicale | Si fin d'activité avant le 01/01/98 : 15 ans de service | Entre 45 ans et la limite d'âge de son grade. Versement à compter de l'année de fin d'activité. |
| | Si fin d'activité entre le 01/01/98 et le 23/02/99 : 20 ans de service | Entre 45 ans et la limite d'âge de son grade. Versement à compter de l'année de fin d'activité. |
| | Si fin d'activité après le 23/02/99 : 15 ans de service | Versement de l'allocation de vétéran lorsqu'il a atteint la limite d'âge de son grade. |

• **Exemple 1** : un sapeur-pompier volontaire, non officier, qui a effectué 20 ans de service, dont l'engagement a pris fin à 44 ans, pourra percevoir cette allocation de vétéran lorsqu'il atteint 55 ans.

• **Exemple 2** : un sapeur-pompier volontaire, qui a effectué 20 ans de service, qui prolonge son engagement jusqu'à 62 ans, percevra cette allocation de vétéran lorsqu'il aura 63 ans.

• **Exemple 3** : un sapeur-pompier volontaire qui a effectué 15 ans de service et dont l'inaptitude médicale, pour raisons de service, a été reconnue médicalement, pourra bénéficier de l'allocation de vétéran :

a) dès l'âge de 45 ans si son engagement a pris fin avant le 01/01/98 ;

b) lorsqu'il aura atteint la limite d'âge de son grade si son engagement a pris fin après le 23/02/99.

Montant de l'allocation de vétéran :

Cette allocation est composée d'une part forfaitaire et d'une part variable :

- le montant de la part forfaitaire est de 1 947,19 F pour 1999.
- la part variable donne droit à une vacation horaire (correspondant au dernier grade de l'intéressé) par année de service au-delà de 15 ans effectués en qualité de sapeur-pompier volontaire. Toutefois, si l'intéressé a effectué plus de 6 mois de service la dernière année, il a droit à une vacation complète supplémentaire.

Versement de l'allocation de vétéran :

Cette allocation est versée par le S.D.I.S. du département dans lequel le sapeur-pompier volontaire a effectué la durée de service la plus longue.

Elle n'est assujettie à aucun impôt ni soumise aux prélèvements prévus par la législation sociale. Elle est incessible et insaisissable. Elle est cumulable avec tout revenu ou prestation sociale.

Nota : circulaire n° 528 du 18/08/99 relative à l'application du décret du 03/08/99 à l'usage des Services départementaux d'Incendie et de Secours.

Calendrier des manifestations sportives 1999/2000

CROSS

- Cross de la Sainte-Barbe
Fontaine (38) - 20/11/1999
- Cross départemental
St-Siméon de Bressieux (38) - 05/02/2000
- Cross interdépartemental
St-Paul de Varax (01) - 04/03/2000
- Cross national
Nîmes (30) - 18/03/2000

PARCOURS SPORTIF ET ÉPREUVES ATHLÉTIQUES

- Parcours sportif départemental
à définir - 06/05/2000
- Parcours sportif interdépartemental
Clermond-Ferrand (63) - 27/05/2000
- Parcours sportif national
Clermont de l'Oise (60) - 24/06/2000

SKI ALPIN

- Challenge Mauries
St-Pierre de Chartreuse (38) - 05/03/2000
- France
Peyragudes (31) - 14-15-16/01/2000

VTT

- Championnat départemental
Claix (38) - à définir
- Championnat de France
à définir
- Championnat mondial
Château d'Oex (Suisse) - 30/09/2000

VÉLO ROUTE

- Championnat de France
Lorient (56) - 30/04/2000
- Championnat mondial
Augsborg (Allemagne) - 16-17-18/06/2000

SKI DE FOND

- Championnat de France
à définir

BASKET

- Championnat de France
Le Temple sur Lot (47) - 9-10/09/2000

FOOTBALL

- Championnat de France
Ghisonaccia (Haute-Corse) - 2-3/06/2000

PÉTANQUE

- Championnat national
Toulouse (31) - 16-17/09/2000

BOULES

- Championnat départemental
Secteurs éliminatoires

- 1 - Herbeys 07/05/2000
 - 2 - Apprieu 14/05/2000
 - 3 - St-Barthélemy de Beurepaire 30/04/2000
 - 4 - Fitolieu 07/05/2000
 - 5 - Le Touvet 14/05/2000
- Finale : Cessieu 18/06/2000

- Championnat régional
St-Saphorien de Lay (42) - 02/09/2000

RUGBY

- Challenge Saldou
Dax (40) - 10-11/06/2000

VOILE

- Championnat de France
Les Sables d'Olonne (85) - 5-6-7/05/2000
- Championnat européen de voile
La Rochelle (17) - 23-24-25/05/2000

JEUX MONDIAUX

- Jeux mondiaux
Mantes en Yvelines (78) - 6 au 13/07/2000

CHALLENGE DU TIRE DÉVIDOIR

- Challenge du tire dévidoir
La Côte-St-André (38) - 17/06/2000

DUATHLON

- Championnat de France
St-Vallier - 3/06/2000

VOLLEY

- Tournoi national
Grenoble - 30/04 et 1/05/2000

TREKKING

- Championnat national
Albertville (73) - 1-2/09/2000

CONGRÈS

- Congrès départementaux
UDSP Isère à la Tour du Pin - 25/06/2000
UDSP Ain - 21/10/2000
UDSP Loire - 18/06/2000
UDSP Rhône - 17/06/2000
UDSP Savoie - 3-4/06/2000
UDSP Haute-Savoie - 17-18/06/2000
- Congrès national à Strasbourg (67) - 4-5-6-7/10/2000

JEUNES SAPEURS-POMPIERS ISÈRE

- Brevet de cadet
St-Savin - 13-14/05/2000
- Rassemblement départemental
St-Étienne de St-Geoirs - 27/05/2000
- Rassemblement national
Ajaccio (Corse du Sud) - 1-2-3-4/06/2000

**Chez Renault Auto-Losange
à Fontaine,
tous nos modèles s'essayent
facilement.**

**ESSAIS LIBRES
1h / 50 km**

Tél. 04 76 28 22 09



AUTO-LOSANGE
Chaque jour, nos clients font la différence.

Bd Paul Langevin

FONTAINE

☎ 04 76 28 22 22

<http://www.auto-losange.com>



VOLFEU ALARM

GRENOBLE

1, rue des Glaireaux - 38120 ST-ÉGRÈVE
Tél. 04 75 75 55 88 - Fax 04 76 75 82 60

ANNEMASSE

4, rue Docteur Favre - 74100 ANNEMASSE
Tél. 04 50 92 54 71 et 04 50 92 70 51 - Fax 04 50 87 02 62

INSTALLATEURS AGRÉÉ AUX NORMES A.P.S.A.D. N° 06-79 DEPUIS LE 27/06/79 POUR LE VOL. EN COURS DE QUALIFICATION POUR L'INCENDIE AP-MIS

Le mode d'emploi de la sécurité. Étudie, installe, maintient des systèmes de surveillance en utilisant des produits bien conçus et sans soucis dans les domaines du particulier, du commerce, de la PME-PMI, de l'administration et de la grosse entreprise avec toute la rigueur, le sérieux et le professionnalisme que VOLFEU ALARM applique depuis de nombreuses années.

Consultez-nous à votre guise pour tout renseignement, étude, devis et conseil, sans obligation de votre part.

Pour votre confort, vous faites confiance à l'énergie gaz naturel. Pour en profiter pleinement, il faut vous assurer que votre installation au gaz naturel est en bon état. C'est pourquoi, Gaz de France s'engage avec vous pour faire effectuer le Diagnostic Qualité Gaz de France : un diagnostic complet de votre installation au gaz naturel, de votre compteur jusqu'à la flamme de vos appareils.

l'avis d'un expert

Un diagnostic simple...

Le Diagnostic Qualité Gaz de France est effectué en très peu de temps : 30 minutes en moyenne.

Gaz de France fait réaliser ce diagnostic par un expert indépendant, spécialisé dans le contrôle

des installations au gaz naturel.

Vous pouvez lui faire confiance, vous êtes entre de bonnes mains !

À l'issue du diagnostic, si vous avez besoin d'un conseil, n'hésitez pas à contacter Gaz de France qui mettra tout en œuvre pour vous aider et vous conseiller dans vos démarches.



Le Diagnostic Qualité Gaz de France : un contrôle sur 4 domaines-clés de votre installation au gaz naturel.

... pour un bilan sûr.

Bénéficiant d'une solide expérience, l'expert fait le bilan de votre installation et vous commente le résultat.

résultat

À la fin de sa visite, l'expert vous remet les conclusions du diagnostic.

1. Tout va bien : vous êtes tranquille !

Votre installation au gaz naturel est en bon état et ne nécessite aucune intervention, vous êtes tranquille. Maintenant, suivez nos conseils, continuez à l'entretenir.

● La tuyauterie fixe



● Le raccordement



● La ventilation



● La combustion



2. Il y a des travaux à faire : Gaz de France est là pour vous accompagner.

Votre installation au gaz naturel nécessite une petite intervention, à vous d'en faire assurer la réalisation dans un délai convenable. Par contre, si elle présente un défaut important qui peut compromettre votre sécurité et celle de votre entourage, il faut réagir vite. En fonction de la nature des travaux à effectuer, l'expert convient avec vous d'un délai de réalisation.

Mais attention : si, passé ce délai, vous n'aviez pas entrepris les démarches de remise en état, Gaz de France pourrait être dans l'obligation d'interrompre votre alimentation en gaz naturel jusqu'à la réalisation des travaux.

Gaz de France est là pour vous conseiller et vous aider en matière de financement de vos travaux (aide financière, prêts...) et peut vous fournir, sur simple demande, une liste de professionnels proches de chez vous.



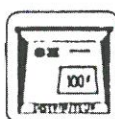
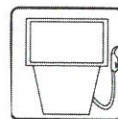
**SARL
MONIN ET PLANTIER**
location de chapiteaux
et structures

38260 COMMELLE
Tél. 04 74 54 41 43

CONTINENT

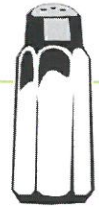


ST-ÉGRÈVE



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 h 30 À 22 h
SORTIE CENTRE COMMERCIAL CONTINENT ST-ÉGRÈVE NORD

Le saviez-vous ?



DES ACCIDENTS QUE L'ON PEUT ÉVITER : L'HYPOGLYCÉMIE ET LA DÉSHYDRATATION.

Ce sont deux accidents relativement fréquents et qui sont, le plus souvent, en relation avec l'effort et l'activité physique.

I - Quelques rappels de physiologie

1) Les dépenses

- Obligatoires : ce sont celles du métabolisme basal (le minimum pour "vivre")
- Variables : ce sont celles liées au travail : digestif, musculaire, intellectuel ; à l'état mental ; à l'adaptation thermique ; à certaines situations telles que croissance, infection... et varient donc, par définition, suivant les circonstances.

2) Les apports énergétiques

Pour faire face à ces dépenses les aliments apportent une certaine valeur énergétique :

- les glucides : 4 calories par gramme,
- les protides : 4 calories par gramme,
- les lipides : 9 calories par gramme.

3) Les besoins en glucides

Les besoins en glucides varient de 4 grammes par kilo et par jour pour un adulte sédentaire à 7 grammes par kilo et par jour pour un sportif (voire plus dans certains sports d'endurance).

Ils doivent être égaux à 55 % minimum de la ration alimentaire totale avec une prédominance des sucres à absorption lente sur les sucres à absorption rapide.

Il faut savoir que les glucides sont l'unique carburant du système nerveux central et un des premiers éléments pour le travail musculaire et la thermorégulation.

Les sucres ingérés sont stockés sous forme de glycogène au niveau du foie et accessoirement des muscles. L'insuline permet au sucre sanguin de "passer" dans le foie ; le glucagon, lui, permet la libération du glycogène hépatique pour redonner du sucre circulant dans le sang.

4) Les besoins en eau

L'eau est un des constituants principaux de l'organisme (environ 56 % du poids du corps chez un adulte, 75 % du poids chez le nouveau-né).

L'eau est donc un des éléments essentiels et **vitaux** de l'organisme. Le bilan hydrique doit, par conséquent être équilibré.

- Les pertes sont inévitables mais variables : respiration, digestion, transpiration. Elles sont adaptables : urinaires.
- Les entrées sont bien évidemment les boissons, mais aussi l'eau contenue dans les aliments (principalement fruits et légumes).

Les pertes en eau se chiffrent en pourcentage du poids corporel. Les vrais problèmes commencent à partir d'une perte de 2 % de ce poids.

II - L'hypoglycémie

C'est la diminution, voir la chute, du sucre sanguin.

1) Les causes

Elles peuvent être liées à des facteurs :

- nutritionnels : individu à jeun depuis un certain temps, repas habituels sans sucres à absorption lente, consommation excessive d'alcool.
- extérieurs : tel que le froid
- individuels : la fatigue, les problèmes de santé (diabète mal équilibré ou mal traité) ; gastro-entérite (vomissements et diarrhée) ; hyperthyroïdie ; le manque d'entraînement ou le surentraînement chez le sportif.

2) Les symptômes

Ils sont polymorphes et parfois difficiles à reconnaître.

- Mineurs, ce sont : fatigue, "coup de pompe" à l'effort, vertiges, tremblements, maux de tête, sueurs + +, sensation de faim douloureuse (avec parfois vomissements), pouls rapide.

- Majeurs, ce sont :
 - des troubles sensoriels : équilibre, vision,
 - des troubles psychiques : agressivité, désorientation voire hallucinations,
 - des troubles moteurs allant jusqu'à la paralysie,
 - des convulsions,
 - le coma hypoglycémique pouvant aller jusqu'au décès, et laissant parfois des séquelles.

3) La conduite à tenir

Chez le sujet conscient, faire absorber un sucre "rapide" (sucre, miel, confiture) et un sucre lent (pain, céréales, fruits secs...).

Chez le sujet inconscient, après mise en PLS une médicalisation s'impose (perfusion de sérum glucosé).

4) La prévention

Avant tout effort important : un repas léger en lipides 3 heures avant le début de l'effort. Pas d'alcool, pas de boissons sucrées (l'augmentation du sucre sanguin entraîne une sécrétion accrue d'insuline et donc une hypoglycémie justement pendant l'effort). Ainsi qu'une alimentation privilégiant les sucres à absorption lente les jours précédents (pâtes par exemple). Pendant un effort de longue durée des ravitaillements sont nécessaires (fruits secs, barres de céréales...)

- Pendant l'effort, il faut être suffisamment "sage" pour s'arrêter aux premiers signes (fatigue anormale, faim, sueurs...).
- Après l'effort : une alimentation hypocalorique mais hyperglucidique avec beaucoup de boissons est conseillée.

III - La déshydratation

Il s'agit d'une perte d'eau de 2 % ou plus du poids du corps.

1) Les causes

- Extérieures : la chaleur intense, l'habillement inadapté, la durée de l'effort.
- Personnelles : les problèmes de santé (vomissements, diarrhée), le manque d'entraînement chez le "sportif".

2) Les symptômes

- Ce sont : perte de poids importante, sécheresse de la bouche, soif intense augmentation de la température (fièvre), crampes, douleurs musculaires, tendinites, fatigue extrême, arrêt de la diurèse (plus d'urine), baisse de la tension artérielle avec pouls rapide pouvant évoluer vers la défaillance circulatoire aiguë. Voire : troubles du comportement, convulsions, troubles de l'équilibre, troubles moteurs allant jusqu'aux paralysies, troubles de la conscience évoluant jusqu'au coma, décès surtout chez le jeune enfant.
- De plus la déshydratation favorise l'hypoglycémie.

3) La conduite à tenir

- Mettre la personne au repos, à l'abri de la chaleur.
- Si elle est consciente lui faire absorber de l'eau légèrement salée en petites quantités.
- Si elle est inconsciente après la mise en PLS une médicalisation s'impose (perfusion de solutés salés).

4) La prévention

Il faut boire en dehors des repas (meilleure absorption) en petit volume, souvent, de l'eau à température modérée sans attendre d'avoir soif.

Il faut éviter l'alcool et la caféine qui accélèrent le processus de déshydratation.

Pour les sportifs, il est conseillé de boire un liquide isotonique, ce qui améliore la vidange de l'estomac (par exemple eau avec 25 à 30 grammes de sucre par litre), et de rapprocher les prises. Après l'effort, des boissons légèrement salées ou bicarbonatées sont appréciables.

En conclusion, il faut une alimentation régulière, variée, adaptée aux activités, avec des boissons en quantité suffisante pour éviter les carences en acides aminés et en sels minéraux, outre l'hypoglycémie et la déshydratation.

Médecin-Capitaine Dominique BAUD
Médecin Conseil U.D.S.P. 38



Centre d'incinération
de déchets industriels



Z.I. Portuaire de Salaise-sur-Sanne
B.P. 19 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 04 74 86 10 83 - Fax 04 74 86 16 97

SATHEIM

DÉBOUCHE
VOS
CANALISATIONS
EN **URGENCE 24H/24**



04 76 42 74 22

7J/7

EUROFLOAT

Z.I. Salaise-sur-Sanne
38150 ROUSSILLON

Fabrication de Verre Plat

SAINT-GOBAIN

4^e challenge dévidoir La Côte-Saint-André

Samedi 12 juin, les sapeurs-pompiers du District de La Côte-St-André organisaient leur quatrième challenge de "tiré de dévidoir" dédié à deux des leurs disparus en service commandé : le Capitaine Auguste COUTURIER et le sapeur Maurice ARNAUD-JOUFFREY.



Ce sont vingt-deux équipes masculines et deux équipes féminines qui se sont "battues" contre la montre afin de réaliser le meilleur temps, le tout dans une ambiance conviviale et sportive.

Vers 19 h 00 avait lieu la remise des prix en présence de Monsieur MANCHON, délégué à la sécurité au District de La Côte-St-André, conseiller général, maire de La Côte-St-André ; des élus du District et de plusieurs chefs de Centre du secteur.

Le challenge COUTURIER a été gagné pour la deuxième année consécutive par l'équipe de La Côte-St-André.

Le challenge ARNAUD-JOUFFREY revient, quant à lui, à l'équipe de Chapareillan.

Le challenge féminin récompense l'équipe de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Toute la population était convié à prendre le verre de l'amitié et la nuit se terminait par un grand bal au Centre de Secours.

LES RÉSULTATS :

Équipes féminines :

- 1^{re} : St-Étienne-de-St-Geoirs : 6'12"22
- 2^e : La-Côte-St-André : 7'13"03

Équipes masculines

- 1^{re} : La-Côte-St-André : 3'33"47
- 2^e : Chapareillan : 3'59"25
- 3^e : Crolles 2 : 4'00"97
- 4^e : Bernin : 4'02"25
- 5^e : Montbonnot : 4'06"06
- 6^e : Fitialieu : 4'11"87
- 7^e : Chabons : 4'17"22
- 8^e : Crolles 1 : 4'17"90
- 9^e : Le Touvet : 4'18"72
- 10^e : St-Étienne-de-St-Geoirs : 4'19"50
- 11^e : Chasse/Rhône 1 : 4'21"59
- 12^e : St-André-le-Gaz : 4'22"34
- 13^e : Les Abrets : 4'24"06
- 14^e : Charavines : 4'27"25
- 15^e : Chasse/Rhône 2 : 4'35"34
- 16^e : Bévenais : 4'42"81
- 17^e : La Frette : 4'47"90
- 18^e : St-Siméon-de-Bressieux : 4'48"82
- 19^e : La-Côte-St-André 2 : 5'02"84



YAOURT - DESSERTS
FROMAGES BLANCS
CRÈME FRAÎCHE

orlac

ORGANISATION RÉGIONALE LAITIÈRE
AGRICOLE ET COOPÉRATIVE



LAIT FRAIS PASTEURISÉ
LAIT STÉRILISÉ U.H.T.
VIVA, SILHOUETTE
BEURRE

Siège social : ORLAC, chemin des Mines - 38200 VIENNE ESTRESSIN

Souvenir

C'est sous le soleil que le dimanche 13 juin 1999 avait lieu au boulodrome Stéphane Vighetti à Saint-Martin-d'Hères le challenge boules "Marc Smoter", organisé par l'amicale,

avec le savoir-faire de Maurice Demare, animateur du groupement bouliste.

Challenge qui est remis en jeu chaque année en mémoire de notre camarade décédé en service commandé il y a cinq ans.

En effet, il y avait dix huit quadrettes de Centres voisins et amis venus dès le matin, se disputer, bien amicalement la première place, les parties acharnées, et finalement c'est la formation de notre ami Gilbert Bonin de Brié-et-Angonnes qui fut la meilleure.

Une bien agréable journée qui s'est déroulée sous le signe de l'amitié et qui s'est terminée par la remise du challenge à l'équipe gagnante, par Madame Michelle Smoter en présence de nombreux camarades du Centre.



Challenge boules Marc SMOTER le 13 juin 99



G R O U P

Caoutchouc polychloroprène

EniChem Elastomères France

Usine de Champagnier
BP 19 - F-38800 Le Pont de Claix
France
Tél. 04 76 68 92 92 - Fax 04 76 68 93 94



SICN

SICN
filiale de COGEMA à 100 %
développe les activités
suivantes :

- Production de composants mécaniques de haute précision et d'assemblages pour les industries nucléaire, spatiale et de la Défense.
- Conception et réalisation d'équipements de procédés spéciaux : systèmes de contrôle, robots, soudage, dépôts physiques sous vide.
- Dispositifs instrumentés pour essais de sûreté et d'irradiation.
- Laboratoire d'expertises chimiques et métallurgiques.

Direction générale

B.P. 1 - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tél. 04 76 86 90 00 - Télex 320 714
Télécopie 04 76 86 90 20

Tournoi de volley-ball du Val d'Oise

31 octobre - 1^{er} novembre 1999

N'AVEZ-VOUS JAMAIS EU L'IMPRESSION D'AVOIR DÉJÀ VÉCU LE MOMENT QUI SE PRÉSENTE À VOUS, DE CONNAÎTRE LES LIEUX, LES IMPRESSIONS, LES COULEURS ?

Pour l'équipe de volley-ball du CSP Grenoble, c'est en tout cas ce qui s'est produit, à l'occasion du tournoi de volley-ball du Val d'Oise, version 1999, rassemblant des pratiquants français et étrangers (trois équipes de Belgique étaient présentes). Je me permets un petit rappel de ce qui avait été notre parcours durant ce tournoi, en 1998. Plusieurs joueurs du six majeur étaient blessés, amenant l'équipe du CSP Grenoble à rechercher des renforts (Caroline Thouvenin, entre autres, avait rappelé sur le terrain qu'elle n'était pas une novice dans ce domaine, concurrençant bien des garçons présents dans le cadre de ce tournoi). La première journée avait été particulièrement rude pour notre amour-propre, avant que la deuxième journée ne nous permette de remporter ces victoires qui font tant de bien au moral.

Bis repetita est l'expression qui s'impose, manifestement, pour cette édition 1999, avec une équipe, cette fois au complet, avec le renfort de David Hissette, du CS Pont-de-Claix, venu prendre contact pour les jeux mondiaux 2000, à Mantes-la-Jolie. Nous avons d'autant plus apprécié sa présence qu'il suppléa au dernier moment David Brunel "le passeur absent".

Bis repetita, car la première journée fut celle qu'on souhaite oublier, véritable "copier-coller" du tournoi 1998. Heureusement, il y eut une véritable ambiance de kermesse au bord des terrains et le plaisir de rencontrer, dans notre poule qualificative, l'équipe championne de France militaire 1999 de volley-ball, la terreur des défenseurs, les "ceux qui sautent très, très hauts", les "ceux qui servent le plomb" et j'en oublie, bref j'ai nommé l'équipe de la BSPP. Dans cette poule de quatre, nous allions rencontrer la sélection départementale des Yvelines et la sélection de Malines (Belgique). De manière synthétique, vous devinez le résultat contre la BSPP, qui joua cette dernière journée, contre toutes les équipes, à cinq, le reste de l'équipe étant dans un premier temps retenu à Paris. Les Belges furent plus surpre-

nants, probablement parce que nous les avions sous-estimés, dans ce qu'on doit considérer, à posteriori, comme une erreur de jeunesse. La sélection des Yvelines fut un adversaire à notre mesure, mais les quelques points clés du match furent engrangés par cette équipe, victorieuse au final.

Éreintés par la répétition des efforts, nous allions pouvoir, tous ensemble, profiter d'une initiative proprement géniale des organisateurs de ce tournoi, sous l'égide du Commandant Boulard, à savoir la diffusion du match qui a fait vibrer la France entière, le désormais mythique "France-Nouvelle Zélande" de rugby. La consigne avait été donnée de ne pas communiquer, sur les terrains, l'évolution du score en direct, pour que les joueurs et leur encadrement ne connaissent pas le résultat. Elle fut respectée, j'en veux pour preuve l'ambiance de folie qui régna, lors de cette diffusion, vers 19 h, quand, une fois douchés, nous avons pu profiter de l'apéritif télévisuel, en compagnie des onze autres équipes. Plus tard, dans la soirée, le repas et les animations prévues ont permis d'échanger des chansons et autres, dans ce qui fut véritablement un match amical franco-belge, cette fois.

Le lundi 1^{er} novembre, les équipes issues de la première poule qualificative se disputaient le droit d'aller en demi puis en finale. C'est d'ailleurs sans réelle surprise que la BSPP, malgré la résistance de la sélection des Bouches du Rhône, accédera à la finale, opposée à la surprenante équipe de Namur, valeureux belges qui ne purent lutter contre le rouleau compresseur parisien, vainqueur trois sets à zéro.

Auparavant, nous allions jouer les premiers matches de classement. Ils allaient nous autoriser à sortir vainqueurs des rencontres contre le Val d'Oise, Namur, avec une défaite contre, à nouveau, la sélection des Yvelines. Ainsi, au final, nous allions accrocher une huitième place, principalement synonyme, en 2000, d'un retour en Val d'Oise, pour changer la notation de notre carnet : "élève sérieux, mais peut mieux faire".

À nous l'Amérique... et le Canada

Ce voyage, longuement préparé, impatientement attendu, avait bien sûr pour objectif de lier des amitiés au-delà de l'Atlantique, dans un premier temps aux USA, puis chez nos "cousins" canadiens. Après quelques jours de découverte des lieux et des autochtones new-yorkais, d'acclimatation

aux conditions météorologiques nord-américaines (taux d'humidité...), nous avons rendez-vous avec des firemen, comprenez par là des sapeurs-pompiers de New York. Ces gentlemen nous proposèrent comme un pari, pour disputer ce match de vol-

ley-ball prévu de long terme, de jouer façon "beach", à savoir sur une plage, et plus précisément celle de Long Beach.

Mercredi 15 septembre 1999, durant l'après-midi, dans des conditions très particulières (un cyclone se faisait menaçant, rappelez-vous...), les New-Yorkais nous firent donc la proposition, certes respectable, de jouer dans le sable, en deux sets gagnants, afin de pouvoir regagner la caserne d'où ils venaient dans le but de pouvoir répondre à l'alerte cyclone.

Comprenant leurs impératifs opérationnels, c'est ainsi que débuta le match qui avait valeur de reprise pour nous mais que, manifestement, les Américains avaient pris très au sérieux. Une défense d'acier, des attaques de plomb ont fait basculer la balance de la victoire chez nos confrères of the United States, sur le score honorable de 15-9, 15-11. Certes le score n'avait malgré tout qu'une importance relative et il nous semblait naturel d'insister sur deux points essentiels, à savoir :

- 1 - La moindre des choses est de laisser gagner les gens qui vous reçoivent.
- 2 - Plus sérieusement, nous retiendrons l'ambiance réellement amicale et la réception des sapeurs-pompiers locaux, qui nous a réconcilié avec les New-Yorkais, gens très, très,

très particuliers, pour ne pas dire autre chose de moins agréable. Ah, la grande famille des sapeurs-pompiers du monde entier !

Quelques jours après, Montréal nous accueillait et nous donnait l'occasion de découvrir nos amis canadiens sapeurs-pompiers et autres. Entre parenthèses, il nous a rarement été donné l'occasion de rencontrer des gens aussi prévenants et agréables, pompiers ou gens rencontrés au hasard de nos déplacements dans la ville.

S'il faut parler ensuite de sport, domaine qui crée rapidement des liens, parlons alors de la rencontre sportive qui allait nous amener à défendre, dans des conditions fort civiles, les couleurs de notre pays. Cette fois, la rencontre de volley-ball allait se dérouler sur du "dur", après la surprise "beach" à New York. Et comme les Canadiens, selon l'expression mille fois utilisée et consacrée, avaient mis "le paquet", notre match "Canada-France" allait se dérouler dans la prestigieuse enceinte du stade olympique de Montréal, au sein de la salle Pierre Charbonneau.

Ce match, joué dans les règles de l'art, en 6x6, allait voir la sélection canadienne (SP de Montréal et de Québec) prendre l'ascendant, durant les deux premiers sets (15-6 et honte sur nos têtes, qu'on nous apporte des cendres pour nous recouvrir la tête, 15-1 dans le deuxième set). Ce deuxième set, et le score qui va avec, fut un électrochoc, nous amenant à faire rentrer d'emblée le six

majeur, après avoir souhaité assurer une rotation du banc de notre équipe. Le match en était dès lors bouleversé et les trois sets suivants furent nôtres, en 15-12, 15-12 et enfin 15-7. Mais, vous vous en doutez bien, le match et son résultat n'étaient que des prétextes à des bons moments passés ensemble, avant, pendant et après le match, pour des échanges sur nos différentes expériences professionnelles, aux conditions de travail, au matériel... Il ne reste plus qu'à espérer, réellement et vivement, que nos collègues, sapeurs-pompiers à la feuille d'érable, nous rendent un jour la pareille, en visitant la France. Que Dieu nous en soit témoin. Nous saurons les accueillir aussi bien qu'ils ont su être chaleureux et amicaux envers nous.



Et si l'on parlait de l'urgence assainissement

Vous savez que l'eau provoque autant de dégâts que le feu

Les plus spectaculaires sont les inondations.

Il existe d'autres dégâts provoqués par l'eau :

les refoulements d'eaux usées et d'eaux vannes.

Il s'agit souvent de refoulements qui se produisent dans les colonnes de chutes verticales d'immeubles.

Dans ce cas, les dégâts sont immédiats et ils se produisent dans les logements.

Les refoulements peuvent aussi se produire sur les réseaux horizontaux en pied d'immeuble.

Les causes des refoulements :

Les raisons qui provoquent les refoulements d'eaux usées sont souvent liées aux phénomènes suivants :

1 - La colonne de chute verticale ou horizontale est fortement entartrée.

2 - Présence de corps étranger dans la colonne.

3 - Ou bien la conjonction des deux phénomènes, entartrement et de présence de corps étrangers dans la colonne.

Les conséquences :

L'eau ne trouvant plus son chemin, celle-ci jaillit par les lavabos, éviers, cuvettes de WC, etc.

Dans ce cas, les dégâts sont importants et leur propagation très rapides.

Pour les parties basses extérieures, les eaux ressortent souvent par les regards.

Les solutions pour stopper les refoulements :

La règle de base est de pouvoir intervenir très rapidement sur le sinistre.

Remettre l'écoulement le plus rapidement possible une fois sur le site. Pour cela la société **PROHYGIENA** possède le matériel nécessaire pour répondre à ce type d'urgence.

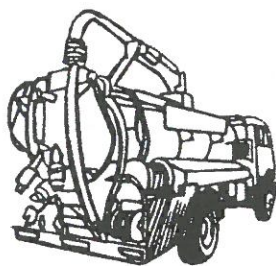
PROHYGIENA est une société spécialisée dans les travaux d'assainissement et de curage.

Notre standard est ouvert 7 jours sur 7 à toutes heures pour répondre aux besoins de la population, des services techniques, des administrations.

Nos techniciens d'astreinte sont joignables en permanence sur simple appel téléphonique au 04 76 77 20 02.

PROHYGIENA possède un département **URGENCES ASSAINISSEMENT** composé de matériels performants spécifiques aux débouchages et curages ainsi que de techniciens formés pour une intervention rapide et efficace.

Afin d'augmenter ses capacités de diagnostic, PROHYGIENA s'est équipé d'une caméra infrarouge avec enregistrement vidéo pouvant contrôler des réseaux de diamètre 40 mm à 300 mm



Camion équipé haute pression, interventions rapides par téléphone

PROHYGIENA

anciennement

EUROPE SERVICES

Détartrage canalisations eaux usées

Curage d'égouts

Pompage et désinfection vides sanitaires

Pompage bacs à graisse

Nettoyage haute pression

Rue Moirond - Z.I. Chenevière

38420 DOMÈNE

04 76 77 20 02

Fax 04 76 77 17 25

**SERVICE
URGENCES
7J/7**

Les 6^{es} jeux mondiaux des sapeurs-pompiers

LES 6^{ES} JEUX MONDIAUX AURONT LIEU DU 6 AU 13 JUILLET 2000
À MANTES EN YVELINES

Pour le département de l'Isère, une équipe représentative sera présente à ces épreuves.

Composée de 40 à 50 personnes, les sports suivants ont été retenus :

- Parcours sportif en tenu de feu (comprenant 4 sapeurs-pompiers de 18 à 39 ans et 4 sapeurs-pompiers de plus de 39 ans).
- Judo, karaté, lutte, athlétisme, cross.
- Cyclisme sur route, VTT, semi marathon et marathon.
- Volley, triathlon, haltérophilie.

Les noms des sélectionnés qui représenteront la France et notre département seront connus courant janvier.

Un groupe de travail a été créé de la manière suivante :

- Capitaine GUERCHET, secrétaire général.
- Lieutenant COTTAZ, trésorier général.
- Lieutenant NAVILLE, responsable des sports.
- Capitaine MATHIEU, conseiller technique.
- Lieutenant FERRAND, conseiller technique.
- Lieutenant PERRIN, conseiller technique.
- Lt-Colonel PAILLOT, conseiller technique.

Dans la prochaine revue de l'Union Départementale, une plus ample information sera publiée.



Mr. Bricolage

BIEN CONSEILLÉ

TOUT POUR LA MAISON

Électro-Portatif - Bois et découpe - Outillage - Découpe verre - Encadrement - Quincaillerie

Portes placard et intérieur - Sanitaire - Jardin - Motoculture - Électricité - Décoration

Revêtements sol PVC et moquettes - Droguerie - Peintures - S.A.V.

DES VENDEURS PROFESSIONNELS AU SERVICE DU CLIENT - 1800 m² DE VENTE

38200 VIENNE - QUARTIER DE L'ISLE - TÉL. 04 74 31 55 49



RENAULT V.I.
NOTRE MOTEUR
C'EST VOUS



Automonin
Concessionnaire

ZI Fontanil Cornillon
38120 SAINT-ÉGRÈVE
Tél. 04 38 02 39 60
Fax 04 38 02 06 03

Charte des bénévoles pour les 6^{es} jeux mondiaux des sapeurs-pompiers

C'EST EN FRANCE, À MANTES-LA-JOLIE, QUE SE DÉROULERONT LES PROCHAINS JEUX MONDIAUX DES SAPEURS-POMPIERS.

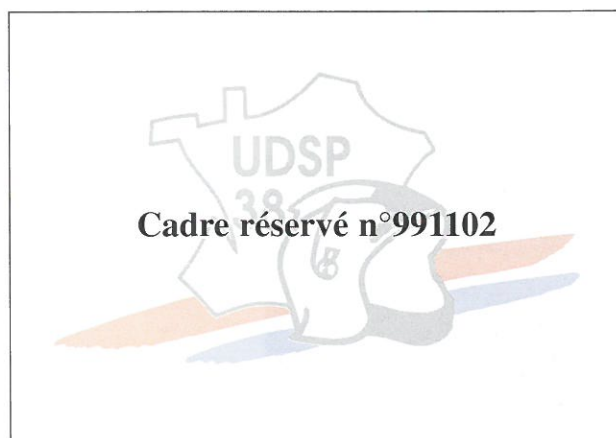
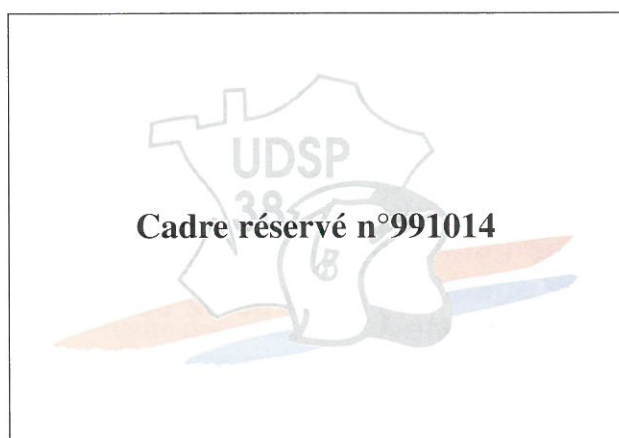
Cette grande manifestation réunissant des sapeurs-pompiers du monde entier se déroulera pour la première fois en Europe. Pour assurer le bon déroulement de cet événement, les jeux devront compter sur le soutien d'un grand nombre de bénévoles. Les jeux mondiaux représenteront pour toutes les personnes souhaitant nous aider, une remarquable et inoubliable expérience et l'opportunité de rencontrer des sapeurs-pompiers du monde entier.

LE BÉNÉVOLE S'ENGAGE :

- **À donner une image positive des jeux et de la France.** En aucun cas le comportement individuel ne devra porter atteinte à l'image des jeux (consommation abusive d'alcool, comportement agressif,...).
- **À tout mettre en œuvre pour respecter les règles des jeux et remplir la mission** qui lui a été assignée par son responsable direct sans attendre aucune forme de rémunération pour son action.
- **À faire état de sa disponibilité** par tranche **d'une journée au minimum.**

LE COMITÉ S'ENGAGE :

- **À encadrer les bénévoles :** les bénévoles seront gérés par la direction des ressources humaines. Ils seront répertoriés selon leurs disponibilités et leurs compétences indiquées dans la fiche de candidature. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, l'organisation des jeux nécessitant la mise en œuvre de plusieurs secteurs différents. Bien entendu, l'utilisation des bénévoles sapeurs-pompiers se fera avec l'appui des Directions départementales, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et des Unions régionales et départementales.
- **À héberger les bénévoles :** un village de tentes et des moyens sanitaires adéquats situés sur le village des jeux seront mis à la disposition des bénévoles. Un espace détente sera aussi créé pour tous les bénévoles. Les bénévoles pourront éventuellement être hébergés dans des familles de sapeurs-pompiers, des bâtiments publics et éventuellement des hôtels.
- **À habiller les bénévoles :** des effets aux couleurs des jeux et de leur secteur d'activité, permettant la reconnaissance des bénévoles, leur seront fournis. À l'issue des jeux, ces effets resteront leur propriété.
- **À restaurer les bénévoles :** la restauration sera assurée par le Comité d'organisation des jeux et à ses frais.
- **À transporter les bénévoles :** le transport des bénévoles du village des jeux vers l'ensemble des sites sera organisé par le Comité d'organisation des jeux. Le comité remercie les Directions départementales et les différentes Unions d'assurer, dans la limite du possible, le transport des bénévoles sapeurs-pompiers de leurs départements jusqu'au village des jeux.
- **À assurer les bénévoles :** les bénévoles sont couverts par la responsabilité civile de l'association.



Dans le cadre sportif, avez-vous une connaissance suffisante pouvant vous permettre d'assurer le contrôle ou éventuellement l'arbitrage d'une ou plusieurs disciplines ?

(numérotez de 1 à 13 dans la liste ci-dessous).

Diplôme de référence :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Conseiller technique | <input type="checkbox"/> Chronométrateur |
| <input type="checkbox"/> Brevet d'État | <input type="checkbox"/> Juge |
| <input type="checkbox"/> Entraîneur | Autre |
| <input type="checkbox"/> Arbitre | |

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 - Athlétisme | <input type="checkbox"/> 20 - Football | <input type="checkbox"/> 39 - Roller |
| <input type="checkbox"/> 2 - Badminton | <input type="checkbox"/> 21 - Golf | <input type="checkbox"/> 40 - Roller in line hockey |
| <input type="checkbox"/> 3 - Ball Trap | <input type="checkbox"/> 22 - Haltérophilie | <input type="checkbox"/> 41 - Rugby à 15 |
| <input type="checkbox"/> 4 - Basket-ball | <input type="checkbox"/> 23 - Handball | <input type="checkbox"/> 42 - Rugby à 7 |
| <input type="checkbox"/> 5 - Beach Volley | <input type="checkbox"/> 24 - Hockey sur glace | <input type="checkbox"/> 43 - Sauvetage |
| <input type="checkbox"/> 6 - Billard | <input type="checkbox"/> 25 - Home Trainer (Aviron) | <input type="checkbox"/> 44 - Sauvetage aquatique |
| <input type="checkbox"/> 7 - Body Building | <input type="checkbox"/> 26 - Home Trainer (Cyclisme) | <input type="checkbox"/> 45 - Softball |
| <input type="checkbox"/> 8 - Bowling | <input type="checkbox"/> 27 - Judo | <input type="checkbox"/> 46 - Squash |
| <input type="checkbox"/> 9 - Bras de fer | <input type="checkbox"/> 28 - Karaté | <input type="checkbox"/> 47 - T.F.A. |
| <input type="checkbox"/> 10 - Canoë | <input type="checkbox"/> 29 - Karting | <input type="checkbox"/> 48 - Tennis |
| <input type="checkbox"/> 11 - Conduite 4x4 (Trial) | <input type="checkbox"/> 30 - Lancer de fer à cheval | <input type="checkbox"/> 49 - Tennis de table |
| <input type="checkbox"/> 12 - Conduite Gymkhana PL | <input type="checkbox"/> 31 - Lutte | <input type="checkbox"/> 50 - Tir à la carabine/pistolet |
| <input type="checkbox"/> 13 - Course aux seaux | <input type="checkbox"/> 32 - Manœuvre d'incendie | <input type="checkbox"/> 51 - Tir à l'arc |
| <input type="checkbox"/> 14 - Course d'orientation | <input type="checkbox"/> 33 - Marathon + semi marathon | <input type="checkbox"/> 52 - Tir à la corde |
| <input type="checkbox"/> 15 - Cross Country | <input type="checkbox"/> 34 - Natation | <input type="checkbox"/> 53 - Triathlon |
| <input type="checkbox"/> 16 - Cyclisme | <input type="checkbox"/> 35 - Parcours sportif des SP français | <input type="checkbox"/> 54 - Voile |
| <input type="checkbox"/> 17 - Désincarcération | <input type="checkbox"/> 36 - Pétanque | <input type="checkbox"/> 55 - Volley ball |
| <input type="checkbox"/> 18 - Dragon Boat | <input type="checkbox"/> 37 - Planche à voile | <input type="checkbox"/> 56 - V.T.T. |
| <input type="checkbox"/> 19 - Fléchettes | <input type="checkbox"/> 38 - Poker | <input type="checkbox"/> 57 - 5000 P.M.T. |

Quelles seraient vos disponibilités ? (plusieurs choix possibles) :

| | Semaine | | | Week-end | | |
|---------------------------------------|---------|------------|------|----------|------------|------|
| | Matin | Après-midi | Soir | Matin | Après-midi | Soir |
| À ce jour | | | | | | |
| De mai à juin 2000 | | | | | | |
| De juin à juillet 2000 | | | | | | |
| Du 1 ^{er} au 15 juillet 2000 | | | | | | |

Cadre réservé à l'administration des jeux

Entré dans le fichier Date :

Finale nationale du parcours sportif du sapeur-pompier et des épreuves athlétiques

SAINT-POL-DE-LÉON (FINISTÈRE) 26 JUIN 1999

Les résultats Rhône-Alpes Auvergne

Épreuves individuelles

• Parcours sportif féminin vétéran 1

3^e GAGGIO Josette 2'23"40

• Vitesse féminin senior

6^e HAZOTTE Sonia 14"51'

• Grimper de corde féminin senior

7^e CHAMEROY Dominique 6"23

• Saut en hauteur féminin senior

1^{re} ROSSO Doriane 1,50 m

• Demi-fond féminin senior

2^e VALENTIN Lise 3'28"76

• Lancer du poids féminin senior

5^e DUMONT Élisabeth 9,17 m

• Parcours sportif féminin senior

5^e MARCHIONNI Edyth 1'58"32

6^e GARAIX Aurore 1'58"33

11^e PIVET Nathalie 2'03"11

• Vitesse féminin junior

1^{re} SAPIN Isabelle 13"87

• Grimper de corde féminin junior

2^e PEDEMONTI Maryline 7"25

• Saut en hauteur féminin junior

4^e PETIT Laure 1,33 m

• Demi-fond féminin junior

2^e PETIT Emmanuelle 3'51"41

• Lancer du poids féminin junior

3^e KALLAT Djamila 7,33 m

• Parcours sportif féminin junior

6^e LARCHER Aline 2'04"39

10^e LANES Angélique 2'09"52

22^e DARGAUD Marie-Laure 2'29"04

• Vitesse féminin cadet

1^{re} THOMAS Aurélie 13"56

• Grimper de corde féminin cadet

2^e JEZIOREK Virginie 5"24

• Saut en hauteur féminin cadet

1^{re} POTON Audrey 1,58 m

• Demi-fond féminin cadet

3^e MAILLET Natacha 2'54"09

• Lancer du poids féminin cadet

2^e POPOFF Julie 10,18 m

• Parcours sportif féminin cadet

3^e LANCE Emmanuelle 1'33"34

6^e FERNANDES Emmanuelle 1'36"05

11^e CELARD Orane 1'39"57

19^e DUVERGER Claire 1'44"22

• Vitesse féminin minime

1^{re} CONSTANT Marie 11"56

• Grimper de corde féminin minime

4^e FAVRE Alexandra 6"64

• Saut en hauteur féminin minime

9^e JOUNIER Angélique 0,00 m

• Demi-fond féminin minime

4^e DESLANDES Laëtitia 1'36"14

• Vitesse masculin vétéran 1

4^e MOUNIER Hervé12"87

• Grimper de corde masculin vétéran 1

1^{er} MOINEL Raymond 3"64

• Saut en hauteur masculin vétéran 1

3^e ROUSSEL Pierre 1,45 m

• Demi-fond masculin vétéran 1

4^e BOURGAULT Pascal 2'53"63

• Lancer du poids masculin vétéran 1

7^e BEREYZIAT Bernard 10,71 m

• Parcours sportif masculin vétéran 1

4^e VEYRET Bruno 1'33"08

6^e GIRARD Louis 1'35"20

33^e TRIOLAIRE Pierre 1'53"01

34^e BERTHET Noël 1'53"86

• Vitesse masculin senior

3^e LAURET Fabrice 11"46

• Grimper de corde masculin senior

8^e PATISSIER Yannick 4"80

• Saut en hauteur masculin senior

5^e MICO Olivier 1,90 m

• Demi-fond masculin senior

11^e DURIN Sylvain 3'01"11

• Parcours sportif masculin senior

1^{er} VAUCHER Jérôme 1'24"81

5^e DALIN Hugues 1'28"50

13^e HEBERT Christophe 1'30"66

25^e CROZET Sylvain 1'34"81

• Vitesse masculin junior

2^e FIGON Jérôme 11"65

• Grimper de corde masculin junior

2^e DUMAS Christophe 4"40

• Saut en hauteur masculin junior

4^e MOULIN Nicolas 1,79 m

• Demi-fond masculin junior

3^e MOZZONE Eddy 2'48"99

- [Lancer du poids masculin junior](#)
1^{er} MARRET Martial 15,14 m
- [Parcours sportif masculin junior](#)
1^{er} ARENA Dimitri 1'27"98
3^e PEYRACHE Jean-Philippe 1'31"70
4^e BELHOUT Romain 1'31"81
5^e NAVARRO Guillaume 1'32"86
- [Saut en hauteur masculin cadet](#)
6^e SANAH Yacine 1,65 m
- [Demi-fond masculin cadet](#)
4^e FRANCIONE Xavier 2'03"74
- [Lancer du poids masculin cadet](#)
5^e PEJOT Olivier 11,54 m
- [Parcours sportif masculin cadet](#)
4^e CHARCOSSET Damien 1'16"76
11^e BOURDON Sylvain 1'20"60
13^e CHAZOT Loïc 1'21"84
27^e MERLE Guillaume 1'26"88
- [Vitesse masculin minime](#)
1^{er} CHARDON Marc 10"08
- [Demi-fond masculin minime](#)
6^e GUILMAIN Adrien 1'21"54
- [Lancer du poids masculin minime](#)
1^{er} GALBES Grégory 12,43 m
- [Parcours sportif masculin minime](#)
2^e LARCHER Jonathan 1'02"58
3^e TRONCHY Vincent 1'03"37
7^e MACHABERT Vincent 1'04"87
29^e ROMATIF Jullien 1'14"30

Épreuves athlétiques résultat par équipe

- [Féminin senior](#)
3^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin junior](#)
1^{re} Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin cadet](#)
1^{re} Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin minime](#)
3^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin vétérans 1](#)
3^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin senior](#)
9^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin junior](#)
1^{re} Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin cadet](#)
6^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin minime](#)
2^e Rhône-Alpes Auvergne

Parcours sportif résultat par équipe

- [Féminin vétérans 1](#)
4^e Rhône-Alpes Auvergne

- [Féminin senior](#)
2^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin junior](#)
6^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin cadet](#)
2^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin minime](#)
2^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin senior](#)
1^{re} Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin junior](#)
1^{re} Rhône-Alpes Auvergne

Épreuves athlétiques

- [Féminin toutes catégories](#)
NC Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin toutes catégories](#)
3^e Rhône-Alpes Auvergne

Parcours sportif

- [Féminin toutes catégories](#)
2^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin toutes catégories](#)
1^{re} Rhône-Alpes Auvergne

Classement général

- [Féminin senior](#)
3^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin junior](#)
3^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin cadet](#)
2^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Féminin minime](#)
3^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin vétérans 1](#)
3^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin senior](#)
5^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin junior](#)
1^{er} Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin cadet](#)
5^e Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin minime](#)
1^{re} Rhône-Alpes Auvergne

Challenge de la qualité

- [Féminin](#)
NC Rhône-Alpes Auvergne
- [Masculin](#)
1^{er} Rhône-Alpes Auvergne

GALERIES
Lafayette
GRENOBLE

VOTRE PLUS BELLE ADRESSE
MODE - BEAUTÉ - ACCESSOIRES

UN NOM UNIQUE POUR DES COMPÉTENCES MULTIPLES

- SURVEILLANCE INDUSTRIELLE
- TÉLÉSÉCURITÉ
- DÉTECTION ÉLECTRONIQUE
- VIDÉO CONTRÔLE D'ACCÈS



9, chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN
Tél. 04 76 61 63 70 - Fax 04 76 61 63 75

A Grenoble, nous agissons pour la qualité de l'environnement en développant des solutions innovantes.

Distribution du gaz et de l'électricité
Production hydroélectrique
Développement de la cogénération (électricité et chaleur)
Station Véhicules Propres...

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, L'ÉNERGIE D'UNE VILLE

GAZ ELECTRICITE DE GRENOBLE

STATIONNER MIEUX STATIONNER JUSTE

Dans tous les parkings publics de Grenoble

| | |
|------------------|-----------------------------|
| SOIRÉE | 15 F de 19h30 à 1h00 |
| NUIT | 20 F de 19h30 à 7h30 |
| 24 heures | de 40 F à 50 F |

PRENEZ LA VILLE DU BON CÔTÉ



Information et contact :
04 76 42 70 70

GROUPE SOGEPARC

Les connaissez-vous ?

UN ÉCLAIR... LE SILENCE...

Il fait nuit. Alban Ferrand s'est immobilisé, son appareil photo en main. Des flammes, beaucoup de mouvements, puis des ordres fusent, quelque part dans l'Isère : une intervention est en cours. Il se place de près et se met en action, photographiant avec tact, sans se mettre en avant, sans vouloir gêner le cours de l'intervention, par pudeur, par discrétion professionnelle aussi. Parce qu'il a vu tant de fois la douleur, la détresse. Parce qu'il sait que ses collègues ne doivent pas être per-

turbés par son intervention. D'une incarcération dans un véhicule à la perte d'une maison qui brûle, en conservant en mémoire tant de ces situations de secours, il a compris que si témoignage il doit y avoir, il devra se faire et se fera dans le respect de ces conditions très particulières.

Véritable touche à tout de la photographie, ce jeune homme, né en 1973, est celui que vous avez certainement croisé, une fois au moins, alors que vous teniez une lance en main, que vous vous prépariez peut-être à participer à la césarisation d'un pavillon. Présent sur les interventions impliquant des moyens sapeurs-pompiers conséquents, il est le photographe départemental, intégré au sein de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, depuis 1996. Cette activité est un fil rouge chez ce célibataire martinérois, dans le prolongement d'études sagement menées et d'un Certificat d'Aptitude à la Profession de Photographe.

Sapeur-pompier depuis l'âge de 16 ans, dans un premier temps à St-Martin-d'Hères puis à Gières, dans le cadre des activités sportives (cross country), il termine ses études tranquillement avant de répondre à ses obligations militaires. Brignoles, en 1994, lui tend les bras, pour un service qu'il fait donc au sein de l'UIISC.7, 2^e compagnie, section hélicoptérée. Il sera engagé dans des opérations de secours telles que la recherche de victimes dans le Casino effondré à

Nice, la campagne Feux de Forêts en Corse, l'assistance à la population à l'occasion des inondations catastrophiques dans les secteurs de Cavaillon et d'Avignon. Il en conservera des souvenirs, des visages, des voix, des noms, comme nous en avons tous dans notre profession. Parce que c'est aussi une partie de notre histoire personnelle qui s'inscrit, chaque fois que nous décalons, que nous intervenons. Alban n'y échappe pas et dégage de sa carrière de shooteur d'images, des moments forts : les Orres, le Téléphérique du Pic de Bur, les feux de forêts des Alpilles, à Marseille. "Qui pourrait rester insensible à ce que nous voyons ? J'ai un appareil, des objectifs, des filtres, bref du matériel perfectionné qui n'est que peu de choses dans ces moments de crise." rajoute-t-il.

Ce sportif, appréciant par dessus tout le rugby, le volley-ball et le base-ball, est un accro du mouvement et de son contraire, de l'image qui parle par elle-même, en elle-même. Désireux de révéler la profession de sapeur-pompier, lors de phases opérationnelles, il a compris que les Français étaient consommateurs de tout ce qui a trait à notre profession, même en dehors de l'aspect purement et fortement spectaculaire : "passionné, je n'arrivais à trouver que très peu de photos SP de qualité. En septembre 1994, juste après mon armée, je me suis rendu dans une agence où j'ai proposé mes services, en contrepartie d'une formation professionnelle. Photographe indépendant, je

suis donc devenu photographe auprès de la DDSIS 38. En 1996, couvrant les événements opérationnels et les manifestations sapeurs-pompiers de mon département, avec comme objectif premier de montrer la profession et d'en faire parler."

Inspiré par des références comme Bernard le Bars, ancien sapeur-pompier photographe de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, ou par Philippe Poulet, manifestement grand parmi les grands dans le monde de la photographie et plus particulièrement celle de la montagne, il vise principalement l'opinion dans son engagement, en appréciant bien sûr que des collègues sapeurs-pompiers s'intéressent à son travail : "le grand public a des relations privilégiées avec les sapeurs-pompiers, dont l'image est forte. Le camion rouge, la grande échelle sont des images qui collent à notre profession sans pour autant refléter aujourd'hui la réalité du terrain. Mon objectif est d'assurer une ouverture dans ce sens. À titre personnel, je ressens fortement le besoin d'informations, d'images. Il y a certainement l'aspect sensationnel, mais je laisse ceux qui regardent ces photos puiser librement ce qu'ils y souhaitent."

Ainsi, désormais, si vous voyez un éclair provoqué par un homme en tenue de feu, cherchant un angle pour une photo, il s'agira très certainement d'Alban Ferrand, dont la flamme pour l'image de sa profession est aussi brûlante que celles qu'il a dû éteindre durant sa carrière.



Parce que les 93000 professionnels et les 200000 sapeurs-pompiers volontaires de France nous poussent à l'excellence...
Parce que leur engagement exige une fiabilité sans faille...
Parce que l'efficacité de leurs missions demande de plus en plus de technicité...
Enfin, parce que nous sommes fiers de leur confiance...

Land Rover dédie cette campagne à ceux qui protègent la vie...

18 <http://www.pompiersdefrance.org>
3615 info 18

LES SAPEURS-POMPIERS de LA MURE 1999

vous souhaitez une bonne année 1999

Personnel

LES MOUVEMENTS DÉTACHÉS MUNICIPALITÉ DE GRENOBLE

LE SAPEUR POMPIER

NUMÉRO 888
100 ANS
DECEMBRE 1997

Dossier
Journée nationale des sapeurs-pompiers et des acteurs de la sécurité civile

Fédération : le Lt-colonel Ory et son nouveau conseil d'administration

Matériel : Les détecteurs avec capteurs

Histoire : Sainte-Barbe, une tradition menacée ?

FINALE NATIONALE
DU PARCOURS SPORTIF DU SAPEUR POMPIER
ET DES ÉPREUVES ATHLÉTIQUES

FIN'95

DOSSIER D'ACCUEIL

27 JUIN 1998

GRENOBLE - ISÈRE

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

LES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE

Équipe animale du CS Roussillon (suite...)

DANS UN PREMIER ARTICLE PARU DANS LE N°18 DE CE BULLETIN, NOUS ÉVOQUIONS LA FORMATION REÇUE PAR L'ÉQUIPE ANIMALIÈRE. AUJOURD'HUI, VOICI UN COURT REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE SUR NOS ACTIVITÉS.

MANŒUVRE AVEC DES BOVINS

Les génisses en stabulation n'apprécient pas de participer à la "manœuvre" de l'équipe animale... Elles chargent pour de vrai... pour voir si les "animaliers" sautent bien les barrières.



LE SAFARI

Ce python, mis à notre disposition par le safari de Peaugres, préfère la liberté à sa "cage poubelle". Mais pour le transport, une poubelle est très pratique.



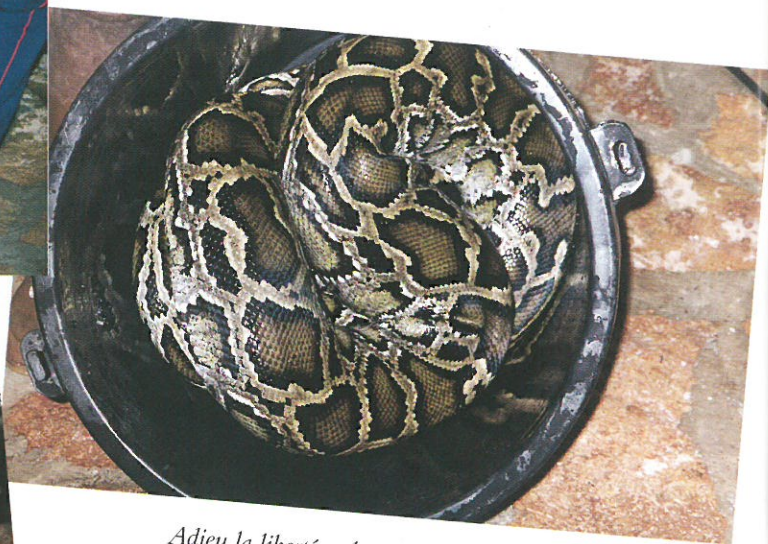
La capture.



La mise "poubelle cage".



La mise "poubelle cage".



Adieu la liberté... bonjour le transport.



Mission accomplie, la satisfaction se lit sur les visages.

DEUX CHEVREUILS DANS UNE PISCINE

Une opération rondement menée !



Extraction.



Les soins.



Le réconfort après le stress pour le blessé.



Le transport.



La liberté retrouvée. Merci les pompiers, à bientôt pour de nouvelles aventures !

Capitaine vétérinaire
Patrick MONNET

REMISE DU MÉRITE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Patrick BOURDON a reçu la médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère en présence des représentants de la commune et des sapeurs-pompiers.

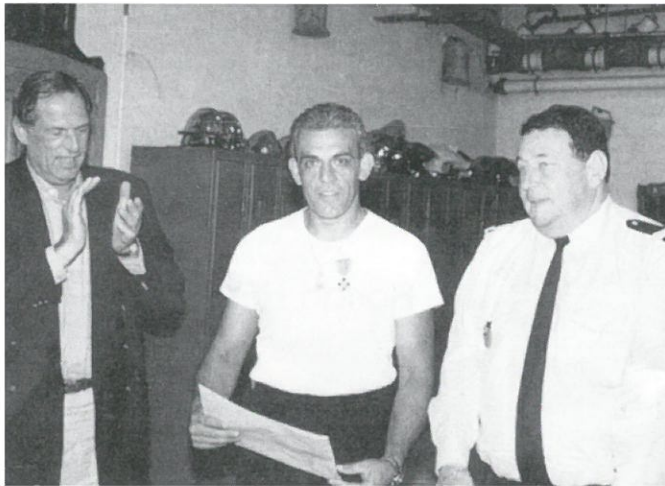


Photo Breton

Avant son départ, tous ont voulu saluer son parcours remarquable. Médaillé d'or en judo aux championnats mondiaux des sapeurs-pompiers en 1998, il a été reçu premier sur 800 candidats à un concours organisé pour le service sécurité de la RATP.

Au sein de son nouvel emploi, il formera aussi les membres de la sécurité au judo.

Nous lui souhaitons une brillante carrière.

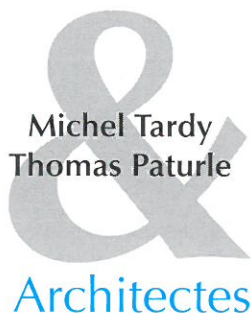


TUYAUX D'INCENDIE
TUREX - MR.SPÉCIAL - MR.REFLEX
MR.FLEX
MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS
BP 196 - 42408 ST-CHAMOND CEDEX - FRANCE
Tél. 04 77 31 02 00 - Fax 04 77 31 02 31

T echnic
O ffice
V ienne

- Mobilier de bureau
- Bureautique
- Télécopieurs
- Photocopieurs
- Micro-informatique
- Fournitures de bureau
- Service après-vente

7, rue Peyron - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 78 32 98
Fax 04 74 31 64 23



33, avenue du Granier - 38240 Meylan - France
Tél. +33 (0)4 76 90 37 38 - Fax +33 (0)4 76 41 25 48
email : tparchi@aol.com - Site web : www.archi-afex.asso.fr



70 ans de qualité
1928-1998

DUMAS T.P. VIENNE

Travaux publics et routiers

Construction et entretien des routes, voiries et réseaux divers

Travaux privés

Aménagement d'accès, abords de villas, terrains de sports

Béton prêt à l'emploi

Centrale de St-Pierre-de-Chandieu, livraison tous secteurs

Carrière

Carrière de Valencin, livraison tous secteurs

Z.I. St-Alban-les-Vignes - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 31 70 28 - Fax 04 74 53 47 75

Lettre du Colonel Janvier

Au cours de ces dernières semaines, vos témoignages écrits ou verbaux, vos appels téléphoniques m'ont beaucoup aidé à surmonter l'accident cardiaque dont j'ai été victime.

Soyez, par ce message chaleureusement remercié et reconçu, avec toute ma gratitude pour ces marques de sympathie, mes sentiments les plus cordiaux.

B. Janvier

Développement économique

Environnement

Navigation

Production électrique

CNR, acteur du fleuve.

Forts d'un savoir-faire de 60 ans, nous avons inventé un nouveau métier : acteur du fleuve...

... En nous impliquant dans la vie des collectivités locales pour mieux répondre à leurs attentes : 650 hommes et femmes sont présents au quotidien au service du Rhône et de ses riverains.

... En gérant le Rhône dans sa globalité : pour nous, production électrique et navigation se conjuguent avec développement économique, sécurité et respect de l'environnement.

... En exploitant les ressources d'une énergie électrique propre et renouvelable, nous inventons maintenant le Rhône de demain.

CNR
COMPAGNIE
NATIONALE
DU RHONE

www.cnr.com - RC 839 202 961 - Photo : Stéphane Colabardini / A. Berrand / CNR

INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Place Camille Jouffray - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 85 38 23

Pour mieux vous servir votre Intermarché vous offre un nouvel horaire d'ouverture

- **Du lundi au vendredi** de 8 h 15 à 20 h sans interruption
- **Samedi** de 8 h 15 à 19 h 15 sans interruption

Nos services : livraisons à domicile tous les jours
(demandez nos conditions)

LYON

VALENCE

RHONE

COURS POMERANIE

RUE VICTOR-HUGO

COURS BRILLIER

SNCF

CHAMP DE MARS

PARKING Camille Jouffray

INTERMARCHÉ

Le corps des sapeurs-pompiers de Pontcharra présent en Albanie à la rencontre des réfugiés du Kosovo

Le caporal-chef BONNEAU du S.D.I.S 73 et le 1^{re} classe GODMENT du centre de secours de Pontcharra, tous deux membres de "Pompiers Sans Frontière" s'envolent vers l'Albanie le mercredi 19 mai.

MISSION

Pompiers Sans Frontière a été sollicité par l'Ordre de Malte pour mettre à sa disposition 1 V.S.A.B. et 2 sapeurs-pompiers pour procéder aux évacuations sanitaires de réfugiés entre le camp et l'hôpital de DURES.

Arrivés à Tirana, capitale du pays, le jeudi 20, ils sont pris en charge par l'Ordre de Malte qui les accompagne jusqu'à Dures deuxième ville du pays, puis ils seront conduits au camp de Spital.

Ce camp ne compte pas moins de 4 500 réfugiés kosovards. L'Ordre de Malte y installe un hôpital de campagne avec 2 médecins, 1 infirmier, 1 aide-soignante, 2 logisticiens et donc 2 sapeurs-pompiers.

Malheureusement, malgré plusieurs tentatives le V.S.A.B. ne pourra pas être récupéré, celui-ci restera bloqué en douane. La mission initiale se

réduira à prêter main-forte aux médecins sur place et de réorganiser la pharmacie de l'hôpital et classer les médicaments. Nous procéderons à quelques évacuations à l'aide d'un Range Rover ainsi qu'à de petits soins, pansements ou désinfections de petites plaies. Nous avons établi beaucoup de contacts avec la population de réfugiés et c'est avec beaucoup d'émotion et de regrets que le 29 mai nous rentrons en France. Depuis, une relève a été assurée qui a pu continuer la mission et récupérer le V.S.A.B. Aujourd'hui il est fait appel à des sapeurs-pompiers de bonne volonté pour poursuivre d'autres missions avec "Pompiers Sans Frontière".

Le sapeur de 1^{re} classe Christophe GODMENT, volontaire au centre de secours de Pontcharra, travaille au C.E.A. à Grenoble. Très disponible, il s'occupe de l'enseignement du secourisme dans le centre dont le chef lui a confié le suivi et le recyclage du personnel. À de nombreuses reprises il enseigne le secourisme dont il est devenu le référent. Christophe est instructeur de secourisme depuis 1997.



Fontaine : humanitaire

L'ADJUDANT NORDINE SAKIRDA DU C.P.I. EN MISSION AU KOSOVO

Depuis mercredi dernier, l'adjudant Sakirda est parti pour le Kosovo, répondant à l'appel de l'association "Pompiers Sans Frontière" et à sa volonté d'agir dans un esprit de solidarité et d'entraide qu'il avait déjà développé au sein de la vie associative fontainoise et des secouristes. L'adjudant Sakirda a été, dans un premier temps, pris en charge par les pompiers d'Aix-en-Provence pour la nuit, le départ pour Istres s'étant fait le jeudi d'où il devait repartir avec un vol spécial de transalp' militaire pour le Kosovo.

Les Pompiers Sans Frontières répondaient ainsi à un appel des Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte (OHFOM) en charge à Mitrovica de la gestion d'un hôpital. C'est dans ce cadre que le dispositif militaire français de cette région a lancé un appel urgent d'assistance technique et matériel pour



les pompiers de cette ville. D'autre part, la même demande est venue des services de protection civile et de lutte contre les incendies, quasi inexistantes au Kosovo, ce qui nécessite une réorganisation totale.

Sur place, l'adjudant Sakirda, placé sous les ordres de l'armée française et de l'Ordre de Malte, aura comme mission des interventions dans le domaine sanitaire, des secours routiers, et un rôle de prévention.

Nordine Sakirda sera de retour aux alentours du 15 septembre après cette mission humanitaire, qui n'aura pas surpris ses amis, tous connaissant l'esprit de dévouement et de solidarité qui l'animent quotidiennement.

Serge CHALÉON
DL du 8 septembre 1999

Liste de sympathie

SAUV'OUTILS

24, rue Nicolas Appert
51430 TINQUEUX
Tél. 03 26 84 70 94
Fax 03 26 08 24 11

CRÉDIT LYONNAIS

1, rue Molière
38000 GRENOBLE

Avecia

Couleurs & Chimie Fine

Une vaste gamme de colorants pour
le cuir, le papier, les encres.

UN SEUL OBJECTIF



LA QUALITÉ TOTALE dans tous les domaines

AVECIA SAS

Établissement de Saint-Clair-du-Rhône

Tél. (33) 04 74 31 40 00

Fax (33) 04 74 56 37 18

Fontaine : un bébé sauvé par un sapeur-pompier

L'ENFANT DE 8 MOIS AVAIT ÉTÉ VICTIME D'UN DÉBUT DE NOYADE DANS SON BAIN.

Il était un peu moins de 20 heures, hier soir, lorsqu'une jeune maman, domiciliée dans la rue Gabriel-Péri à Fontaine, a fait prendre leur bain à ses deux enfants, une petite fille de 3 ans et un petit garçon tout juste âgé de 8 mois.

La jeune femme s'est absentée de la salle de bains quelques minutes à peine durant lesquelles le bébé, s'étant vraisemblablement cogné la tête contre le rebord de la baignoire, a perdu connaissance et a commencé à se noyer.

Alertée par les cris de sa petite fille, la jeune femme est revenue dans la pièce et s'est aperçue que son enfant était inanimé. Prise de panique, elle l'a aussitôt pris dans ses bras et est allée frapper à la porte de deux de ses voisines, lesquelles se sont avouées impuissantes à prodiguer le moindre secours au pauvre bambin.

Par bonheur, l'une d'elles se souvint néanmoins qu'un sapeur-pompier volontaire habitait deux étages au-dessus. La maman s'est alors précipitée, a frappé à la porte du jeune

homme lequel, par bonheur, se trouvait à son domicile. "Elle m'a juste tendu le bébé en me disant d'un air suppliant : sauve mon fils", racontait ce dernier, hier soir. Il a gardé son calme et a commencé à effectuer un bouche à bouche sur le bébé pendant que la jeune femme alertait, sur ses conseils, le Centre opérationnel d'incendie et de secours, chargé de coordonner les interventions des sapeurs-pompiers sur le département.

Au bout de quelques minutes, le bébé a finalement recraché l'eau contenue dans ses poumons et a repris connaissance.

C'est donc choqué, mais miraculeusement sauvé, qu'il a été transporté par les médecins du SAMU à l'hôpital Michallon de Grenoble-La Tronche pour y subir un examen de contrôle.

DL du 14/10/99

FAIRE 2000 CHOSSES POUR VOUS



IMPRIMERIE
DES DEUX-PONTS

Grand-père, père et fils depuis 1935, à Grenoble

Contact Karine : 04 76 59 19 59

Réunion de la Commission Sociale de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes

Une réunion statutaire de cette commission avait lieu cette année dans le département de l'Isère.

C'est donc au siège de l'Union Départementale, à Meylan, le 24 septembre 1999 que le Lt-Colonel SALISSON, animateur de la commission, réunissait les membres qui la composent.

Le représentant de l'Isère le Lieutenant ROUSSET, Administrateur était présent ainsi que le Lt-Colonel PAILLOT, Président d'Honneur de l'Union Régionale qui avait été chargé par le Président Jacques PERRIN de recevoir les délégations.



À l'issue des débats, un apéritif convivial était servi.

Le Lieutenant GIROUTRU, Chef du Centre de Meylan était également présent.



66, avenue de la Libération
38640 CLAIX
Tél. 04 76 98 07 81
Fax 04 76 98 41 59



OZ-en-OISANS

**Toute la magie
de la montagne en hiver**

Massif de l'Oisans,
Domaine skiable
des Grandes Rousses/Alpe d'Huez,
à 50 km de Grenoble.

Situé au pied des pistes, OZ-en-OISANS offre la convivialité d'une petite station et l'immensité d'un domaine skiable.

220 km de glisse entre 1 350 m et 3 330 m avec 3 forfaits au choix. 30 km de ski de fond à 2 000 m. Raquettes à neige dans la forêt. Promenades balisées en altitude. 2 télécabines accessibles aux piétons.

Information :
OFFICE DU TOURISME
38114 OZ-en-OISANS
Tél. 04 76 80 78 01
Fax 04 76 80 79 04



Chronique...

“SAVEZ-VOUS QUE DANS CE QUARTIER COMMENÇA LA JOURNÉE DES TUILES ? NOUS ÉTIIONS AUX PRÉMICES DE LA RÉVOLUTION... PLUS TARD, PENDANT LA TERREUR, À CAUSE DE LA CONSONANCE DE SON NOM JUGÉ TROP NOBLE, ON SONGERA TRÈS SÉRIEUSEMENT À DÉBAPTISER GRENOBLE, POUR L'APPELER GRELIBRE.”

Accaparé par les révélations de cette fresque historique, le couple se dirige vers le chantier de restauration de la cathédrale. Un peu à l'écart, sur une place en tout point semblable à la cour des miracles, un attroupement attire son attention.

Dans la poussière, où s'emmêlent odeur d'urine et déjection canine, une femme est allongée. Elle est immobile, la face contre le sol. L'homme la retourne et sous les yeux admiratifs de sa compagne, entreprend des gestes de secourisme. C'est à cet instant que nous arrivons, nous, sapeurs-pompiers.

“C'est moi qui l'ai ranimée, j'ai fait le massage cardiaque et le bouche à bouche” nous dit-il.

De l'arrêt cardio-respiratoire, la victime n'en présente aucune trace. Elle présente plutôt les stigmates d'une clochardisation déjà ancienne, ceux de l'alcoolisme et peut-être ceux de la défonce. Elle est vêtue d'un ensemble de moto usagé, en cuir noir. Un œil tuméfié lui enlaidit un regard pourtant vif, un brin espiègle, encadré par une coiffure hirsute.

- “Que vous arrive-t-il” questionne Alain.

- J'ai le sida, et j'ai pris un malaise.

- Y en a plein qui l'ont ! C'est pas une raison pour se coucher dans la rue !”

Surprise par la rudesse de nos propos, elle cesse de fabuler et un dialogue plus franc, plus direct s'installe.

- “Alors ton mec t'as battue... Vous aviez bu, tu empestes l'alcool !...”

Nous la chargeons dans l'ambulance pour la transporter à l'hôpital. Voulant adresser des signes d'allégresse à la foule de ses sujets en liesse, elle se retourne brusquement et manque de tomber du brancard. Pendant le trajet, elle gesticule et veut se lever à chaque instant.

Alain, tout en adressant des commentaires goguenards au conducteur, me propose son aide pour calmer notre impétueuse patiente.

À l'hôpital nous lui ferons toutes les recommandations d'usage afin qu'elle ne trouble pas la tranquillité des autres patients.

Un enfant blessé dans la cour d'une école, la chute d'une personne âgée dans son appartement, constitueront l'essentiel de nos interventions de l'après-midi. Le début de soirée sera troublé par un malaise, place Victor-Hugo. Deux tours de places nous seront nécessaires avant de trouver notre victime.

- “C'est lui, il a été agressé par des mecs, genre skin-heads” témoigne une jeune fille désignant un homme accroché à un lampadaire. Son visage boursoufflé, une lèvre inférieure fendue attestent de la violence des coups portés.

- “Monsieur, je crois bien qu'il a perdu son appareil dentaire quand il a reçu des coups de pied dans la tête” confirme la jeune fille.

À l'aide d'un miroir nous tentons de convaincre le blessé que son état nécessite des soins à l'hôpital et, malgré les sollicitations de la Police, l'homme refusera obstinément de porter plainte.

Quelques heures plus tard, sur cette même place, nous serons appelés pour un autre malaise. Allongée sur un banc, près de la fontaine, une jeune femme semble émerger de l'inconscient. Vêtue d'un ensemble de sport gris, chaussée de Reebok flambant neuve, elle se lève d'un bond et nous demande l'heure :

- “Mais je vais rater mon train ! s'écrit-elle.

- Quel train ? questionne Alain.

- Celui de Paris, je veux rentrer chez moi ! Mais qu'est-ce que je fais là ?

- Vous avez eu un malaise.

- Oui, je m'en souviens, j'étais à la gare, le tabac était fermé, alors j'ai suivi les lumières de la ville, et mon train...

- On ne peut pas vous laisser partir comme ça, il faut passer un examen médical.

- *Non pas l'hôpital, ils vont me disputer, j'étais en toxico, mais je me suis enfuie.*"

Sans aucune retenue, elle nous livre son histoire. Elle se pique, mais aujourd'hui elle est en manque. Alors elle a fait les pharmacies avec une fausse ordonnance et a quand même fini par se procurer des médicaments.

- *"C'est de la cochonnerie ces cachetons, ça me donne une de ces migraines. Mon sac, n'oubliez pas mon sac !"* recommande-t-elle.

C'est d'un beau sac à dos, gris souris, un Lafuma, à peine rodé par quelques randonnées urbaines, dont elle parle. Dans l'ambulance elle poursuit ses confidences : le parcours classique d'une paumée de banlieue. Elle me raconte ses fugues, trop nombreuses, qui accompagnent une scolarité haletante. Elle raconte aussi les bandes et les humiliations subies avant de devenir membre à part entière... Elle raconte encore son gosse qu'elle a eu à dix-sept ans. Il est maintenant confié à la DDASS mais elle souhaite le reprendre pour fonder, avec son nouveau compagnon, une vraie famille. À l'hôpital, une infirmière qui la reconnaît, la sermonne un peu pour sa fuite. Nous partageons la même inquiétude face à son état de santé, pitoyable ! À peine vingt ans et déjà sur son visage l'ombre de la grande faucheuse. Quel gâchis !

De retour à la caserne, après un dernier coup d'œil au journal du soir, je m'installe dans ma nuit. Oh !... pas longtemps...

Les pieds dans les bottes, la tête pas tout-à-fait sur les épaules, nous partons pour "personne blessée par arme blanche".

Appuyé contre un mur, un homme nous attend. Nous le reconnaissons, c'est un habitué de nos services. Il soutient son bras gauche largement imbibé de sang. Je n'ai jamais vu ça.

Un pansement compressif au sopalin ! Des morceaux de papiers largement imbibés souillent une plaie violacée.

- *"Que s'est-il passé ?* questionne un policier tout juste sorti de son véhicule.

- *C'est ma mère, elle était jalouse parce que j'ai ramassé plus de blé qu'elle à la sortie de l'église. Alors ça m'a énervé. Je voulais lui faire la peau mais c'est ma mère... C'est pour ça que je me suis taillé les veines.*

- *Si je me le rappelle bien, la dernière fois c'est ta mère qui t'avait à moitié assommé avec un cendrier !* reprend le policier.

Nous sommes pris de doute, si... Nous escaladons les quatre étages en courant. On se trompe de porte. Avec un air entendu, on nous indique : *"C'est en face"*.

La porte s'ouvre sur un appartement aux murs jaune délavé. Cheveux ébouriffés, chemise de nuit fripée, une femme traîne les pieds dans des babouches déchirées. Sur la table s'entassent les bouteilles de vin déjà vidées. Un sociologue averti terminerai certainement son rapport par : *"Nous constatons qu'il ne règne pas ici les conditions propices à l'épanouissement d'une cellule familiale..."*.

Rassurés sur l'état vital de cette femme, nous dirigeons son fils à l'hôpital. Pendant le transport notre client ne cesse d'exhiber ses cicatrices et souhaite mon acquiescement quant à la légitimité de son geste : *"On plante pas sa mère..."*.

Moi je ne l'écoute plus, je sature.

Enfin mon lit. Aux lisières du sommeil, je m'invente une vie plus facile à GRELIBRE.

Cch Reille Michel
CSP Grenoble



Association départementale
Isère Drac Romanche
2, chemin des Marronniers
38100 Grenoble - Tél. 04 76 48 00 58

La défense
contre les inondations

L'AD assure la protection de 25 000 ha de zone historiquement inondable et l'entretien de 300 km de digues et 700 km de ruisseaux, canaux, fossés classés avec les associations syndicales de propriétaires.

Annuaire des chefs de centre et des présidents d'amicales de sapeurs-pompiers de l'Isère

| Centre | Chef de Centre | Président d'Amicale | Tél. Centre |
|-----------------------|-------------------|---------------------|--|
| LES ABRETS | ARMAGNAC.D | SIMUNACI.R | 04.76.32.29.51 |
| LES ADRETS | CARTIER-MILLION.J | SILIAT.F | 04.76.71.02.72 |
| AGNIN | GUARINOS.J-P | GUARINOS.J-P | 04.74.84.13.84 |
| L'ALBENC | KACEL.J-B | DUC.C | 04.76.64.72.21 |
| ALLEVARD | LETEY.F | | 04.76.97.51.28 |
| AOSTE | MARREL.D | | 04.76.32.55.40 |
| APPRIEU | IMBERT.M | TROUILLOUD.P | 04.76.65.15.26 |
| ARTAS | DUC.M | VERPILLON.M | 04.74.58.68.89 |
| ASSIEU | GILIBERT.A | GILIBERT.A | 04.74.84.48.97 |
| AURIS EN OISANS | GARDENT | | |
| AUTRANS | KERUZORE.J-L | EYBERT-BERARD.P | 04.76.95.70.71 |
| LES AVENIÈRES | PERONNET.M | CHAVASSE-GELY.O | 04.74.33.91.34 |
| BARRAUX | DOUINE | | |
| LA BÂTIE MONTGASCON | TERNE.J-P | RACLET.H | 04.74.88.86.67 |
| BEAUCROISSANT | PICOT-PIOZ.F | SARAT.M | 04.76.65.34.99 |
| BEAUREPAIRE | CEZARD.Y | | 04.74.84.61.69 |
| BERNIN | CLET | | 04.76.08.94.00 |
| BÉVENAIS | COLLIN.J-L | FAURE.G | 04.76.55.55.49 |
| BIVIERS | BOULLE.S | CHAPUIS.G | 04.76.52.16.75 |
| BIZONNES | CHARVET.P | GENEVEY.B | 04.74.92.29.40 |
| BOURG D'OISANS | GIRAUD. J-L | BERTHOT.D | 04.76.80.11.80 |
| BOURGOIN | KAISER.B | ARGOUD.G | 04.74.93.30.68 |
| BRÉZINS | REY.C | DOUCET.F | 04.76.65.57.23 |
| BRIÉ ET ANGNONNES | BARBIER.D | BARBIER.D | 04.76.73.60.20 |
| LA BUISSE | CHIABODO.P | GERARD.J | 04.76.55.05.90 |
| CESSIEU | MOLLARD.A | PAULETTO.O | 04.74.88.33.38 |
| CHABONS | MORESTIN.Joseph | MORESTIN. Jean | 04.76.65.00.18 |
| CHAMAGNIEU | RAFFIN.G | FISCHER.A | 04.74.90.28.54 |
| CHAMROUSSE | TERNE.J-C | | 04.76.89.97.60 |
| CHANAS | CHRISTIAN JOSEPH | | 04.74.84.30.01 |
| CHAPAREILLAN | ROLLAND. J-L(1) | DAVALLET-PIN.B (2) | (1)04.76.45.22.59 (2)04.76.45.24.08 |
| LA CHAPELLE DE SURIEU | MANDRAN.C | REY.A | 04.74.84.49.30 |
| LA CHAPELLE DU BARD | SOUQUET.J-M | | 04.76.97.52.83 |
| CHARAVINES | BREILLER.J-P | CHEVALLET.J-M | 04.76.55.76.22 |
| CHARNÈCLES | RIVAL.B | ROUSSILLON.M | 04.76.65.33.49 |
| CHASSE SUR RHÔNE | CRINER.J-P | GIRARDET.R | 04.78.07.90.57 |
| CHATTE | GIROUD-LIONET.C | PRANDINE.N | 04.76.38.33.50 |
| CHAVANOZ | CROZAT.B | néant | 04.78.32.42.16 |
| CHEVRIÈRES | REVOL.P | DETROYAT.R | 04.76.64.17.96 |
| LE CHEYLAS | PUGLISI.G | PESENTI.J-F | 04.76.71.85.82 |
| CHIMILIN | DUFOUR.A | | 04.76.32.58.60 |
| CHIRENS | PORTAL.J-C | FLANDIN.G | 04.76.35.28.20 |
| CLAIX | POULET.B | BLANCHARD.A | 04.76.98.46.48 |
| COLOMBE | PELISSIER.J | MARTIN.Y | 04.76.55.96.84 |
| LA COMBE DE LANCEY | BERNARD.P | | 04.76.45.70.39 |
| CORBELIN | MARTIN-CORDIER.M | RIGOLLET.F | 04.74.88.98.55 |
| CORENC | QUAIX.H | BRUNIER.J-F | 04.76.88.04.23 |
| CORPS | MASSE.G | ROCHE.C | 04.76.30.05.97 |
| CORRENCON | MOLON.R | | |
| LA CÔTE ST ANDRÉ | CHEVALIER.A | BOURG.C | 04.74.20.43.66 |
| LES CÔTES D'AREY | ABRIAL.M | ABRIAL.M | 04.74.58.87.42 |
| CRÉMIEU | RIQUELME.C | CLAPISSON.J | 04.74.90.76.78 |
| CROLLES | BEHOUCHE.M | BEHOUCHE.M | 04.76.08.09.46 |
| D.D.S.I.S | BOURGOIS.J-C | | 04.76.29.86.00 |
| LES DEUX ALPES | CAMPAYO.P | DORANTIN.P | 04.76.80.58.63 |
| DOLOMIEU | COTTAZ.G | GRABITA | 04.74.88.06.86 |
| DOMÈNE | MAURINAUX.R | ROCHON.O | 04.76.77.28.82 |
| ÉCHIROLLES | QUANTIN.M | BIGOT.J-F | 04.76.40.40.40. |
| ENTRE DEUX GUIERS | MOLLARD.J-P | | 04.76.66.00.95 |
| EYBENS | RIBEYRON | | 04.76.25.42.25 |
| FITILIEU | BELLEN.G | GALLIEN.R | 04.76.32.08.20 |
| LA FLACHÈRE | SOUTON.A | SOUTON.A | 04.76.08.56.68 |
| FONTAINE | LAPAGLIA.A | SAKIRDA.N | 04.76.26.77.35 |
| FOUR | NICOLAS CHRISTIAN | | 04.74.92.70.60 |

| | | | |
|---------------------------|--------------------|------------------|--|
| LA FRETTE | SUAREZ.C | JANIN.M | 04.74.54.66.33 |
| FROGES | TALLIA.G | LUZZI.C | 04.76.71.26.98 |
| FRONTONAS | COLOMB.P | BEDDA.F | 04.74.94.45.36 |
| GIÈRES | ROUSSELLET.D | VIGNERON.B | 04.76.89.38.00 |
| GILLONNAY | ABEL.R | LAUGIER.M | 04.74.20.63.63 |
| GONCELIN | LEPLAN.J | MARTIN.P | 04.76.71.80.88 |
| LE GRAND LEMPS | MAZEAU.J | BOISSIER.M | 04.76.55.97.15 |
| GRENAY | REVEYRAND | | 04.72.48.90.42 |
| GRENOBLE/SEYSSINET | COLOMBINO.F(1) | MARIN.J (2) | (1)04.76.49.49.49 (2)04.76.21.51.96 |
| GRENOBLE/CENTRE | MARTY.L (3) | MARIN.J (4) | (3)04.76.46.06.24 (4)04.76.85.40.60 |
| HERBEYS | GAILLARD.J-L | THEVENON.G | 04.76.72.03.19 |
| HEYRIEUX | JAS.P | PETIT.G | 04.78.40.05.61 |
| HIÈRES SUR AMBY | JOGUET.J-N | MOLLIÈRE.J-M | 04.74.92.12.07 |
| HUEZ | SARRET.F | SARRET.F | 04.76.80.40.33 |
| IZEAUX | VERA.J-C | BELLOT.D | 04.76.93.95.75 |
| IZERON | BOURGUIGNON.M | BOURGUIGNON.R | 04.76.64.90.52 |
| JANNEYRIAS | SAINT-GENIS.B | RIONDET.C | 04.72.02.33.34 |
| JARRIE | MARTIN.J-P | BROTEL.X | 04.76.68.71.02 |
| LANS EN VERCORS | EYMAREN.B | | 04.76.95.45.82 |
| LAVAL | | | 04.76.45.73.48 |
| LAVALDENS | FREYNET.F | | 04.76.81.39.89 |
| LIVET ET GAVET | BENEDETTI.L | | 04.76.68.41.69 |
| LUMBIN | WATTIEZ.B | DABE.N | 04.76.08.26.08 |
| LUZINAY | BERTINI.G | BERTINI.G | 04.74.57.93.98 |
| MASSIEU | OGIER-COLLIN.P | OGIER-COLLIN.P | 04.76.07.15.28 |
| MÉAUDRE | ROCHAS.G | | 04.76.95.22.71 |
| MENS | PASCAL.C | PASCAL.C | 04.76.34.65.65 |
| MEYLAN | GIROUTRU.G | MUSSO.E | 04.76.90.69.02 |
| MIRIBEL LES ÉCHELLES | REY.J | MOLLIER-SABET.G | 04.76.55.46.36 |
| MOIRANS | LUXOS.R | VERNET.F | 04.76.35.33.65 |
| MONESTIER DE CLERMONT | MILLET.A (1) | RIONDET.B (2) | (1+2)04.76.34.05.18 |
| GRESSE EN VERCORS | | COTTE.C (3) | (3) 04.76.34.32.89 |
| MONTALIEU VERCIEU | MIGNOT.J-P | PONSIN.R | 04.74.88.52.98 |
| MONTBONNOT ST MARTIN | GRINGELLI.R | BOIS.R | 04.76.41.31.64 |
| MONTFERRAT | GELAS-DORE.C | SEIGLE-BUXAT.J | 04.76.32.34.55 |
| MORESTEL | PERRIN.J | BRUNIER.G | 04.74.80.36.90 |
| LA MURE | MARCHETTI.P | CORMONS.P | 04.76.81.24.24 |
| LA MURETTE | PERRIN.M | JACQUIER.S | 04.76.65.74.10 |
| MURINAIS | GEUBERT-GENTHON.A | JOURDAN.R | 04.76.64.27.20 |
| NIVOLAS VERMELLE | YVRARD.A | GOY.J-C | 04.74.27.90.86 |
| OYTIER ST OBLAS | SERVANIN.J | CACHOZ.B | 04.74.58.29.16 |
| PALADRU | MEUNIER-CURTINET.O | GUERAUD-PINET.P | 04.76.32.41.71 |
| PÉAGE DE ROUSSILLON | DUMAS.J | DUMAS.J | 04.74.86.21.88 |
| PIERRE CHATEL | BASSANI.J | DO NASCIMENTO.P | 04.76.83.05.18 |
| LE PIN | BREDA.G | MEUNIER.A | 04.76.55.68.17 |
| POLIÉNAS | RUZZIN.R | FEUGIER.D | 04.76.07.76.49 |
| PONTCHARRA | MEYRIEUX.J-P | PEROT.P | 04.76.71.92.71 |
| PONT DE BEAUVOISIN | TEPPAZ.R | DUBOIS.G | 04.76.37.00.18 |
| PONT DE CHÉRU Y | BESORA.B | ROBERT.A | 04.72.46.16.60 |
| PONT DE CLAIX | RIOTTON.R | | 04.76.98.00.18 |
| PONT EN ROYANS | FOUDRAZ.A | MAYET.G | 04.76.36.00.18 |
| RENAGE | LAMBERT.J-L | ALLET-COCHE.J | 04.76.91.42.12 |
| RIVES | DURET.B | ANGELOTTI.J-M | 04.76.65.35.55 |
| ROCHE | FOURNIER.A | RUF.M | 04.74.92.75.36 |
| ROYBON | MOUNIER-VEHIER.F | FABRE.L | 04.76.36.20.18 |
| RUY MONTCEAU | RABATEL.M | DE-BELVAL.P | 04.74.93.16.02 |
| LE SAPPEY EN CHARTREUSE | BARBASSAT.M | FREMION.J | 04.76.88.86.24 |
| SASSENAGE | BOCCON-GEBEAUD.J | BOCCON-GIBEAUD.J | 04.76.26.68.13 |
| SATOLAS ET BONCE | | | 04.74.90.28.17 |
| SEPTÈME | VITTOZ.J-J | PASCAL.C | 04.74.58.28.62 |
| SERMÉRIEU | MARIN.J | | 04.74.33.02.73 |
| SEYSSINS | MASELLA.F | CAPUZZI.E | 04.76.49.75.18 |
| SILLANS | VINCENDON-DUC.S | MARION-GALLOIS.R | 04.76.93.80.18 |
| LA SONE | OLLIVET-BESSON.G | OLLIVET-BESSON.G | 04.76.64.44.75 |
| SAINTE AGNÈS | BCEUF.B | | |
| ST ALBAN DU RHÔNE | MORETTON.A | MORETTON.A | 04.74.87.03.98 |
| ST ANDRÉ LE GAZ | PRIMARD.J-C | ASTIER.J | 04.74.88.71.16 |
| ST ANTOINE L'ABBAYE | BRECHON.B | MOTTIN.B | 04.76.36.45.30 |
| ST BARTHÉLEMY BEAUREPAIRE | NIVON.J | | 04.74.29.99.79 |

| | | | |
|--------------------------|-------------------|------------------------|-----------------|
| ST BEAUDILLE DE LA TOUR | BEL.D | | 04.74.83.83.05 |
| ST BLAISE DU BUIS | FEDYCKI.J-C | CROZET.B | 04.76.05.09.11 |
| ST CASSIEN | ROTA.D | DORIAT.G | 04.76.05.15.76 |
| ST CHEF | AFONSO.A | | 04.74.92.42.30 |
| ST CHRISTOPHE SUR GUIERS | AILLOUD.B | RULLO.J | 04.76.66.08.81 |
| ST DIDIER DE LA TOUR | ROUSSET.S | BODE.G | 04.74.97.60.48 |
| ST ÉGRÈVE | MUNOZY.Y | néant | 04.76.56.00.18 |
| ST ÉTIENNE DE CROSSEY | SOLLIER.A | BOUZON.J-M | 04.76.06.07.16 |
| ST ÉTIENNE DE ST GEOIRS | GELAS.G | RAMAT.J-M | 04.76.65.42.33 |
| ST GEOIRE EN VALDAINE | GAILLARD.C | BUISSON.J | 04.76.07.57.80 |
| ST GEORGES D'ESPÉRANCHE | BOYET.A | BERTHON.E | 04.74.59.04.34 |
| ST GERVAIS | JANNON.S | PERRIN.R | 04.76.36.56.96 |
| ST HILAIRE DU ROSIER | GRILLERE.G | IMBERT.C | 04.76.64.52.21 |
| ST HILAIRE DU TOUVET | PAPET.B | SOVIGNET.B | 04.76.08.39.13 |
| ST ISMIER | PUGONT.M | BERNOUD.H | 04.76.52.04.71 |
| ST JEAN DE BOURNAY | DUC.M | SCHWARTZ.P | 04.74.58.73.58 |
| ST JEAN DE MOIRANS | GILLET.A | GILLET.A | 04.76.35.43.80 |
| ST JEAN LE VIEUX | VADOT.J-C | | 04.76.77.11.35 |
| ST JOSEPH DE RIVIÈRE | GIMENEZ | | 04.76.55.29.46 |
| ST JUST DE CLAIX | AROD.C | MAGNIN LACHAUX.D | 04.75.48.47.71 |
| ST LAURENT DU PONT | THELLIER.G | | 04.76.55.21.00 |
| ST MARCEL BEL ACCUEIL | SOUILLET DESERT.C | PELLET.B | 04.74.27.14.92 |
| ST MARCELLIN | BONNET.A | GILOZ.A | 04.76.38.00.18 |
| ST MARTIN D'HÈRES | SUCHET.B | BARD.O | 04.76.62.45.75 |
| ST MARTIN D'URIAGE | VALDENAIRE.B | AMIGUET.T | 04.76.89.76.35 |
| ST MAXIMIN | POIS-POMPEE.R | | 04.76.97.70.12 |
| ST MURY MONTEYMONS | COLLOMB.J-P | | 04.76.45.70.05 |
| ST NAZAIRE LES EYMES | AMBLARD.G | | |
| ST NICOLAS DE MACHERIN | MEYER-PADELE.A | VACHETTA.M | 04.76.06.00.03 |
| ST NIZIER DU MOUCHEROTTE | BIANCO.M | JALLIFFIER ARDENT.S | 04.76.53.44.44 |
| ST PIERRE D'ALLEVARD | EVEQUE.P | VIVES.J | 04.76.45.11.67 |
| ST PIERRE DE CHARTREUSE | BAFFERT.M | BAFFERT.M | 04.76.88.66.48 |
| ST PIERRE D'ENTREMONT | BANDET.L | REYE | 04.79.65.81.87 |
| ST QUENTIN FALLAVIER | KUBICEK.N | | 04.74.95.96.80 |
| ST QUENTIN SUR ISÈRE | SALINGUE.P | GLENAT-JAIME.G | 04.76.93.68.41 |
| ST ROMANS | FOUDRAZ.P | ROLLAND.E | 04.76.38.58.31 |
| ST SAVIN | GAUTHIER.L | CONTI.R | 04.74.28.92.65 |
| ST SIMÉON DE BRESSIEUX | FAURE.G | MAGALHAES.C | 04.74.20.10.52 |
| ST VINCENT DE MERCUZE | BURDET.G | BURDET.G | 04.76.08.57.67 |
| TENCIN | SPOLITINI.G | SPOLITINI.F | 04.76.71.34.64 |
| LA TERRASSE | MOLLION.G | CARRE.J-M | 04.76.92.41.32 |
| THEYS | COING.A | | 04.76.71.01.05 |
| TIGNIEU JAMEYZIEU | VERNAISON.J-L | PATICHOU.D.P | 04.78.32.23.11 |
| LA TOUR DU PIN | FERRAND.M | GAUTHIER.J-P | 04.74.97.02.11 |
| LE TOUVET | OLLINET.H | FINOT.R | 04.76.13.40.73 |
| TREPT | GUILLOT.F | PIRAZZI.J | 04.74.92.93.43 |
| TULLINS | PELLEGRINELLI.C | ALLIBE.P | 04.76.07.82.02. |
| VALBONNAIS | BLANC.A | BLANC.A | 04.76.30.20.12 |
| VALENCIN | GADOUD.R | MAGNARD.P | 04.78.86.10.94 |
| VARCES | ANGELINI.R | NOMBRET.J-P | 04.76.72.60.93 |
| VAULNAVEYS LE BAS | GIORDANO.A | POUDRET.L | 04.76.89.17.51 |
| VAULNAVEYS LE HAUT | AILLOUD.M | MUSSO.C | 04.76.89.17.81 |
| VAULX MILIEU | BAJARDO.G | BERGER.J | 04.74.94.24.14. |
| LA VERPILLÈRE | PELLET.C | HAURY.M | 04.74.94.38.57 |
| LE VERSOUD | LEMAIRE.P-Y | TONIOLO.P | 04.76.77.16.49 |
| VEYRINS THUPELLIN | GUINET.R | GUINET.R | 04.74.33.66.19 |
| VIENNE | NOISETTE.J-Y | BELLUE.M | 04.74.31.11.80 |
| VIF | OPPEDISANO.R | AMBLARD.O | 04.76.72.50.81 |
| VIGNIEU | GROSSELIN.M | | 04.74.92.57.13 |
| VILLARD BONNOT | COQUET.R | COQUET.R | 04.76.71.47.29 |
| VILLARD DE LANS | ROCHAS.G | CLOT-GOUDART.P | 04.76.95.03.97 |
| VILLETTE D'ANTHON | SAUZET.H | GENIN.G | 04.78.31.15.53 |
| VINAY | CARLIN.G | CROCE.B | 04.76.36.91.59 |
| VIZILLE | MARINI.P | KREUTNER.P | 04.76.68.11.18 |
| VOIRON | MATHIEU.C | LUSSIANA.J-L | 04.76.65.91.98 |
| VOREPPE | TEPPOZ.J-C | DALL'OLMO.V | 04.76.56.61.69 |
| VOUREY | REYNAUD DULAURIER | REYNAUD DULAURIER | 04.76.07.84.25 |

Les pompiers

*On les appelle la nuit et la journée,
Ils travaillent pendant toute l'année.*

*Un coup de téléphone,
Ils partent et mettent le klaxon.*

*On les entend de loin,
Pour qu'ils puissent s'ouvrir un chemin.*

*Ils combattent l'eau et le feu,
Dieu qu'ils sont courageux.*

*Un accident et les voilà en action,
Les pompiers assurent notre protection.*

*Ils reviennent d'interventions,
Et rangent leurs camions.*

*Par tous les temps, même la grisaille,
Moi, j'admire leur travail.*

*Hommes et femmes se dévouent,
Prêts à sacrifier leur vie pour nous.*

Rongy Aurélie
C.C. La Tour-du-Pin - 4^e6

Hommage aux "soldats du feu"

*Braves "Soldats du Feu", vers vous va cet hommage :
Vous, qui intervenez, sur tous les incendies,
Lorsque, en quelque endroit, le feu fait des ravages,
Et menace nos biens, et, quelques fois, nos vies.*

*Vos actions sont multiples, et, toujours impérieuses,
Contre tous les dangers d'éléments déchaînés ;
On vous sait, sur ces fronts, en "missions périlleuses",
Dans des combats intenses, où vous êtes engagés.*

*Alors, en ces moments, vos familles sont inquiètes,
Quand l'ordre vous est donné, pour une intervention,
Car nul ne peut prédire, en ce drame, où vous êtes,
Si la victoire est sûre, tant forte, est la tension.*

*Il faut bien du courage, de l'élan, et du cœur,
Pour affronter ces tâches, ingrates, mais essentielles,
Que vous accomplissez, avec foi, et ardeur,
Et dans des conditions, le plus souvent, cruelles.*

*Vous êtes, "Soldats du Feu", aimés de la Nation,
Qui reconnaît, en vous, de "Braves Combattants",
Votre entier dévouement force l'admiration,
Vous pouvez être fiers ! Nous le sommes, tout autant.*

Lucien Appert
Octobre 1998

AD38 **auto**distribution

Distributeur de pièces détachées - Réparations
Automobiles et Poids-Lourds

Magasins

| | |
|----------------|------------------|
| Grenoble | ☎ 04 76 21 63 36 |
| Seyssinet | ☎ 04 76 96 39 72 |
| Échirolles | ☎ 04 76 23 00 63 |
| La Tronche | ☎ 04 76 54 14 45 |
| La Tour du Pin | ☎ 04 74 97 11 22 |
| Bourgoin | ☎ 04 74 93 17 26 |
| Voiron | ☎ 04 76 05 23 36 |

34, avenue de Verdun
38240 MEYLAN - FRANCE
Tél. 04 76 90 63 09 - Fax 04 76 90 28 27
Email : hotelalpha@shb.fr

État-civil



NAISSANCES

Jonathan est arrivé plus tôt que prévu le 3 septembre 1999 en nous montrant sa frimousse à 10 h 55. Il pèse 910 g. et mesure 34,5 cm.

Cécile et Didier GARCIA, Lieudit "Grand Vie", 22, route du Revoireau
38790 Saint-Georges d'Espéranche.



MARIAGES

Sapeur 1^{re} classe **Nicolas DABE** et du sapeur **Martine RIBEIRO** le 22 mai 1999 à Lumbin, actuellement tous deux sapeurs-pompiers au CPI de Lumbin.

Sapeur **Hervé BOUZON** du CPI de Bévenais avec M^{lle} **Murielle PERRACHE**.
Cérémonie célébrée le 31 juillet 99 à Apprieu.



Sapeur **Alain GOLOBINEK** du CPI La Frette avec M^{lle} **Rachelle PLOTTIER**.
Cérémonie célébrée le 7 août 99 à Colombe.

Nous leurs présentons nos sincères félicitations



Le CPI de Valencin est heureux de vous faire part du mariage de **Rachel GADOUD** avec le Caporal-Chef **Jean-Michel TERSIGNI** qui a eu lieu le 4 septembre 1999. Ils se sont rencontrés au sein des sapeurs-pompiers ayant tous les deux signés leur engagement en tant que volontaire. Rachel GADOUD est entrée au CPI Valencin le 1^{er} janvier 1987, suivant les traces de son père, le Sergent-Chef René GADOUD, chef de corps du CPI Valencin. Jean-Michel TERSIGNI, lui, signa le 1^{er} janvier 1989.

Leur histoire débuta réellement un soir de mars 1994 lors d'une sortie dans un restaurant à Lyon. Elle se concrétisa par la naissance de Laura, le 29 novembre 1996, puis celle de Marie, le 28 mars 1999. suite à la naissance de Laura, Rachel, alors Caporal-chef, décida de quitter les sapeurs-pompiers pour s'occuper de sa fille.

C'est le 4 septembre 1999, à la mairie de Valencin et sous un soleil radieux que Rachel et Jean-Michel ont décidé de se dire "oui". Après le passage en mairie,

c'est à bord de notre vieux GMC que nos jeunes mariés se sont rendus au vin d'honneur.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Valencin leur renouvelle ses vœux de bonheur.

Sapeur 2^e classe MONTARDE - secrétaire adjointe de l'amical



Colette et Hervé unis le 4 septembre 99.

Parents et amis, collègues des corps des sapeurs-pompiers de la région, tous étaient venus fort nombreux pour assister au mariage et féliciter les nouveaux époux.

Mariés à la mairie de Saint-Maximin par M^{me} SPEZINI, maire du village de l'épouse, c'est en l'église du Touvet que le père Marc SIMIAN a eu le plaisir de leur donner la bénédiction nuptiale. Colette, fonctionnaire au collège Simone de Beauvoir à Crolles est la fille de M^{me} René BLANC-COQUAND, retraitée à Saint-Maximin. Hervé, technicien frigoriste à Eybens, jeune chef du centre de secours du Touvet, est le fils de Rose et Bernard OLLINET, commerçants bien connus au Touvet où ils sont implantés de longue date. Bernard

OLLINET a été pendant 27 ans sapeur-pompier au centre du Touvet.

Les deux époux, habitant déjà le Touvet, comptent s'y établir définitivement dans le très joli site de La Bayette, en voisins de leurs parents. Une délégation particulièrement importante des chefs de centres de secours du Haut-Grésivaudan était venue entourer d'une présence amicale deux amis très appréciés. La quête faite traditionnellement à la mairie a permis de recueillir une somme de 741 francs qui sera répartie entre les amicales des sapeurs-pompiers de Saint-Maximin et du Touvet.

À ce sympathique couple, nous renouvelons nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.



Audrey et Davy unis le 11 septembre 99.

Pour la deuxième fois cette année, le centre de secours du Touvet avait le plaisir de se retrouver à la sortie de l'église, pour une haie d'honneur à l'occasion du mariage de Davy, l'un des leurs, avec Audrey.

À la mairie des Adrets, c'est M. Guy GRILLET qui a reçu le consentement des époux et à l'église du Touvet, le père Marc SIMIAN s'est fait une grande joie de leur donner la bénédiction nuptiale.

Audrey, coiffeuse, est la fille de M. et M^{me} DESVIGNES, domiciliés à Froges. Le papa, Christian, est restaurateur à Prapoutel et la maman, Jacqueline, est professeur de coiffure à l'APPS de Grenoble.

Davy, caporal et maraîcher-bio, est le fils de Henri et Françoise RUCAT, agri-

culteur bio au Touvet, une vieille famille bien connue au village.

Les jeunes époux habitent le Touvet et nous sommes heureux de leur adresser toutes nos félicitations et vœux de bonheur.

DÉCÈS

Monsieur **Eugène GALLET**, le 8 septembre 99, ancien sapeur-pompier de Bévenais.

Seyssinet Fleurs

Toutes compositions florales
Mariage • Naissance • Décès
Livraison

107, rue de l'Industrie - 38170 SEYSSINET
Tél. 04 76 21 28 57



**COUPES
MÉDAILLES
GRAVURES**

Roget Wiert & Fils

54, rue Thiers - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 87 05 65 - Fax 04 76 85 20 99
Ouvert du lundi au samedi

index des annonceurs

| | |
|---------------------------------------|----------------------|
| A | |
| AD38..... | 66 |
| Ascometal Allevard..... | 4 |
| Association Isère-Drac-Romanche | 63 |
| Auto Losange | 35 |
| Automonin | 45 |
| Avecia | 59 |
| B | |
| Bauer | 1 |
| C | |
| Carrefour Meylan | 3 ^e couv. |
| CNR..... | 57 |
| Compagnie de Chauffage | 2 ^e couv. |
| Continent St-Égrève | 36 |
| Crédit Agricole | 26 |
| D | |
| Davi..... | 61 |
| Dumas | 56 |
| E | |
| EDF-GDF Services | 36 |
| ENI Group | 41 |
| Euroflat..... | 39 |
| F | |
| France Telecom | 4 ^e couv. |
| G | |
| Galerie Lafayette..... | 51 |
| GEG..... | 51 |
| H | |
| Hewlett Packard | 4 |
| Hôtel Alpha | 66 |
| I | |
| Imprimerie des Deux-Ponts | 60 |
| Intermarché Malissol | 4 |
| Intermarché Vienne | 57 |
| L | |
| La Métro | 4 ^e couv. |
| LDB..... | 30 |
| Leclerc..... | 1 |
| M | |
| MGE | 6 |
| Monin et Plantier | 36 |
| MR Industries | 56 |
| Mr. Bricolage | 45 |
| O | |
| Orlac..... | 40 |
| Oz en Oisans | 61 |
| P | |
| Parkings de Grenoble | 51 |
| Prohygiena | 44 |
| R | |
| R2R..... | 24 |
| Rhodia | 24 |
| S | |
| Satheim | 39 |
| SDH | 4 |
| Securitas | 51 |
| Seyssinet Fleurs | 69 |
| SICN | 41 |
| Siemens Cebertus..... | 13 |
| T | |
| Tardy et Paturle Architectes | 56 |
| Teisseire | 31 |
| TOV..... | 56 |
| Tredi | 39 |
| V | |
| Vaujany | 31 |
| Volfeu Alarm..... | 36 |
| W | |
| Wuart..... | 69 |

Cette page est la vôtre

SUGGESTIONS - ARTICLES - INFORMATIONS

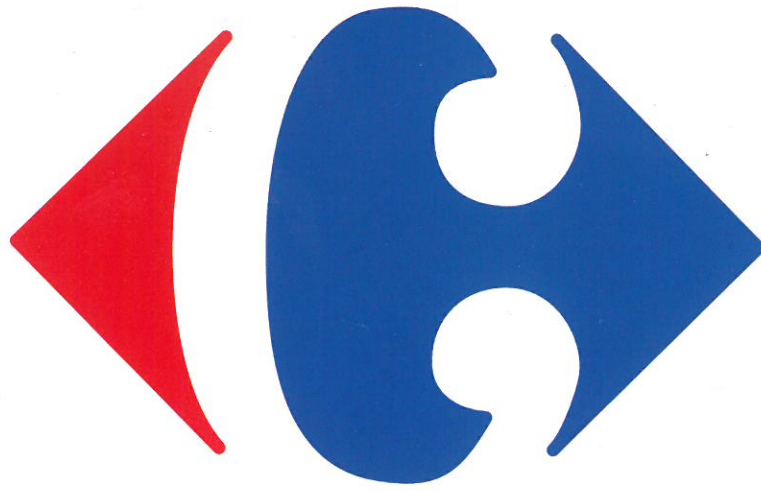
M. _____

À retourner à l'UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN CEDEX



2000

| Janvier 2000 | Février 2000 | Mars 2000 | Avril 2000 | Mai 2000 | Juin 2000 |
|--------------------|--------------|-------------|------------------|-----------------------------|---------------------|
| 1 <i>Nouvel an</i> | 1 M | 1 Me | 1 s | 1 <i>Fête du travail</i> 18 | 1 <i>Ascension</i> |
| 2 Dimanche | 2 Me | 2 J | 2 Dimanche | 2 M | 2 v |
| 3 L 1 | 3 J | 3 v | 3 L 14 | 3 Me | 3 s |
| 4 M | 4 v | 4 s | 4 M | 4 J | 4 Dimanche |
| 5 Me | 5 s | 5 Dimanche | 5 Me | 5 v | 5 L 23 |
| 6 J | 6 Dimanche | 6 L 10 | 6 J | 6 s | 6 M |
| 7 v | 7 L 6 | 7 M | 7 v | 7 Dimanche | 7 Me |
| 8 s | 8 M | 8 Me | 8 s | 8 <i>Armistice 1945</i> 19 | 8 J |
| 9 Dimanche | 9 Me | 9 J | 9 Dimanche | 9 M | 9 v |
| 10 L 2 | 10 J | 10 v | 10 L 15 | 10 Me | 10 s |
| 11 M | 11 v | 11 s | 11 M | 11 J | 11 <i>Pentecôte</i> |
| 12 Me | 12 s | 12 Dimanche | 12 Me | 12 v | 12 L 24 |
| 13 J | 13 Dimanche | 13 L 11 | 13 J | 13 s | 13 M |
| 14 v | 14 L 7 | 14 M | 14 v | 14 Dimanche | 14 Me |
| 15 s | 15 M | 15 Me | 15 s | 15 L 20 | 15 J |
| 16 Dimanche | 16 Me | 16 J | 16 Dimanche | 16 M | 16 v |
| 17 L 3 | 17 J | 17 v | 17 L 16 | 17 Me | 17 s |
| 18 M | 18 v | 18 s | 18 M | 18 J | 18 Dimanche |
| 19 Me | 19 s | 19 Dimanche | 19 Me | 19 v | 19 L 25 |
| 20 J | 20 Dimanche | 20 L 12 | 20 J | 20 s | 20 M |
| 21 v | 21 L 8 | 21 M | 21 v | 21 Dimanche | 21 Me |
| 22 s | 22 M | 22 Me | 22 s | 22 L 21 | 22 J |
| 23 Dimanche | 23 Me | 23 J | 23 <i>Pâques</i> | 23 M | 23 v |
| 24 L 4 | 24 J | 24 v | 24 L 17 | 24 Me | 24 s |
| 25 M | 25 v | 25 s | 25 M | 25 J | 25 Dimanche |
| 26 Me | 26 s | 26 Dimanche | 26 Me | 26 v | 26 L 26 |
| 27 J | 27 Dimanche | 27 L 13 | 27 J | 27 s | 27 M |
| 28 v | 28 L 8 | 28 M | 28 v | 28 Dimanche | 28 Me |
| 29 s | 29 M | 29 M | 29 s | 29 L 22 | 29 J |
| 30 Dimanche | | 30 J | 30 Dimanche | 30 M | 30 v |
| 31 L 5 | | 31 v | | 31 Me | |



Carrefour

MEYLAN

Meylan

Passionnement...

MEYLAN - 1, BOULEVARD DES ALPES - 38446 MEYLAN CEDEX - TÉL. 04 76 04 21 04
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE DIM. DE 8H30 À 21H45, LE SAM. DE 8H30 À 20H45

Carrefour
MEYLAN

